Bulletin n° 08, Chantiers, 1999

Bulletin n° 08, automne 1999

Comptes rendus des travaux de l'année 1998

Bulletin n°8, automne 1999

Robert Frank, p. 7-15

- éditorial

- Hommage à René Girault, p. 17-26

CHANTIERS

François Durpaire, p. 29-50

- Le rôle des missions protestantes américaines dans la décolonisation de l'Afrique noire francophone (1942-1962)

Augustine Chang, p. 51-68

- La bataille honteuse. La rivalité Gallo-Montagnier autour du Sida (1981-1994)

Bénédicte Gimenez, p. 69-86

- La Marine et la crise de Suez

Sophie Enos, p. 87-102

- La politique extérieure de l'Autriche : du traité d'État à l'entrée dans la zone européenne de libre-échange (1955-1960)

Cécile Hayat, p. 103-118

- Les relations culturelles franco-tchécoslovaques. La stratégie française, entre espérances et désillusion

Benjamin Guichard, p. 119-137

- Parler russe : un enjeu de l'alliance franco-russe ?

Laurent Courmel, p. 139-155

➜ La Réalité russe. Un militant anarchiste lit les journaux soviétiques (1950-1958)

Sacha Sher, p. 157-174

➜ Le parcours intellectuel des Khmers rouges➜

Magali Marguin, p. 175-179

➜ La vision de la France à l'étranger à travers la baguette de pain

Mattea Battaglia, p. 181-188

➜ Les relations navales franco-italiennes en Méditerranée à l'ombre des Américains (1947-1954)

Ghislain Sayer, p. 189-194

➜ Le Quai d'Orsay et la construction de la Petite Europe. L'avènement de la Communauté économique européenne (1955-1957)

LIEUX DE RECHERCHE

Pierre Journoud, p. 231-244

➜ La Direction des Archives du Quai d'Orsay. Dans les coulisses d'une institution mal connue

COLLOQUES, MANIFESTATIONS, CONFERENCES

Jean-Michel Guieu, p. 247-259

➜ L'Europe et l'Otan : quelle sécurité pour les Européens ?

Tomasz Schramm, p. 261-272

➜ La transition du pouvoir en Pologne et la France (septembre 1939)

Robert Frank, p. 7-15

➜ éditorial

ROBERT FRANK

Les jeunes chercheurs de l'Institut Pierre Renouvin ont décidément été à l'honneur en 1999, pour des travaux effectués en 1998.

Élise Julien a obtenu le Prix scientifique L'Harmattan pour son mémoire de maîtrise sur *Les rapports franco-allemands à Berlin, 1945-1961*. Ce qui lui a valu la publication de son travail par cette maison

d'édition sous la forme d'un livre, dans la collection «Allemagne d'hier et d'aujourd'hui» dirigée par Thierry Feral. Le grand intérêt de cette étude, qui se place dans le prolongement des recherches de Cyril Buffet[1], est de montrer l'évolution des relations franco-allemandes à Berlin-Ouest, y compris dans la vie quotidienne du secteur français de la ville. À la faveur des solidarités créées par les deux grandes crises qui frappent leur cité en 1948-1949 et 1958-1961, l'attitude des Berlinois à l'égard des Français a évolué plus vite dans le sens du rapprochement que dans le reste de l'Allemagne occidentale.

Magali Marguin a reçu le Prix Duroselle[2] pour son mémoire de maîtrise sur *La vision de la France à l'étranger à travers la baguette de pain*. Cette recherche, très originale, souligne l'importance des stéréotypes dans les relations internationales et l'usage qu'il peut en être fait dans une «politique de l'image» à l'étranger. Mattea-Paola Battaglia et Benedicte Gimenez ont obtenu le Prix de l'Amiral Daveluy[3] pour leurs mémoires de maîtrise portant respectivement sur *Les relations navales franco-italiennes en Méditerranée à l'ombre des Américains, 1947-1954* et sur *La Marine et la crise de Suez*. Pour son travail, Mattea-Paola Battaglia a reçu un autre prix des mains du ministre de la Défense, Alain Richard, le Prix du Comité d'études de l'histoire de la défense (CEHD)[4].

À partir de leurs travaux primés, la revue *Relations internationales* publie dans son numéro 101 (printemps 2000) des articles de Magali Maguin et de Mattea-Paola Battaglia, ainsi qu'un article rédigé par Ghislain Sayer dont l'excellent mémoire de maîtrise sur *Le Quai d'Orsay et la construction de la Petite Europe: l'avènement de la Communauté économique européenne, 1955-1957* a été bien classé par le jury du Prix Duroselle. À tous trois, nous avons demandé un court résumé de leurs études pour le présent numéro du *Bulletin de l'IPR*, et un court résumé seulement, puisqu'il est possible de les lire plus longuement dans la revue *Relations internationales*. Par ailleurs, nous avons commandé à d'autres jeunes auteurs des articles plus longs, effectués à partir de leurs travaux de maîtrise, qui, s'ils n'ont pas été primés (sauf Benedicte Gimenez qui l'a été) ou s'ils n'ont pas donné lieu à un papier dans la revue *Relations internationales*, ont retenu l'attention par leur grande qualité. S'y ajoute un article d'un doctorant, François Durpaire, sur les missions protestantes américaines en Afrique noire francophone.

Les articles ou résumés d'études ici rassemblés sont significatifs de bien des tendances actuelles de la recherche au sein de l'Institut Pierre Renouvin. Ce numéro montre d'abord la variété des aires géopolitiques ou géoculturelles étudiées : l'influence de l'Amérique en Afrique, les relations franco-

---

[1] Cyril Buffet, *Mourir pour Berlin. La France et l'Allemagne 1945-1949*, Paris, Armand Colin, 1991.

[2] Il y a deux Prix Duroselle par an qui couronnent respectivement le meilleur mémoirede maîtrise et la meilleure thèse en France portant sur un sujet d'histoire des relations internationales. Depuis sa création en 1996, le prix Duroselle pour les mémoires de maîtrise a été décerné quatre fois sur quatre à des étudiants de l'Institut Pierre Renouvin : Pierre Journoud en 1996 (*Le départ des Français du Vietnam: rupture et continuité, 21 juillet 1954 - 30 juillet 1957*), Alexis Merville en 1997 (*Les fous et les pions: les premiers pas des banquiers français vers une Europe financière, 1954-1971*), Raïssa Mézières en 1998 (*L'idée d'Europe dans la revue* Documents*, 1945-1963*), et Magali Marguin en 1999. Le prix Duroselle pour la thèse a récompensé les travaux de Michel Catala en 1996 (*Les relations franco-espagnoles pendant la Deuxième Guerre mondiale: rapprochement nécessaire, réconciliation impossible, 1939-1944*, Université de Nantes, thèse publiée par L'Harmattan en 1997), de Laurence Badel en 1997 (*Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français 1925-1948*, Université de Paris I, Institut Pierre Renouvin, thèse publiée en 1999 par le Comité pour l'histoire économique et financière de la France), de Hélène Liogier en 1998 (*Le cinéma français en Espagne (1939-1975)*, Université de GrenobleII), de Chantal Metzger en 1999 (*L'Empire colonial français dans la stratégie du Troisième Reich, 1936-1945*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris IV).

[3] Le prix de l'Amiral Daveluy récompense les meilleurs travaux, entre autres historiques, sur la stratégie maritime ou la pensée navale. René Daveluy (1863- 1939), qui a beaucoup contribué à développer la pensée stratégique, a préconisé très tôt l'emploi des sous-marins, ainsi que la création, dès avant 1914, de l'aviation maritime

[4] Le CEHD, dirigé par Maurice Vaïsse, décerne deux prix : à la meilleure thèse et au meilleur mémoire de maîtrise de l'année portant sur l'histoire de la défense.

américaines, la Méditerranée, le monde russe, l'Asie du sud-est, l'Europe centrale, la Communauté européenne[5] .

D'autre part, les travaux présentés ici témoignent de l'approche large et globale des relations internationales à l'Institut Pierre Renouvin, des relations qui ne concernent pas seulement les rapports inter-étatiques, et qui vont se «nicher» là où on ne les attend pas nécessairement. Une «baguette de pain», parce qu'elle est porteuse de symboles, peut être vectrice de relations internationales et ambassadrice d'un pays comme la France ; et une profession, comme la boulangerie française, est capable d'avoir une politique étrangère cohérente (Magali Marguin). La science peut constituer aussi une autre «niche» de relations internationales et Augustine Chang a très bien su décrire le conflit scientifique franco-américain à travers les relations complexes entre les professeurs Gallo et Montagnier à propos de la découverte du virus du sida. Le fait religieux et les hommes de religion ont aussi une position importante dans les processus internationaux. On connaissait l'action des missions dans le mouvement de la colonisation ; François Durpaire analyse le rôle, quelques décennies plus tard, des missions protestantes dans le mouvement inverse, celui de la décolonisation de l'Afrique noire francophone, ce qui a impliqué évidemment des rapports conflictuels avec les autorités françaises et belges de l'époque. La langue, on le sait depuis longtemps, est à la fois acteur et facteur de relations internationales, mais, pour toutes sortes de raisons, les historiens ont peur de s'attaquer à un domaine ardu et difficile. Les travaux de Michel Espagne ouvrent heureusement la voie et, sur ses traces, Benjamin Guichard souligne ici l'importance des débuts de l'enseignement du russe en France à partir de 1892 (les premières classes de russe apparaissent à cette date dans cinq lycées parisiens : Charlemagne, Louis-le-Grand, Janson-de-Sailly, Condorcet et Michelet), ainsi que l'enjeu qu'il constitue dans l'alliance naissante entre la France républicaine et la Russie des tsars.

Les articles qui viennent d'être cités, de par les sujets traités, prennent nécessairement en compte le poids des représentations dans les relations internationales. Derrière la «baguette de pain», c'est toute une image traditionnelle, voire désuète, du Français qui est véhiculée, une image qui est elle-même instrumentalisée par de nombreux acteurs, et cette fois dans le sens de la modernité. D'autres articles reprennent ici ce thème de «l'image de Soi à l'étranger» et de «l'image de l'Autre». Mattea-Paola Battaglia montre par exemple que les représentations négatives que les marines italienne et française avaient l'une de l'autre, du fait du passé récent conflictuel de la Seconde Guerre mondiale, avaient été un obstacle à leur bonne entente pendant les années cinquante. Cette même mémoire des années noires, nous suggère l'article de Bénédicte Gimenez, oblige la Marine française, encombrée par les souvenirs de son implication dans le régime de Vichy, de rester prudente à l'égard de la République; déçue, comme les autres armées, par la décision gouvernementale d'interrompre l'expédition de Suez, elle refoule ses sentiments et ne suit pas les militaires dans leur rébellion antirépublicaine de 1958. Les systèmes de représentations sont également sujets à des modifications sous l'influence de la circulation internationale des idées. Sacha Sher retrace le parcours intellectuel des Khmers rouges, soulignant que, pendant la période coloniale, beaucoup ont fait un passage dans les universités françaises. Leur lecture du marxisme a pu être influencée par leur interprétation des «philosophes» du Siècle des Lumières ou des utopistes français. Est-ce à dire qu'il faut leur appliquer ce que nous pourrions appeler le «principe de Gavroche»: «c'est la faute à Voltaire, ... c'est la faute à Rousseau» ? Non, bien sûr, la Sorbonne, pas plus que ces grands écrivains ne sont responsables des massacres et des crimes contre l'humanité perpétrés par Pol Pot et ses sinistres amis. Mais se pose la question des mécanismes du «transfert» idéologique à travers les frontières d'une culture politique à une autre culture politique, d'une culture démocratique à une culture totalitaire. Ce transfert n'a rien de simple, de même que la circulation des informations entre systèmes politiques différents est bien difficile. Laurent Coumel montre bien comment Nicolas Lazarévitch, un antistalinien d'extrême gauche, et sa revue *La Réalité russe*, avait réussi à glaner entre 1950 et 1958 des renseignements précieux sur la société soviétique, en traduisant tout simplement en français des articles publiés en

[5] L'Amérique latine, absente de ce numéro, a eu une position centrale dans le numéro 7 du *Bulletin* où elle a été l'objet de tous les articles de la rubrique «Chantiers»

URSS. Cette revue repérait ainsi au cœur de la chape de plomb politique quelques espaces ou interstices de débat critique. On a là une confirmation de ce que les historiens allemands dans les années quatre-vingt ont noté pour l'Allemagne nazie: il y a place dans tout totalitarisme pour une autonomie relative de la société face à l'État; ce «quant à soi» social peut déboucher sur des formes de *Resistenz*, c'est-à-dire des formes de résistance ou plutôt de rejet de type physiologique, plus automatique que volontaire, de telle ou telle figure imposée par l'idéocratie. Cette *Resistenz* héritage de la culture antérieure au changement de régime, peut même se trouver chez les tenants et admirateurs de l'idéologie au pouvoir, et elle ne doit donc pas être confondue avec la *Widerstand*, la Résistance politique, consciente et active. Une bonne information, telle qu'elle est donnée par la revue *La Réalité russe*, passant d'un système de représentations à un autre, d'une culture à une autre - de l'univers réel soviétique à l'univers mental anarcho-syndicaliste de Lazarévitch - , peut précisément conduire à une interprétation moins bonne, et quelque peu romantique. Les deux formes de «résistance» - le français n'a qu'un mot là où l'allemand en a deux -- sont confondues et cette confusion induit une certaine dose de *wishful thinking* consistant à voir dans ces critiques internes à l'URSS des années cinquante les signes d'une prochaine révolte générale contre le système communiste.

Insensiblement, l'étude des représentations conduit à celle des cultures, les deux domaines ne devant d'ailleurs pas être confondus. Parfois, d'une façon trop métaphorique, voire métonymique, on définit une «culture» par un «ensemble de visions du monde». La définition est bien trop courte, puisqu'elle réduit la culture à un système de représentations. Certes, toute culture englobe un ensemble plus ou moins cohérent de représentations, mais elle y ajoute autre chose de tout à fait fondamental: un ensemble de pratiques, de rites, de modes de vie, de manifestations, de productions de l'esprit et d'actions. Aussi les relations culturelles entre deux États passent-elles d'abord, même si elles ont pour objectif une meilleure perception réciproque et une meilleure compréhension mutuelle, par des visites concrètes d'écrivains et d'artistes, par l'organisation d'expositions et de manifestations dans l'un et l'autre pays. Cécile Hayat, sur les traces de la thèse d'Annie Guénard[6], a étudié les relations culturelles entre la France et la Tchécoslovaquie, de 1945 à 1969. Globalement, elles épousent l'évolution des relations politiques et se ressentent de l'éclatement de la guerre froide (l'Institut français à Prague est fermé en 1951) ; mais elles ont un certain degré d'autonomie, permettant plus tard, à l'heure de la «détente», d'ouvrir la voie à l'amélioration de relations diplomatiques entre les deux pays.

Le poids des cultures, des imaginaires et de la mémoire pèse lourdement sur les processus de décision en matière de politiques étrangères. Celles-ci pourtant, nous rappelle l'école «réaliste» ou «néo-réaliste» des politologues, dépendent d'éléments rationnels, dérivés de l'analyse objective de la réalité, de l'évaluation des rapports de force dans le monde et de l'appréciation des intérêts nationaux. L'historien constate que ces analyses de la réalité objective et ces estimations des rapports de puissance sont malgré tout subjectives. La définition même de «l'intérêt national» ne procède aucunement d'une évidence naturelle; elle est une construction qui s'inscrit dans le temps, qui résulte de la confrontation de différentes «idées de la nation» et de débats internes où se mêlent éléments rationnels et irrationnels. S'il fallait se fier à la seule rationalité et à la juste mesure des choses, marins français et marins italiens auraient dû s'entendre après 1949 dans le cadre de l'Alliance atlantique pour faire ensemble contrepoids à l'hégémonie de leurs amis américains et britanniques en Méditerranée. Ils ont bien essayé, mais Mattea-Paola Battaglia montre, on l'a dit, comment leur tentative, pourtant conforme aux «intérêts nationaux», a été hypothéquée par le poids des préjugés et des représentations du passé. Oui, Alan Milward a tout à fait raison de souligner que la construction

[6] GUÉNARD (Annie), *Présence culturelle française en Europe centrale et orientale avant et après la Deuxième Guerre mondiale (1936-1940 et 1944-1949)*, Université de Paris I, 1994.

européenne a réussi à se lancer et à se relancer tout simplement parce qu'elle était dans «l'intérêt national» des États et qu'elle était la meilleure planche de salut pour le maintien de l'influence de ces États-nations en Europe[7]. Il n'en reste pas moins vrai qu'une telle perception de «l'intérêt national» n'a pas été évidente, pas même pour des diplomates professionnels. Ghislain Sayer a repéré toutes les premières réticences, inhérentes à la culture du Quai d'Orsay, à l'encontre du Marché commun au moment des négociations de 1955-1957. Dans cette IVème République pourtant finissante, c'est finalement l'autorité politique qui a réussi à imposer sa volonté européenne aux instances administratives[8]. À côté de la notion d'«intérêt national» existe aussi celle d'«identité nationale» qu'il convient aussi de prendre en compte dans la compréhension d'une politique extérieure. Les deux notions ne se confondent pas. C'est essentiellement pour des raisons d'identité nationale et non d'intérêt national que les Français sont timides face au mouvement de décolonisation à la fin des années quarante et au début des années cinquante, que les Britanniques sont méfiants à l'égard du processus d'intégration européenne à la même époque. Il faut souvent du temps pour que certaines prises de conscience - souvent à l'occasion d'échecs pleins d'enseignements, Dien-Bien-Phu, Suez - modifient l'identité nationale, changent la relation de la nation au monde et à l'Europe, débroussaillent le chemin de l'intérêt national au point de le rendre plus visible à l'ensemble de la société. Les Français finissent par décoloniser et les Britanniques par entrer dans la CEE. Ces décalages ne sont pas obligatoires. Il arrive aussi qu'une politique extérieure tienne compte simultanément de l'identité et de l'intérêt collectifs. Tel est le cas de l'Autriche à partir du traité d'État de 1955. Sophie Enos montre comment ce pays a su négocier puis gérer sa « neutralité », en apparence imposée de l'extérieur, pour en faire une politique active à la fois conforme à son intérêt national et capable de construire une nouvelle identité autrichienne.

Les travaux de ces jeunes chercheurs auraient fait plaisir à René Girault, car ils ne se contentent pas d'apporter une plus-value de connaissances; ils enrichissent aussi la réflexion historique, mettent en perspective des notions essentielles et nourrissent un questionnement fécond sur notre discipline.

---

[7] MILWARD (Alan), *The European Rescue of the Nation State*, University of California Press, 1995.

[8] Voir aussi la thèse de RIONDEL (Bruno), *Maurice Faure, un artisan de la construction européenne*, Université de Paris I, 1998.

Robert Frank

Hommage à René Girault, p. 17-26

Le premier choc est venu en janvier 1998, lorsque nous avons appris la maladie de René Girault. Une maladie qui, si j'ose dire, l'a frappé en pleine santé. Sa vitalité, sa solidité, sa pugnacité, son courage lui ont fait livrer une bataille longue et inégale. Jusqu'au bout, René Girault s'est battu bec et ongles contre la mort, qu'il regardait en face. Lucide, oui, il l'était complètement: il savait tout de son mal et des progrès de son mal.

Sa meilleure arme a été de croire en son combat, ou de faire comme s'il était absolument nécessaire, vital d'y croire et de s'y identifier. Tant qu'il y a de la lutte, il y a de la vie. René était un lutteur, il était du côté de la vie. Puisqu'il avait l'inflexible volonté de ne pas lâcher la lutte, il n'y avait aucune raison valable qu'il soit lâché par la vie...

Le deuxième choc est venu malgré tout, avec la nouvelle de sa disparition, le 8 juillet 1999. On a beau savoir la puissance de l'inéluctable, on ne réussit pas à s'y préparer vraiment. Peut-être parce que René lui-même nous avait insufflé le vent de son espoir. Sa fin a été exemplaire, elle n'en est pas moins cruelle. René, on l'admirait, et son dernier combat a forcé notre admiration; mais, René, on l'aimait aussi.

Je n'apprendrai rien à personne en disant que René Girault était un grand historien, un chercheur fécond, un grand enseignant et un intellectuel attentif aux débats et aux combats de son temps. Mais sa vie était bien plus que cela. Travailleur acharné, il n'en avait pas moins le goût des loisirs, de la vie de famille et le sens de la fête. Aussi est-il difficile de séparer ce qui fut sa vie professionnelle de ce que fut sa vie tout court. En vérité, face à l'histoire, comme face à la vie, il manifestait la même gourmandise, la même passion, la passion de l'humain, un attachement tant aux hommes du passé dans ce qu'ils ont de plus humain qu'aux êtres du présent. «Rien de ce qui est humain ne m'est étranger», la formule du poète latin Térence aurait pu être complètement sienne. Le récit de sa vie d'historien, c'est aussi le récit de ses rencontres et de son talent à réunir, à retenir, à maintenir des cercles d'amis dans le sentiment d'une belle fidélité.

Né en 1929, il fait ses études au lycée Jean-Baptiste Say, lieu sur lequel il a su retourner et nouer de nouveaux liens lorsqu'il fut invité à raconter aux élèves ce qu'était un lycée parisien sous l'Occupation. Ses études à la Sorbonne le conduisent à l'agrégation d'histoire en 1955. Récemment, dans le premier chapitre de son dernier livre, *Être historien des relations internationales*[9] - c'était le texte d'exposé de son dernier séminaire avant sa retraite en 1994-, il a su rendre avec bonheur l'atmosphère du Quartier latin pendant les années cinquante: la Sorbonne, la bibliothèque Lavisse, les cours de ses maîtres, ceux de Pierre Renouvin en particulier qui l'ont tant marqué, au point de fixer sa destinée scientifique. Après l'agrégation, c'est le service militaire, dont une partie se passe en Algérie où il est supposé, selon l'expression significative de l'époque, être en charge du «maintien de l'ordre». Cette «guerre» qui n'était pas nommée, René n'a d'ailleurs pas eu à la faire réellement. Mais il fait partie de cette génération d'hommes de gauche profondément choqués par la politique de Guy Mollet: très souvent, il a évoqué cette détestation personnelle et générationnelle pour l'homme, un socialiste, qui avait développé une telle politique en Algérie et à Suez.

Il est ensuite nommé professeur de lycée, au Mans, puis à Paris à Janson de Sailly, où il a la joie de se trouver collègue de son père, professeur de mathématiques. René enseigna près de dix ans en lycée, jusqu'en 1965. Deux lustres, pour prouver et éprouver ses dons de pédagogue. Pendant qu'il est professeur dans l'enseignement secondaire, il entreprend sa thèse de doctorat d'État sous la direction de Roger Portal sur les relations financières et économiques entre la France et la Russie entre les années 1880 et 1914. Un travail intensif dans les archives françaises et russes, de nombreux voyages dans l'URSS de l'époque et à travers les continents. Assurément, ces années ont fait de lui à la fois un historien de la Russie, un historien des relations internationales, un voyageur avide de

[9] René Girault, *Être historien des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 435 p.

connaître les pays, de connaître le monde. Sa thèse est soutenue en 1971, publiée en 1973 (et republiée en 1999 par le Comité pour l'histoire économique et financière de la France).

Il y a, pendant ces années soixante-dix, toute une belle gerbe de grandes thèses en histoire des relations internationales qui, accompagnant celle de René, portent sur la Belle Epoque, de Pierre Guillen à Raymond Poidevin, de Jean-Claude Allain et Jacques Thobie à Pierre Milza. Sur les traces de leur maître Pierre Renouvin, ils contribuent tous à faire sortir l'histoire des relations internationales de l'ornière de l'histoire diplomatique traditionnelle. L'ambition de René a été précisément d'écrire une histoire large qui dépassât celle des simples relations entre les diplomates, entre les États. Voulant reconstituer une histoire globale de tous les types de rapports entre les hommes «séparés par les frontières», il est devenu un authentique «historien des relations entre les peuples».

À l'époque de sa thèse et dans les années suivantes, il a d'abord mis l'accent sur les relations entre les économies. Sa rencontre avec Jean Bouvier, historien économiste, de neuf ans son aîné, est déterminante à cet égard. Il fait sa connaissance en 1965, lorsqu'il entre dans l'enseignement supérieur, comme maître-assistant à Lille. René a pour Jean une admiration profonde et une amitié sans faille qui a beaucoup compté dans sa vie. Disons le clairement, c'est l'époque où de nombreux intellectuels français sont impressionnés par la cohérence du système explicatif marxiste. Aussi, dans le cadre des débats sur «l'impérialisme», René Girault s'est-il alors beaucoup interrogé sur le poids des «forces économiques» dans les relations internationales, dans les rapports de force ou de domination à travers le monde. De cette réflexion, il a tiré deux leçons en apparence contraires: qu'il n'est pas raisonnable d'étudier la vie internationale sans prendre en compte la dimension économique des rapports entre les États et entre les nations; qu'il n'est pas juste, à l'inverse, de dire que «l'impérialisme» est le «stade suprême du capitalisme» ou que le grand méchant loup capitaliste est le grand responsable de la guerre de 1914-1918. Voilà une génération d'historiens dont les certitudes de départ ont été dissoutes par la recherche historique. Dans les archives, ils ont rencontré des hommes, pas des systèmes. L'apport personnel de René Girault est d'avoir montré la diversité des stratégies au sein des milieux industriels et bancaires au début du siècle, ainsi que le clivage entre les partisans nationalistes du «partage des terres» et les adeptes internationalistes du «partage des affaires», ceux-ci prenant d'ailleurs de plus en plus d'importance dans les années qui précédaient 1914. Ce clivage prouvait à tout le moins que l'éclatement de la Grande Guerre n'était ni automatique ni déterminé par l'attitude des cercles économiques, même si leur rôle dans la vie internationale fut considérable. Très tôt, René Girault considérait que l'histoire des relations économiques était à bien des égards inséparable de l'histoire des mentalités. Son étude des hommes d'affaires est passée par l'analyse de la formation, des perceptions et de la culture de ces personnages influents, toutes sortes d'éléments qui expliquent les différentes visions du monde au sein d'un même milieu.

Précisément, cette approche perceptionniste et culturelle n'a cessé ensuite de se développer dans les travaux de René Girault. Précurseur, il a joué, pour les générations d'historiens qui suivaient la sienne, le rôle de «passeur» tant il a contribué au passage d'un stade historiographique à l'autre, de l'histoire économique à l'histoire culturelle. Cependant, il faut le dire avec force, s'il a précédé les modes, il a refusé d'y sacrifier, rejetant les explications monistes et les schémas réducteurs: même s'il s'intéressait à l'économie, il a écarté, il y a vingt-cinq ans, l'explication par le «tout économique», de même que plus récemment son intérêt pour la dimension culturelle ne l'a pas enfermé dans le «tout culturel». Sa vision de l'histoire, comme sa vision de la vie ou sa vision de l'homme était globale, faisant de lui fondamentalement un humaniste. On peut étudier l'homme en le disséquant, mais pour le comprendre, du moins si on veut le comprendre, il faut, à un moment ou à un autre, en recomposer les éléments, tous les éléments.

En 1973, René Girault est élu professeur à l'Université de Paris X-Nanterre. Il a hautement contribué, avec René Rémond, Maurice Lévy-Leboyer et le regretté Philippe Vigier, à faire les riches heures de la section d'histoire contemporaine de cette université. Ces années correspondent pour lui à une ronde vertigineuse de cours, de colloques organisés, de chantiers de recherche ouverts. L'enseignement était une part importante de sa vie, autant que la recherche. Dans ses cours, il aimait

problèmatiser et ne concevait l'histoire que sous forme de questions qui donnent sens; mais il n'envisageait pas non plus l'histoire sans récit. L'histoire, c'est aussi la vie et il savait fasciner ses étudiantsavec ses talents de conteur et d'imitateur: il fallait l'entendre raconter Yalta, faire vivre cette conférence de Crimée, jouant le rôle des trois protagonistes, prenant tour à tour les accents russe, anglais, américain, pour faire magistralement comprendre les grands enjeux géopolitiques du moment, comme si vous y étiez. Beaucoup de ses étudiants se souviennent aussi de ses imitations du général de Gaulle: la conférence de presse du 14 janvier 1963, avec le double «non» à la candidature de la Grande-Bretagne et au grand dessein de Kennedy, il savait la faire vivre en direct.

Ce souci de la pédagogie, il l'a prouvé en répondant à l'appel du ministre Alain Savary en 1982 qui lui demandait une enquête sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Infatigable, il a arpenté toutes les régions de France pour scruter les écoles, les collèges et les lycées; et son rapport de 1983[10] a été une base essentielle pour les réformes qui ont suivi dans l'enseignement de ces disciplines.

En 1983, il est élu à la succession de Jean-Baptiste Duroselle, à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Une nouvelle étape commençait, avec la création, au sein de cette université, de l'Institut Pierre Renouvin, où il a su organiser l'amalgame des générations de chercheurs. Par sa direction vigilante, il a conduit plusieurs dizaines de thèses jusqu'à leur terme. Lors des soutenances, - il y a peu de temps encore, alors qu'il était malade-, il avait une façon si particulière de présenter le thésard qu'il avait dirigé, de le mettre en valeur, de souligner l'originalité de son parcours, montrant qu'une thèse est aussi une aventure humaine, pas seulement une œuvre d'érudition. Soucieux de l'avenir des étudiants en histoire et en sciences humaines, étudiants qui ne se destinent qu'en minorité à l'enseignement et à la recherche, il a créé à Paris I le Magistère de Relations internationales et action à l'étranger. Il a dû se battre pour imposer cette formation à la fois sélective et pré-professionnalisante, qui paraissait alors à certains contraire aux traditions de l'Université. Or, il était particulièrement fier de cette création, et il avait raison de l'être, puisque ce magistère répond précisément à une des hautes missions de l'Université en procurant des emplois et des débouchés variés aux étudiants. Continuant ce qu'il avait commencé dès la période de Nanterre, il a créé un vaste réseau européen d'historiens, d'abord autour de son projet d'étude de «la perception de la puissance» dans quatre pays, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie, puis autour du projet sur «les identités européennes au XXème siècle ». De fait, il devenait ainsi le fondateur d'une authentique communauté européenne d'historiens, qui compte aujourd'hui près de 180 chercheurs répartis dans une quinzaine de pays différents.

Rassembleur de générations, d'universitaires d'un grand nombre de nations, générateur de symbioses et de synergies, René Girault avait l'autorité naturelle et le goût essentiel pour réunir des chercheurs de sensibilités différentes. Là était sa fierté, car s'il avait ses engagements - pour la gauche, pour l'Europe-, s'il les exprimait pour que personne ne soit trompé, il ne cherchait surtout pas à les imposer, d'autant que sa lucidité pouvait le rendre très critique tant à l'égard de la gauche - le « syndrome Guy Mollet » - qu'à l'égard de la construction européenne.

Toute son œuvre[11] se plaçait dans la lignée des enseignements de Pierre Renouvin, dont il donna le nom à notre Institut. Il convient évidemment d'associer le nom de Jean-Baptiste Duroselle. Ces trois historiens, Renouvin, Duroselle, et Girault avaient bien des points en commun: chacun à sa manière avait une conception humaniste de l'histoire, une vision large et ouverte de la notion de relations internationales, un grand talent et une forte inclination pour la réflexion méthodologique sur leur propre discipline, une volonté de lier l'enseignement et la recherche, le souci de former des jeunes chercheurs pour que la relève soit assurée. Voilà pour toutes les équipes de notre Institut à la fois un riche héritage, un ample défi et un clair message: continuons de chercher, de questionner, de

---

[10] René Girault, *L'histoire et la géographie en question. Rapport au ministre de l'Éducation nationale*, MEN, 1983, 201 p.

[11] Voir la liste des publications de René Girault à la fin de l'ouvrage *Être historien des relations internationales*, *op. cit*.

transmettre et d'innover sans cesse dans le domaine de l'histoire des mondes étrangers et des relations internationales.

Nous avons été nombreux à travailler sous la direction de René Girault. Beaucoup d'entre nous, ici, pourraient dire ce qu'il a représenté, pour eux, comme directeur de recherches. La dernière génération de thésards, à laquelle nous appartenons, a eu le privilège de le connaître aussi à l'heure de la retraite, et d'une plus grande disponibilité. Nous souhaitons donc aujourd'hui témoigner, en particulier, à sa famille, de ce que nous a apporté ce cheminement qui, pour beaucoup d'entre nous, a débuté dès la licence, il y a une douzaine d'années.

René Girault a d'abord été pour nous un professeur. Servi par un indéniable talent d'imitateur, il savait rendre ses cours magistraux attrayants et vivants. Pour nous, ce fut un conteur au sens propre du terme, un raconteur d'histoires. Il n'était pas rare, en l'écoutant, d'abandonner son stylo pour se laisser emporter quelques minutes par son récit. Les vastes fresques qu'il brossait nous séduisaient par leur ampleur, et le sens de la synthèse qu'elles révélaient.

Plus tard, dans le cadre des séminaires de recherche, il nous a ouvert de nouveaux champs d'exploration, de nouvelles terres d'aventures intellectuelles. Proposant une approche globale de l'histoire, appliquée aux relations internationales, une histoire totale, il nous a invité à la suivre dans sa réflexion. De l'entre-deux-guerres à la guerre froide, il nous a lancé sur des thématiques variées: les organisations internationales, les milieux, les bureaucraties et les réseaux, tant nationaux que transnationaux. La réflexion méthodologique, dont il était féru, ne lui faisait pas oublier l'importance des hommes. Hauts fonctionnaires - civils et militaires - hommes politiques et hommes d'affaires, banquiers, industriels, mais aussi syndicalistes ou intellectuels... il n'est guère d'acteur des relations internationales qui ait échappé à sa curiosité. Celle-ci s'exerçait selon des approches originales, faisant une part belle et nouvelle aux questions de perception et de représentation.

Historien des relations internationales, le monde était son horizon. Mais c'est l'Europe, qui a constitué son champ d'interrogation privilégié. Des années de recherche collective ont généré un vaste réseau d'historiens, de l'Atlantique à l'Oural, auquel il a, d'emblée, associé les jeunes chercheurs.

Le mélange des générations fut une marque distinctive des années Girault. Au-delà de son caractère naturellement conciliant, notre patron avait suffisamment côtoyé de diplomates, de papier ou de chair, pour savoir réunir et proposer des synthèses. C'était un entrepreneur et un rassembleur.

Il l'a manifesté en fondant l'Institut Pierre Renouvin. En en faisant une maison ouverte, il a créé une véritable famille. Invitant ses étudiants à travailler ensemble, à échanger, à nouer des relations d'amitié entre eux, bien au-delà des frontières géographiques et intellectuelles de leurs recherches initiales, il nous a obligé à voir large dès le départ. Nous faisant confiance, sans attendre l'achèvement de nos thèses, il nous a donné l'occasion de faire nos premiers pas: premières communications, premières publications, premières reconnaissances.

René Girault était ainsi devenu, pour nombre d'entre nous, un ami. Les rendez-vous de travail qu'il nous accordait ces dernières années, à son domicile, et pour lesquels il avait, comme il le dit lui-même, «enfin du temps disponible», constituaient des moments de rencontre privilégiés. Ces entretiens dépassaient toujours le cadre professionnel. S'il nous rappelait fermement aux exigences de notre recherche, il n'oublait jamais de souligner l'importance de la réalisation individuelle et familiale. L'épanouissement personnel ne pouvait, à ses yeux, être distingué de la réussite professionnelle.

L'esprit qu'il a insufflé demeure aujourd'hui. Il demeure, par la solidarité et la proximité qui nous lient. Il demeure, par tous ceux qui, à l'IPR et ailleurs, inventent à leur tour, et à leur manière,

comment «être historien des relations internationales». Aujourd'hui, pour nous, ce n'est pas un maître qui s'en va, c'est un ami qui demeure.

FRANÇOIS DURPAIRE

François Durpaire, p. 29-50

Le rôle des missions protestantes américaines dans la décolonisation de l'Afrique noire francophone (1942-1962)

Devant une assemblée de sénateurs américains, de membres du gouvernement et de représentants d'Églises, un missionnaire américain partant pour l'Afrique exprime ses ambitions :

« Il est grand temps que notre idéal démocratique nous fasse prendre conscience des devoirs qui nous incombent envers les peuples sous dépendance de manière à devenir pour eux des émancipateurs ».

Ses propos, qui sont tenus au sortir de la Seconde Guerre mondiale, sont révélateurs d'un nouvel état d'esprit : les problèmes coloniaux ne sont plus l'affaire des seules puissances coloniales et de leurs gouvernements. Ils concernent la communauté internationale et au premier chef les États-Unis de tradition anticolonialiste. Ils intéressent tous les acteurs présents en Afrique, même si leur démarche n'est pas immédiatement politique.

Les missionnaires constituent la majorité des Américains vivant en Afrique. Ils atteindraient le nombre de 10 500 en 1960, soit 65 % du total des missionnaires protestants! Cette importance numérique invite à se demander quelle influence réelle ces missions ont eue et quel rôle elles ont joué dans les décolonisations.

L'espace de notre étude pose le problème de l'émancipation en des termes originaux. En effet, le protestantisme n'est pas, en Afrique noire francophone[12], dans son espace «naturel»; le protestantisme n'a pas ici de légitimité reconnue (comme en Afrique britannique). Dans le cas de l'Afrique belge, il y a une collusion évidente entre l'administration et le mouvement missionnaire catholique, le protestantisme étant clairement considéré comme une religion étrangère. La France, république pourtant laïque, ne se comporte pas différemment dans ses territoires. À l'exception peut-être du Cameroun et du Togo (anciennement allemands), les missions protestantes sont vues comme des missions étrangères dont il faut se méfier. La légitimité des missions catholiques vient, en revanche, de l'ancienneté de leur implantation et de leur caractère prétendument national. Tout se passe comme si le principe de laïcité ne s'appliquait qu'au seul territoire métropolitain. Le protestantisme en Afrique francophone subit l'opposition de l'administration coloniale qui multiplie les obstacles à son action.

Paradoxalement, cette situation, loin de l'affaiblir, semble en faire sa force. Les relations difficiles avec les autorités ont pour contrepartie une popularité accrue auprès des Africains : si cette religion est maltraitée, c'est qu'elle est étrangère à la colonisation et qu'elle peut donc jouer le rôle de refuge politique. Le paradoxe n'est donc qu'apparent. Là où le protestantisme est «minoritaire» (Afrique francophone), il apparaît comme un moyen d'émancipation; les conversions se multiplient. Là où il est «officiel» (Afrique britannique), il semble être l'allié des autorités coloniales; son prestige est moindre auprès des populations locales.

Cette force de la subversion apparaît dans les chiffres. En 1955, l'Afrique belge, malgré l'emprise de l'Église catholique, est le troisième grand centre de protestantisme africain (787 000 fidèles), derrière

[12] Dont le dernier territoire, le Rwanda-Urundi, accède à l'indépendance en 1962.

l'Afrique du Sud et le Nigéria[13]. Certes, l'Afrique belge est un vaste territoire, comptant plus de quinze millions d'habitants. Cependant, le constat est le même si l'on étudie les pourcentages.

L'Afrique noire belge compte 5 % de protestants, le Cameroun 6 % (213 000 protestants), Madagascar 12 % (527 000 protestants), soit plus que de nombreux territoires britanniques. Le Kenya n'a que 4,5 % de protestants, le Tanganyika moins de 4 %... La vitalité, le dynamisme du protestantisme en Afrique francophone sont donc bien liés à sa situation de minorité, de même que c'est son caractère officiel qui le fait péricliter dans de nombreuses régions de l'Afrique britannique.

La force des missions américaines

La conférence d'Otterbein (19-25 juin 1942)

La *Foreign Missions Conference of North America* réunit à Otterbein College (Westerville - Ohio) la première «*Church Conference on African Affairs»*. Il s'agit de réfléchir sur l'action chrétienne en Afrique et la création d'une Église africaine. Cette conférence donne un certain nombre de recommandations allant dans le sens d'une participation de plus en plus large des Africains aux affaires publiques. (Aucun changement politique ne doit se faire dans les colonies sans tenir compte des populations intéressées).

Dans cette perspective, les États-Unis ont un rôle déterminant à tenir :

«Le gouvernement des États-Unis doit se préparer à se joindre aux autres nations dans une organisation internationale qui [...] veillera à ce que les articles de la Charte de l'Atlantique soient dûment appliqués, de manière à protéger les intérêts des peuples africains »[14].

Les organisations protestantes américaines militent pour un régime international de tous les territoires qui ne seraient pas encore capables de se diriger eux-mêmes : mandat, *trusteeship*, *gardianship*[15]. Le système de tutelle internationale proposé par la diplomatie américaine à la fin de la guerre émanerait donc de la conférence d'Otterbein. A la veille de Dumbarton Oaks (septembre 1944), le conseil des missions américaines fait tenir à Cordel Hull et EdwardJrStettinius une série de recommandations concernant la politique d'émancipation des peuples sous tutelle. A Hot Springs (1945), la délégation américaine ne manque pas de rendre «hommage aux travaux d'approche accomplis par les organisations des Églises protestantes des États-Unis et de Grande-Bretagne».

La conférence d'Otterbein préconise également que soit créée au sein du *State Department*, une division qui s'occuperait spécialement des affaires africaines (à l'époque, l'Afrique est du ressort de la division du Proche-Orient ou de l'Europe occidentale). Suite à ces recommandations, une division africaine (*African division*) est effectivement créée au *State Department*. Elle est composée de huit spécialistes de l'Afrique et se tiendra d'ailleurs en contact permanent avec les organisations missionnaires américaines.

---

[13] Dans ces deux territoires, c'est la reconnaissance d'Églises locales très autonomes qui a permis de maintenir le mouvement nationaliste au sein du christianisme.

[14] Archives du ministère de la France d'outre-mer (ci-après AMFOM), Aix-en-Provence, carton 2190, dossier 1, Rapport du capitaine Brun sur les missions protestantes, 1945

[15] Le mot*gardianship*(placé sous la garde) pour désigner le statut des territoires coloniaux marque bien que leur état présent n'est pas permanent, qu'un territoire est remis à une nation pour l'amener à se gouverner lui-même dès qu'il en sera capable

Le symbole de ce rôle des missions dans la diplomatie américaine (et de cette interaction du religieux et du politique) est la personnalité de John Foster Dulles. Celui-ci est à la fois président du Comité protestant pour une paix juste et durable et conseiller technique du gouvernement américain à la conférence de San Francisco et de Londres. Au Congrès fédéral des Églises du Christ à Columbus (Ohio), il demande aux puissances coloniales de promouvoir le bien-être des peuples sous leur dépendance, «l'assurer leur développement économique et social et d'instaurer des essais de gouvernement par eux-mêmes en aidant le progrès de leurs libres institutions politiques». En 1953, John Foster Dulles est nommé secrétaire d'État par le président Eisenhower...

C'est cependant leur présence massive sur la terre d'Afrique qui assure aux missions américaines leur moyen d'action le plus efficace. Le mouvement missionnaire protestant est tout d'abord d'une grande diversité. Pour le Rwanda-Urundi, territoire pourtant minuscule, on compte, en 1952, dix-huit missions américaines différentes. On imagine ce qu'il en est pour le Congo! Il est possible de dresser un tableau des missions américaines présentes dans cet immense territoire[16]. Toutes les grandes confessions protestantes y sont représentées : les missions luthériennes (*United Lutheran Church in America*, etc.), les missions de «frères», les missions calvinistes (*Presbyterian Church in the USA*, etc.), les missions épiscopaliennes, puritaines, baptistes ou méthodistes... En marge de ces confessions classiques, on trouve des mouvements prophétiques comme les adventistes (ils seraient aussi très actifs au Rwanda-Urundi et compteraient mille deux cents fidèles au Cameroun français). Quant aux «*Assemblies of God*», mouvement prophétique originaire de l'Arkansas, ses dirigeants revendiquent en 1952 mille fidèles au Congo belge et plus de mille trois cents en Afrique française! Enfin, les missions libres, indépendantes de toute confession, sont particulièrement nombreuses au Congo belge. La *Christian and Missionary Alliance* compte dans la région du bas Congo 22015 fidèles, un personnel américain de 29 missionnaires et un personnel africain massif : 910 missionnaires. Il y aurait 6309 fidèles en AOF et 589 au Gabon. L'*American Bible Society* joue, elle aussi, un rôle déterminant en publiant, à la demande des missionnaires américains, des textes religieux dans les langues vernaculaires. Ainsi, des publications en lega, kikwango ou otetela existent au Congo belge; des bibles en malinké circulent en AOF...

Le Congo belge est la colonie où les missions protestantes américaines sont les plus nombreuses; sur les 1500 missionnaires protestants présents au Congo, les trois quarts sont américains. Cependant, cette diversité, qui est l'indice d'une grande vitalité, peut aussi constituer un handicap. Ainsi, l'*Africa Inland Mission*, mission libre très stricte du point de vue doctrinal, s'oppose à la présence d'innovateurs tels que les adventistes. Les germes de la division existent et menacent l'efficacité du mouvement missionnaire dans son ensemble. La nécessité d'efforts dans le sens de l'unification apparaît donc de plus en plus impérieuse...

La conférence missionnaire protestante du centre-ouest africain (13-24 juillet 1946)

Lors de la conférence missionnaire protestante du centre-ouest africain, qui se tient à Léopoldville, deux cents pasteurs, dont une majorité d'Américains, réfléchissent à l'unification de l'Église protestante. Tout doit être fait pour amener les Noirs à aimer les pays qui leur envoient des apôtres. A la suite de cette conférence est décidée la création d'une Église protestante unique du centre-ouest africain (AEF, Congo belge, Angola). Le pasteur Emory Ross, secrétaire de la conférence des missions étrangères d'Amérique du nord, préside la séance inaugurale. Il ne cache pas son admiration pour l'ONU et tout le bien qu'il en attend dans les applications de la charte de San Francisco. Le consul général de France au Congo belge, présent à la conférence, fait état de ses inquiétudes à Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères :

---

[16] Les chiffres qui suivent sont extraits de l'article :«Les missions protestantes américaines en Afrique», *Zaïre.Revue congolaise*, vol VI, n°4, avril 1952, p.273-280.

«Le gouvernement américain ne craignant pas d'écarter les missionnaires de leur véritable apostolat, s'en sert pour étendre son influence sur les pays du centre-ouest africain. Sans mettre en doute les bonnes intentions qui animeront les véritables pasteurs venant des États-Unis, il n'est pas douteux qu'ils disposent de fonds considérables et que les autochtones seront ainsi attirés dans l'orbite américaine »[17].

Pour contrebalancer cette influence, le consul propose le développement en Afrique francophone de missions protestantes françaises et britanniques.

L'événement principal de cette conférence est cependant le scandale suscité par le discours inaugural du consul Buell (consul général des États-Unis au Congo belge). Celui-ci affirme que chaque missionnaire est un «représentant de son pays à l'étranger». Il laisse de côté les aspects religieux et spirituels de la mission pour n'insister que sur son aspect politique et économique. Il évoque les «responsabilités qui incombent à tout missionnaire dans le domaine politique». Au Congo belge, 90 % des résidents américains sont missionnaires. Les connaissances que les Africains peuvent avoir sur les États-Unis dépendent donc uniquement des missionnaires. Il faut opérer une plus grande sélection dans le choix des missionnaires envoyés au Congo belge, établir des inspections plus fréquentes et veiller à la mise à la retraite des missionnaires trop âgés. Le relèvement du niveau des missionnaires doit permettre d'augmenter leur prestige :

« Le rôle du missionnaire dépasse le besoin sentimental de faire du bien à son prochain; c'est une profession dans laquelle il faut devenir expert ».

Ce discours est très mal reçu. Les consuls français et britannique reprochent au consul américain de ne pas les avoir consultés sur le texte du discours qu'il devait prononcer comme doyen du corps consulaire. Les autorités belges envisagent de demander au gouvernement américain le rappel du consul incriminé. Cette démarche ne sera pas nécessaire. Quelques jours après ce discours, le 23 juillet, Buell est nommé consul général à Johannesburg et quitte donc le Congo belge...

L'unité est un enjeu majeur. Elle permet aux missions de lancer des messages clairs et cohérents. Le Conseil national des Églises chrétiennes (FCCC) fait paraître en 1956 une déclaration sur la responsabilité américaine envers l'Afrique. La présence d'une minorité noire sur le sol américain ne rend-elle pas les États-Unis plus concernés que n'importe quel pays par la situation des Noirs africains ? Dans les faits, ce progressisme se traduit par la volonté de confier les nouvelles Églises aux Africains. Le 4 mai 1960, le révérend méthodiste Gerald Kennedy déclare que «l'église chrétienne doit être indigène ou elle sera rejetée comme une foi étrangère». En avril 1952, les autorités du Cameroun se plaignent des pasteurs africains de la mission protestante américaine de la région d'Edea. Ces derniers auraient «soutenu ouvertement la candidature à l'assemblée territoriale du leader de l'UPC, Um Nyobé, dont «l'attitude anti-française est bien connue»[18]. Ruben Um Nyobé, fondateur de l'Union des populations du Cameroun (UPC), lié tout d'abord au RDA, n'a pas suivi son revirement. Il est resté sur une ligne intransigeante, réclamant l'indépendance du Cameroun unifié et l'élection immédiate d'une assemblée législative au suffrage universel. Les encouragements donnés à Um Nyobé par les pasteurs américains sont donc significatifs. Un rapport préparé par le ministère de la France d'outre-mer attribue la responsabilité d'incidents constatés en 1949 et 1950 au nord de la Fédération à l'influence néfaste des établissements protestants locaux :

«Francophobes ou candides rêveurs, la plupart des pasteurs anglo-saxons contrecarraient volontairement ou par maladresse tout acte de commandement de l'administration».

Le rapport s'en prend plus particulièrement aux Églises réformées noires :

---

[17] AMFOM, Affaires politiques, carton 2190, dossier n°6, 27 juillet 1946, M.de Saint-Martin, consul général de France au Congo belge à Georges Bidault, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères

[18] AMFOM, Affaires politiques, carton 2224, dossier n°3 : *Les États-Unis et l'Afrique 1947-1953*, «Activités des sectes protestantes anglo-saxonnes en Afrique noire française».

«Ces Églises, conservant quelques pratiques apprises des pasteurs américains, sont surtout orientées vers l'émancipation et le racisme noir [...]; des slogans anti-français et anti-européens sont souvent propagés par les évangélistes»[19].

En avril 1958, un spécialiste de l'Afrique au Quai d'Orsay, Paul Marc Henry, déplore la difficulté qu'il y a à combattre la propagande qui s'exerce en faveur des agitateurs du Cameroun, «compte tenu des liaisons étroites qui existent entre les nationalistes et les Églises presbytériennes noires des États-Unis»[20].

Le statut difficile des missions protestantes

En Afrique française

Ce dynamisme des missions protestantes se fait dans un contexte d'hostilité des autorités coloniales. La présence en territoire français d'institutions étrangères est considérée par ces derniers comme une atteinte au principe de la souveraineté absolue. On dénonce le fait que de nombreux Africains affiliés à des groupements nationalistes ont été formés par les missions américaines ou sont eux-mêmes des pasteurs.

En juin 1945, l'agitation nationaliste à Madagascar est attribuée à trois pasteurs hovas. Dans la nuit du 29 au 30 mars 1947, les nationalistes malgaches reprennent l'offensive, en massacrant des colons et en opérant des sabotages. Le Quai d'Orsay demande au département d'État d'inviter le consul général des États-Unis à Tananarive à «démentir les allégations des rebelles qui voudraient faire croire à une complicité morale et même matérielle des États-Unis avec eux»[21]. Le gouvernement américain, au grand dam des Français, refuse de prescrire à son agent consulaire une attitude qui pourrait être interprétée comme «le désaveu des aspirations d'un peuple vers la liberté».

Les autorités coloniales rappellent le passé de l'île. En 1869, les révoltes nationalistes malgaches, qui conduisirent les Français à la conquête, n'avaient-elles pas été les conséquences de la conversion au protestantisme de la reine Ranavalona II et de plusieurs de ses ministres ?

On s'inquiète également du soutien financier dont bénéficient les missions américaines, une grande partie de leurs subsides provenant de l'institution Rockfeller. Pour contrebalancer ce soutien, les autorités françaises entendent favoriser les missions catholiques au détriment du principe d'égalité de traitement défini par le décret du 16 janvier 1939[22].

En Afrique belge

L'action des missions américaines rencontre plus de difficultés encore dans les colonies belges. La convention de 1906 donnait une influence presque exclusive aux missions catholiques belges. Ces derniers se voyaient octroyer des concessions foncières à perpétuité : des subventions leur étaient allouées pour leur activité scientifique, enseignante et religieuse.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'administration coloniale continue à accorder sa préférence aux institutions catholiques en tant qu'agent d'éducation. L'entrée du territoire n'est pas

---

[19] AMFOM, *ibid.*, «Le commissaire de police, chef de la Sûreté, à Monsieur le directeur de la Sûreté d'AEF, Brazzaville»

[20] Archives du ministère des Affaires étrangères (ci-après AMAE),*Relations des États-Unis avec l'Union française*, Rapport de Paul Marc Henry sur la tournée qu'il a faite aux États-Unis, 26 avril 1958

[21] AMAE, série Amérique, sous-série États-Unis, microfilm 127, Bonnet à Bidault, 17 octobre 1947

[22] Ce décret reconnaît la personnalité aux circonscriptions missionnaires, sans aucune condition de nationalité et sans contrôle ni prévention contre les activités étrangères.

refusée aux missions américaines. Cela serait contraire à la convention de Saint-Germain et à la charte des Nations Unies. Cependant, elles n'ont pas le droit de recevoir des subventions du gouvernement colonial. Ces privilèges sont réservés aux missions dites «nationalistes»[23]. Il s'agit bien de la reconnaissance d'une religion d'État au sein de la colonie.

Malgré cette inégalité de traitement, il y a plus d'élèves dans les écoles des missions protestantes anglo-saxonnes que dans celles des missions nationales (on sait pourtant que le gouvernement belge considère que l'éducation des Noirs doit être confiée aux institutions religieuses). Après la guerre, l'arrivée de missionnaires américains est massive. Ils forment donc un groupe de pression influent, rendant le maintien d'un statut inégalitaire de plus en plus difficile. Les demandes américaines se multiplient et conduisent les autorités coloniales à réviser leur politique à l'égard des missions étrangères.

Le cas des YMCA

En marge du mouvement missionnaire, on trouve les YMCA[24], qui cherchent aussi à s'implanter en Afrique. En mai 1947, George Haynes, président de l'organisation, accompagné du pasteur Gaillard, secrétaire général de l'Union Française des jeunes gens se rend en AEF et au Congo belge. Ce voyage suscite les plus grandes méfiances de la part des autorités coloniales. Il faut dire que George Haynes est un fervent militant anti-colonialiste. En 1954, il est l'un des fondateurs de l'*American Committee in Africa*, qui se donne pour but de lutter contre «le colonialisme sous toutes ses formes» et d'aider les peuples africains à acquérir leur indépendance. L. Petillon, gouverneur général du Congo belge, reçoit G. Haynes en lui déclarant nettement que «si l'YMCA entendait exercer son activité en territoire belge, elle ne devait favoriser sous quelque forme que ce fût aucune propagande»[25].

En avril 1949, Overgaard, un autre représentant des YMCA, fait un voyage d'étude au Congo belge. Les autorités coloniales le préviennent que si les groupements sont créés, ils seront suivis de très près afin que ne s'y exerce aucune influence néfaste. Overgaard tente de rassurer ses interlocuteurs, en insistant sur le fait que les cadres de l'YMCA, «certes constitués par une majorité de protestants, comportent également des éléments catholiques, notamment à Bruxelles»! Les autorités belges prennent comme prétexte à leur réticence le fait que de nombreuses associations de jeunesse «pro-indigènes» sont déjà présentes au Congo belge (notamment les scouts catholiques) et que les YMCA feraient alors double emploi. Mais le problème est bien politique : les autorités coloniales craignent que cette installation donne lieu à «l'arrivée au Congo belge de nouveaux éléments américains, pourvus de fonds considérables»[26].

L'organisation américaine tente également de s'implanter en Afrique noire française, plus particulièrement au Cameroun[27]. Des foyers sont fondés à Douala, à Foumban (ville à majorité musulmane mais qui comprend une église protestante). Des camps de jeunesse sont organisés et ont une orientation très civique. «Être chrétien n'exclut pas être citoyen», précise l'un des programmes[28]. Il ne semble pas exagéré de dire que ces actions participent à la formation politique et civique de la jeunesse africaine. Le mouvement s'étend très rapidement au cours des années 1950. Les sections se multiplient dans le pays bamoun, dans la région Bamiléké, dans la région du Mongo, à Douala, à

---

[23] Celles dont le conseil d'administration est belge par les deux tiers et dont l'activité est autorisée

[24] Les *Young Men's Christian Associations* - la fameuse organisation américaine - se donnent pour mission de fonder en Afrique des foyers destinés à encadrer et à former la jeunesse africaine.

[25] AMFOM, Carton 2190, dossier n°2, «19 avril 1949. L'YMCA et le Congo belge».

[26] *Ibid*.

[27] Le Cameroun étant un ancien territoire allemand, il a une empreinte protestante marquée et les YMCA décident d'y implanter un délégué fraternel

[28] Nous remercions M.Claude Alain Danthe, archiviste à la *World Alliance of YMCA* à Genève qui nous a fourni ces archives

Yaoundé où les YMCA sont en étroite collaboration avec la Mission presbytérienne américaine. Le succès du mouvement auprès des jeunes Africains s'explique par la réponse qu'il semble apporter à leurs revendications.

«Depuis plusieurs années, nous vivons au Cameroun un volcan politique et social, dont le feu est régulièrement alimenté par les incompréhensions et les actes de ségrégation qui séparent Blancs et Noirs, écrit l'un des dirigeants du mouvement en avril 1957. Nous nous enfonçons toujours plus dans une impasse, qui sera bientôt aussi grave que celle d'Algérie».

C'est ce type de discours, bien plus politique que spirituel, qui trouve un écho dans la jeunesse camerounaise, qui répond à l'attente des jeunes élites africaines. En 1955, CharlesD.Sherman, un Noir du Libéria, devient président de l'Alliance universelle. Cet événement confirme bien la stratégie africaine des YMCA.

L'amélioration du statut des missions américaines

Les concessions belges

En novembre 1944, une manifestation de missionnaires américains a lieu à New York. Ils dénoncent les subsides considérables alloués aux écoles catholiques. Les protestants, qui paient également les taxes d'où ces subsides sont tirés, n'en retirent aucun bénéfice. On peut lire dans le *New York Times* du 25 novembre 1944 :

«dans de nombreuses régions du Congo, on ne trouve que des écoles catholiques quoique la population catholique ne soit pas dense; et les protestants sont obligés ou d'aller à ces écoles, ou de ne pas aller à l'école».

Un rapport de l'OSS juge sévèrement l'attitude de l'Église catholique :

«These practices which favor the catholic church reflect the strength of that church at home and its aggresive missionary spirit in the African field»[29].

Et de réclamer pour les missions protestantes le respect des accords internationaux qui prévoient une égalité totale entre les différentes religions.

Le docteur Emory Ross, cheville ouvrière des groupements missionnaires protestants au Congo, fait un voyage à Bruxelles en mars 1945 pour défendre auprès des autorités belges les intérêts de ses missionnaires. Les Belges reconnaissent volontiers qu'il y a une différence de régime entre les missions catholiques et les missions protestantes. D'une part, les missions catholiques reçoivent par poste plus de terre que les missions protestantes (les uns reçoivent cent hectares, les autres vingt-cinq). D'autre part, de nombreuses écoles de missions catholiques reçoivent des subsides du gouvernement, les écoles de missions protestantes pas. Cependant, ils justifient cette inégalité par le fait que «la Belgique est un pays de religion, de tradition, d'habitudes catholiques»[30]. Pour se faire accepter, les Américains insistent sur les aspects strictement religieux et apostoliques de leur mission. Ils se défendent d'être un danger politique pour les autorités coloniales. C'est cette attitude conciliante qui parvient à débloquer la situation. En novembre 1945, un décret finit par accorder aux missions protestantes «les mêmes droits que les missions nationales dans la mesure où elles se soumettent aux mêmes obligations». Cette restriction n'est pas négligeable. Pour contourner le côté libéral de ce

---

[29] OSS. *State Department Intelligence and Reserved Reports Africa*, Reel III, 0593 : American Protestant Religions, Interests and difficulties in the Congo Basin, 19 juillet 1944

[30] Archives du ministère des Affaires étrangères, Bruxelles (ci-après AMAE-Bruxelles), AF 1/1, 1945, Visite de E. Ross à Bruxelles.

décret, on met en place un certain nombre de contraintes : la nécessité pour les écoles protestantes de respecter un programme officiel, l'obligation de se soumettre à des inspections régulières, etc. Le consul général des États-Unis à Léopoldville ne veut cependant retenir que les progrès accomplis, affirmant que «cette grande décision politique signifie pour nous un accroissement de responsabilités»[31].

L'amélioration des relations avec les autorités françaises

Des efforts sont également faits en Afrique française afin de rapprocher les points de vue. Les Américains créent à Brazzaville un centre d'études des méthodes coloniales françaises. Ils sollicitent aussi l'adjonction de protestants français à leurs stations de missionnaires. Ces derniers doivent leur servir de conseillers et constituent un lien entre les missions et l'administration française.

Dans le cas français, les obstacles posés au travail des missions sont principalement de type linguistique[32]. Pour résoudre ces difficultés, le capitaine Marcel Brun, aumônier militaire protestant, propose d'instituer auprès des gouvernements généraux d'AOF, d'AEF et de Madagascar, un service administratif des missions étrangères. Ce service aurait pour objectif d'établir une coopération plus complète entre l'administration et les missions. Marcel Brun veut aussi créer à Paris une institution destinée à former les missionnaires américains avant leur départ pour l'Afrique. Cet enseignement porterait sur la langue française et sur les principes de la colonisation française.

Ces projets, même s'ils ne se concrétisent pas, sont l'indice d'une volonté réciproque de conciliation et d'un réchauffement des relations. Les organisations protestantes, dans un souci de conciliation avec les autorités coloniales, montrent de plus en plus de modération sur le plan politique. Lors de la conférence missionnaire protestante du centre-ouest africain, un évêque protestant noir du Libéria, d'origine américaine, se plaint de l'attitude des puissances européennes en Afrique. Il réclame en particulier le développement de l'instruction et la création d'une université dans son pays. Les pasteurs protestants français et étrangers mettent rapidement fin à une revendication qu'ils jugent «inopportune» (seules l'évangélisation et la moralisation restent le but du congrès). C'est ce type de réaction qui va provoquer une déception croissante des élites africaines à l'égard du protestantisme officiel et qui entraînera l'émergence de formes plus radicales de contestation politico-religieuse...

Les sectes américaines à l'assaut de l'Afrique noire francophone

La politique du «juste milieu» réduit l'influence des missions américaines

Au cours des années cinquante, les missions américaines connaissent une normalisation de leur position vis-à-vis des autorités coloniales. Elles sont progressivement mieux acceptées et voient s'atténuer leur caractère subversif. Paradoxalement, cette évolution coïnciderait avec un affaiblissement progressif de leur position jusqu'au début des années soixante.

Du temps des difficultés, les missions pouvaient apparaître comme un refuge politique. En étant acceptées par les autorités locales, elles cessent d'être un lieu de contestation et perdent ainsi leur influence sur la population africaine. Cette évolution des missions est à l'image de la diplomatie américaine en Afrique noire. Celle-ci adopte une «politique du milieu» qui ne veut pas choisir entre le soutien aux puissances coloniales - qui sont ses alliées - et le soutien aux mouvements d'émancipation. C'est ce dilemme qui conduit le gouvernement américain à tenir une position modérée

---

[31] *Ibidem*, Le ministre des Colonies au ministre des Affaires étrangères, 26 juillet 1946.

[32] *In the case of France, the vernacular problem is the only serious issue. French authorities generally insist on a policy of native instruction through the use of French as a medium»*. Rapport de l'OSS. *Ibid*

qui va finalement conduire de nombreux nationalistes africains à se rapprocher de l'URSS. De même, sur le plan religieux, certains Africains, déçus par l'attitude modérée des missions, rejoignent les rangs des sectes. Celles-ci sont, pour la plupart, issues du monde protestant américain. Elles en sont comme le prolongement radicalisé. Pour les autorités coloniales et catholiques, l'émergence de sectes en Afrique noire est de la responsabilité du protestantisme qui abuserait du principe du libre examen. Certains vont même jusqu'à penser que les missionnaires américains soutiennent les sectes politico-religieuses. «Il nous semble que dans les régions où ces sectes déploient leurs activités, il ne serait pas sans intérêt de suivre d'une façon discrète l'action des missions protestantes locales», peut-on lire dans un rapport de l'administration de la sûreté belge en 1957[33].

Ces interprétations semblent tout à fait injustifiées car les missions protestantes sont les premières à pâtir du phénomène en voyant partir un nombre croissant de leurs membres. Celles-ci ne s'y trompent pas : elles se montrent très sévères à l'égard des sectes qu'elles jugent subversives. Les Adventistes du septième jour, par exemple, ne sont pas invités à la conférence missionnaire protestante du centre-ouest africain.

C'est donc bien au détriment du protestantisme officiel et du fait même de sa modération à l'égard des autorités qu'émergent les sectes. Dès 1946, les témoins de Jéhovah, les sectes kimbanguistes et l'Église des Noirs sont d'ailleurs nettement condamnés par le conseil protestant du Congo.

De nombreux Africains, déçus par les missions, rejoignent les sectes

Le kimbanguisme, créé par Simon Kimbangui, et la Mission des Noirs, créée par M'Padi Simon, connaissent une audience croissante auprès des Africains. Dans les textes de M'Padi Simon, on trouve l'idée qu'un royaume des Noirs sera bientôt fondé grâce à l'aide du «gouverneur général des Américains». Les Américains seraient des «Noirs blanchis» tandis que les Noirs du Congo n'auraient pas encore eu le temps de se blanchir. Les Américains sont les frères des Africains. Sur l'étendard de M'Padi Simon, on peut lire cette inscription, écrite en Kikwango : «Minsion amerika nzila ya m'pulusu ja Jesus Kristo Kimbango Simon» (Mission américaine, chemin du sauveur, de Jésus-Christ, Simon Kimbangu). Les autorités belges surveillent de très près ce mouvement, ainsi que ses possibles liens avec le *Father Divine*, secte noire américaine qui a pour leitmotiv le retour à la terre d'Afrique.

La secte la plus puissante en Afrique francophone reste cependant la *Watch Tower*, qui a son siège à New York. Les fidèles - dits témoins de Jéhovah - sont organisés en «compagnies» qui se réunissent dans les «salles du royaume». Ils développent leur action en AEF, propagent les idées anticolonialistes du juge Rutherford par l'intermédiaire de sa revue *La Tour de la garde*. Le chef de la sûreté en AEF regrette de ne pas pouvoir réprimer ces mouvements qui «pétrissent les cervelles africaines d'idéologies étrangères et sapent les fondements de l'Union française»[34].

Les témoins de Jéhovah, en 1955, attirent l'attention de la sûreté du Dahomey, en raison de l'introduction sur ce territoire de nombreux tracts et livres. Ces envois sont de provenance américaine. En fait, on découvre qu'il y a à Porto-Novo une filiale de la secte, connue sous le nom d'«Association internationale des étudiants de la Bible» et dirigée par un Africain, David Godonou Dossou.

C'est au Congo belge que la secte - connue sous le nom de *Kitawala* (traduction en bantoue de *Watch Tower*[35]) - connaît sa plus forte extension. Selon les autorités coloniales, ce mouvement part de New York et s'étend, par l'intermédiaire de succursales, jusqu'au dernier village indigène. Les régions d'Elisabethville dépendent de l'agence de N'Dolor, laquelle relève de Cape Town qui communique directement avec New York. En fait, loin d'être un mouvement discipliné et organisé, le *Kitawala* est multiforme. Il est en outre spécifiquement africain et n'a que très peu de liens directs avec

---

[33] AMAE-Bruxelles, AI (4746), Adventistes du 7ème jour dans le Bas Congo. 13 septembre 1957.

[34] AMFOM, Le commissaire de police, chef de la Sûreté à Monsieur le Directeur de la Sûreté d'AEF, Brazzaville.

[35] Une des raisons du succès du *Watch Tower* provient de son adaptation à la réalité africaine, en particulier de l'usage qu'elle fait des langues vernaculaires : publications de journaux en langue kikwango, etc.

le siège américain. Les dirigeants du *Watch Tower* se désolidarisent d'ailleurs très fréquemment des positions politiques du *Kitawala*. Les Kitawalistes annoncent qu'un jour, «au son de la cloche, il y aura ralliement des membres du *Watch Tower* et que cela sera le commencement de la ruine des Blancs». Le mouvement prend dans les années cinquante une ampleur véritablement impressionnante; il touche des milliers de Congolais; les compagnies se multiplient dans tout le territoire; dans certaines régions, c'est plus de la moitié de la population qui est concernée! En 1949, dans le territoire de Ponthierville, «si l'on excepte les Nituku jusqu'ici indemnes, toute la population du territoire adhère ou a adhéré peu ou prou au *Kitawala*». Or, le territoire concerné compte 81 568 personnes ![36] Le succès considérable du mouvement vient de ce qu'il répond bien plus à des attentes politiques qu'à des attentes spirituelles. Dans le territoire d'Isangi, l'administration territoriale découvre en janvier 1953 une compagnie prônant «le renversement de l'autorité actuelle pour la mettre aux mains des Noirs». Dans la province orientale, une des plus touchées par le phénomène, les sabotages et les meurtres se multiplient. Un rapport de 1956 insiste sur le fait que des «éléments extrémistes se servent des cellules du *Kitawala* pour créer le *nationalisme*[37] africain parmi les populations congolaises, occasionner des troubles graves et semer du désordre dans les territoires d'outre-mer». En effet, derrière de nombreuses révoltes, grèves ou émeutes nationalistes précédant les indépendances, se trouve la marque du *Kitawala*.

La nécessité de lutter contre ce mouvement politico-religieux apparaît donc très tôt aux autorités belges. Dans une première période, le mot d'ordre est la répression. On pratique la relégation. Ceux qui sont considérés comme les meneurs de l'organisation sont retirés de leur région d'origine et exilés dans des lieux où ils sont surveillés. Loin de freiner l'évolution du mouvement, ce procédé contribue à son extension géographique. Les régions calmes deviennent des lieux d'accueil pour ces chefs nationalistes. Dans une deuxième période, il est question d'encadrer le phénomène et d'en limiter le caractère subversif. Le *Kitawala* est en effet devenu trop puissant pour être extirpé. Une tolérance officieuse est pratiquée. On examine le recours à des Européens belges appartenant aux témoins de Jéhovah. Quand on sait le poids de l'Église catholique en Belgique, il faut vraiment que le phénomène soit considérable pour que de telles mesures soient envisagées! L'expérience consiste à autoriser quelques membres belges des témoins de Jéhovah à se rendre au Katanga, à entrer en contact avec les dirigeants et les adeptes du *Kitawala* et à «voir s'il y a moyen de les reprendre religieusement en mains, comme cela a été réalisé avec succès en Rhodésie et au Nyasaland».

Il s'agit donc d'accepter le mouvement religieux pour en limiter le caractère de subversion politique. Ainsi, de nombreuses sectes issues du protestantisme américain deviennent des points de ralliement pour les nationalistes africains. L'acte religieux se change alors en action militante. A l'occasion des enterrements *Kitawala*, par exemple, on fait entrer symboliquement les morts dans la terre des Américains, terre de liberté[38]. Ces enterrements sont fréquemment suivis de grandes manifestations réprimées par l'administration territoriale. A la mi-décembre 1955, dix-huit membres du *Kitawala* sont condamnés suite à un enterrement dans le clan *Ilanga*.

Toutes ces sectes accueillent les déçus du mouvement missionnaire que l'attitude conciliante vis-à-vis des autorités coloniales prive du rôle politique qu'il semblait pouvoir tenir au sortir de la guerre. Le succès des sectes serait le résultat d'une demande non satisfaite par les missions, à moins qu'il ne faille considérer ces deux formes de protestantisme - l'une officielle, l'autre plus radicale - comme plus complémentaires que concurrentes. Le kimbanguisme, le *Kitawala* se nourrissent du travail préparatoire opéré par les missions officielles. Les chefs charismatiques de ces sectes, qui cristallisent le mouvement pour l'indépendance, ont quasiment tous été formés par les missions. Ils en ont rejeté la modération politique mais ils s'inspirent de leur idéologie, foncièrement hostile à l'oppression coloniale.

---

[36] AMAE-Bruxelles, AFI / 1-6-1956. Dossier sur le Kitawala au Congo belge

[37] Souligné dans le texte.

[38] Attribuer la terre aux Américains est une manière d'en retirer la propriété aux colonisateurs belges.

Il y a donc une influence réelle des missions dans l'émergence du sentiment national. En poussant à la formation d'un clergé indigène, elles participent à la prise de conscience de la part du peuple africain de sa «maturité religieuse et politique»[39]. Le rôle des missions auprès de l'opinion publique ne doit pas non plus être négligé. Neuf Américains sur dix en Afrique noire sont des missionnaires : ils ont un rôle essentiel dans la compréhension que leurs compatriotes ont de la colonisation. Enfin, il ne faudrait pas oublier l'influence des missions sur la politique extérieure des États-Unis. En février 1960, la conférence de l'Église presbytérienne unie demande au gouvernement américain qu'il se prononce clairement pour l'égalité raciale et l'autodétermination des peuples d'Afrique[40]. On peut affirmer que les religions américaines au sens large - sous la forme classique des missions ou dans leur prolongement sectaire - ont joué un rôle déterminant dans l'émergence du sentiment national africain et dans l'indépendance de l'Afrique noire francophone.

AUGUSTINE CHANG

Augustine Chang, p. 51-68

➜ La bataille honteuse. La rivalité Gallo-Montagnier autour du Sida (1981-1994)

C'est pendant les décennies qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, quelque part sans doute en Afrique, que *la* maladie couvait, celle que l'on surnomme aujourd'hui «la maladie du siècle»: le sida. Repéré seulement vers la fin de l'année 1980 et isolé en 1983, le sida est à ses débuts un sigle étrange et barbare, signifiant syndrome d'immuno-déficience acquise; il est désormais passé dans le langage courant sans majuscules ni points.

Aujourd'hui le mal semble cerné et ne fait plus aussi peur que lors de son apparition, ni autant de bruit médiatique que lors de l'«Affaire Gallo». Dans l'angoisse du début, la formidable aventure liée à la découverte et à l'isolement du virus est en effet non seulement entachée mais aussi dominée par la rivalité montée de toute pièce entre le Français Luc Montagnier et l'Américain Robert Gallo, deux chercheurs de talent qui auront marqué de leur empreinte l'histoire du sida en cette fin de siècle. Au cœur de la dispute qui confine parfois au dialogue de sourds et à l'absurdité la plus affligeante, ils auront tôt fait de se laisser dépasser par les événements et de personnifier l'un le scientifique intègre, l'autre le félon.

L'Affaire Gallo tire sa complexité du fait qu'il s'agit à la fois d'une des plus grandes disputes scientifiques du siècle, d'une question de prestige, de moyens et de financement ainsi que d'un jeu de pressions médiatiques et gouvernementales, que ce soit du côté des États-Unis ou de la France.

A la charnière des trois mondes que sont le scientifique, le médiatique et le politique, la peste nouvelle qu'est le sida a su s'imposer comme le fruit hybride de leurs mécanismes enchevêtrés. Comprendre comment et pourquoi l'Affaire Gallo a pu exister nécessite de se plonger dans le monde particulier de la recherche scientifique; derrière ce filtre explicatif, les tenants et les aboutissants de l'Affaire pourront alors sortir de la brume opaque qui les entoure et faire apparaître l'enchaînement des circonstances ainsi que la cascade des procès.

---

[39] MERLE (Marcel), « Les Églises chrétiennes et la décolonisation », *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, n°151, p. 27.

[40] MC KAY (Vernon), *Africa in World Politics*, New York, Harper and Row, 1963, p. 254

Vers l'isolement du virus du sida

Dans les années 1970, les questions concernant la cause et le traitement des maladies cancéreuses sont au centre de l'intérêt d'un grand nombre d'institutions scientifiques dans le monde entier et tout particulièrement aux États-Unis où l'administration Nixon adopte le *National Cancer Act* (1971), faisant de la recherche sur le cancer une priorité nationale.

La piste à suivre est axée sur l'hypothèse que le cancer, et notamment la leucémie de l'homme, peuvent être provoqués par la présence de rétrovirus. Les rétrovirus sont des virus à ARN, possédant en eux une enzyme, la transcriptase inverse, capable de transformer leur ARN en ADN, ce qui leur permet de s'infiltrer dans les séquences des cellules à infecter.

Dans cette course pour prouver que l'origine des cancers est virale, l'Institut Pasteur engage Luc Montagnier dans l'unité d'oncologie (cancérologie) virale qui venait d'être créée en 1972. Aux États-Unis, Gallo, chercheur au NCI (*National Cancer Institute*) depuis 1970 aligne les succès: il découvre l'interleukine-2, un facteur de croissance nécessaire à la multiplication des cellules cancérisées dans les cultures *in vitro*, le HTLV - I en 1979, puis le HTLV - II en 1982. Le HTLV (*Human T-cell Leukemia Virus*) est un rétrovirus qui, comme son nom l'indique, s'attaque aux cellules T de l'organisme humain et provoque en conséquence une leucémie chez le patient.

Les deux chercheurs étaient fondamentalement différents. Autant Montagnier se présente comme un obscur inconnu, réservé et timide, autant Gallo, le «dieu Gallo» comme on l'appelle parfois, charismatique et puissant par ses succès et ses ambitions apparaît comme *la* référence de la biologie moléculaire. On peut dire qu'avant même que les dés soient jetés, Gallo et Montagnier symbolisent malgré eux la position de leur pays respectif dans le milieu de la recherche.

En effet, l'hégémonie des Américains dans le domaine scientifique est un bastion que nul ne songe plus à leur ravir. Les États-Unis déploient une structure dont la richesse n'a d'égale que sa complexité. Au sommet de la hiérarchie, le département des *Health and Human Services* (HHS) comprend notamment deux grandes agences traditionnellement rivales: les *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC) et les *National Institutes of Health* (NIH).

La mission des CDC est la prévention et le contrôle des maladies. Leur efficacité est redoutable dans la mesure où il suffit que quelques dizaines de cas apparaissentdans deux des principales agglomérations des États-Unis pour que les CDC lancent un signal d'alerte et commencent une enquête épidémiologique. D'un autre côté, les NIH financent toute la recherche biomédicale menée aux États-Unis et parfois ailleurs. Ils comprennent notamment le NCI où travaille le Pr. Gallo.

Contrairement aux États-Unis, la France ne possède pas de Léviathan aussi imposant que le HHS; toutefois de grands établissements comme le CNRS, l'INSERM et l'Institut Pasteur placent la France en bonne position dans la communauté scientifique internationale.

C'est donc dans ce contexte qu'apparaît le sida. La première hospitalisation eut lieu en février 1981, à UCLA *School of Medecine*. Le patient, homosexuel, souffrait d'une pneumocystose, qui est une maladie des poumons extrêmement rare. Cinq autres cas sont déclarés au mois de mai. Le 5 juin 1981, les CDC d'Atlanta en font l'annonce et parlent pour la première fois de manière officielle de l'étrange maladie qui s'attaque aux *gays*. D'autres maladies rares comme le sarcome de Kaposi[41] prolifèrent, le tout associé à une immuno-dépression qui voit la diminution des lymphocytes T4. Durant l'été 1981 on parle déjà de «*Gay Cancer*».

Une *Task Force* regroupant une série de médecins et de spécialistes venus de tous horizonsest alors créée aux États-Unis. Sa direction est remise au Pr. Gallo qui réunit ses meilleurs «cracks», dont Mikulas Popovic.

---

[41] Le sarcome de Kaposi n'apparaît normalement que pour les patients immuno-déprimés après une greffe.

La recherche sur le sida débute en France à la même période. Cependant tandis qu'elle se place aux États-Unis dans le cadre d'institutions fédérales et qu'elle est dotée de moyens importants, elle est en France le fruit d'un mouvement spontané de chercheurs et de médecins presque réduits à leurs propres forces. Des contacts se nouent en effet rapidement entre les médecins des différents hôpitaux parisiens qui accueillent de plus en plus de patients atteints de cette étrange maladie. Cette équipe informelle s'est associée ensuite aux CDC pour une étude étiologique. On peut remarquer qu'un jeu d'alliances se dessine autour des établissements: la *Task Force* étant passée à l'ennemi avec Gallo (NCI), les CDC apportent leur collaboration aux Français...

Le «petit noyau d'amis» se réunit ainsi toutes les deux semaines à partir de février 1982. Ils pensaient qu'ils auraient davantage de chances d'isoler le virus à une étape précoce du mal. Le gonflement des ganglions semblait être un signe avant-coureur du sida; il devait donc y avoir là une concentration de virus.

L'équipe d'oncologie virale de l'Institut Pasteur (Luc Montagnier, Françoise Barré-Sinoussi et Jean-Claude Chermann) a alors été contactée en décembre 1982 par «l'équipe informelle» pour étudier les cellules provenant du ganglion d'un malade atteint du sida. Cet échantillon est appelé BRU, des premières lettres du nom du malade[42], et est apporté au laboratoire de Luc Montagnier le 3 janvier 1983. Celui-ci les dissocie et les met en culture. Une activité transcriptase inverse (indicateur de la présence de virus à ARN) est rapidement décelée. Pour savoir si ce virus est un HTLV ou non, Luc Montagnier demande alors à Robert Gallo de lui envoyer des réactifs spécifiques aux HTLV, notamment des anticorps anti-HTLV[43]. L'absence de réaction des anticorps anti-HTLV sur la culture des cellules BRU laisse à penser qu'il s'agit d'un virus différent, c'est du moins la conclusion à laquelle parvient logiquement l'équipe Montagnier. Le premier isolat du virus du sida est obtenu.

Par contre les chercheurs de l'équipe Gallo, persuadés qu'il s'agissait d'un HTLV, se leurrent eux-mêmes en détectant la présence du HTLV-I chez les sidéens. Isoler un virus n'est pas chose simple: il faut arriver à démontrer qu'il ne s'agit pas de l'un des nombreux microbes qui ne manquent pas de proliférer lors d'une déficience immunitaire. Or dans ce cas, le HTLV - I n'était pas autre chose qu'un virus opportuniste et non la cause même du sida. Les pastoriens ont sur ce plan bénéficié d'une chance certaine, ayant à disposition les cellules d'un malade récemment infecté et n'ayant ainsi pas eu le temps d'*accueillir* d'autres virus.

Le virus du sida est donc isolé deux ans après l'apparition des premiers symptômes par une équipe à laquelle personne ne croyait vraiment. Le virus est baptisé quelques semaines plus tard LAV pour *Lymphadenopathy Associated Virus*.

Du côté de l'équipe Gallo, si les chercheurs décelaient la présence d'un rétrovirus, ils parvenaient rarement à mettre en évidence l'un des deux HTLV connus. On savait donc que l'agent du sida n'était pas un des deux HTLV. Gallo avait commencé dès le printemps 1983 à appeler cet inconnu, son isolat, HTLV-III.

L'Affaire Gallo: au cœur de la bataille

Isoler un virus signifie toutefois plus précisément le produire à volonté dans des cultures de cellules non infectées et connues (obtention d'une lignée cellulaire immortelle ou culture continue). Le second obstacle est de démontrer que ce virus se retrouve chez un autre patient à une autre étape de la maladie, et là seulement peut être annoncée la découverte du virus du sida.

---

[42] Le patient s'appelait Frédéric Brugière.

[43] Il est à noter que les deux laboratoires américain et françaissont restés en relation tout au long de l'aventure, s'échangeant réactifs et échantillons.

Au premier trimestre de l'année 1983, la production de virus de l'Institut Pasteur ne provenait que de cellules de sang frais sans distinction, or la diversité des cellules ne permet pas d'étude précise car il y a multiplication de facteurs aléatoires.

Le premier obstacle de la culture continue ne les a pas empêchés cependant de travailler sur la deuxième phase des recherches. Deux isolats, dont l'un étiqueté LAI, furent obtenus fin mai et début juin 1983 à partir de malades atteints de sida avéré, un hémophile et un homosexuel. Les virus trouvés furent appelés IDAV-1 et IDAV-2 (*Immune Deficiency Associated Virus*), afin de ne pas les confondre avec le virus (LAV) de l'isolat BRU. Le but du jeu était dès lors de prouver que IDAV et LAV étaient identiques.

Parallèlement à ces travaux, Brun-Vézinet et Rouzioux, deux pastoriennes, ont mis au point un test de détection des anti-corps anti-LAV à partir de BRU (les tests dits ELISA). Durant l'été 1983, ces deux chercheurs appliquent les tests sur LAV et IDAV: ils ont la même réaction. Il s'agit donc du même virus, le virus du sida. Cependant cette découverte ne suscite aucun écho dans la communauté scientifique, la culture continue n'ayant toujours pas été obtenue. De plus, sans confirmation des Américains, rien n'est tenu pour important ... Jusqu'en avril 1984, on ne présenta le LAV que comme un «candidat» possible, à côté d'autres rétrovirus.

Il vient se greffer par-dessus ces progrès à tâtons les premiers coups d'épée entre Luc Montagnier et Robert Gallo. Après l'isolement du LAV, Gallo propose avec amabilité à l'équipe française d'insérer un article dans sa propre publication sur la détection du HTLV-1 dans la revue *Nature*, afin de leur permettre de faire état de l'avancée de leurs recherches, ce qui accélère nettement le processus habituel: les pastoriens pourront annoncer la découverte de leur virus le 20 mai 1983, cinq mois seulement après le début du travail virologique (un article met à peu près un an pour être publié).

Cependant, l'article doit être rédigé rapidement. Le manuscrit est envoyé à Gallo qui effectue la relecture et écrit l'*abstract* (résumé) à la place de l'équipe de Montagnier, pour aller plus vite. Celui-ci avait lui-même demandé ce service à Gallo, ayant un anglais approximatif.

Mais alors que le texte décrit clairement le LAV comme étant différent des HTLV, l'*abstract* le range dans cette catégorie. La querelle Gallo-Montagnier vient de commencer. On remarquera toutefois que la polémique qui s'ensuit n'a pas vraiment lieu d'être puisque Montagnier et Gallo s'étaient appelés avant la publication de l'article: Gallo voulait lui lire l*'abstract* et avoir son accord, ce qui fut fait. L'incident serait donc vite passé aux oubliettes s'il n'y avait pas eu des tensions qui se sont élevées à mesure que d'autres incidents sont venus exacerber l'orgueil des deux parties. En septembre 1983, le colloque de Cold Spring Harbor, le plus couru du milieu de la biologie moléculaire, est dominé par les Américains qui minimisent l'apport français. Qui plus est, l'hostilité des médias envers les Français est de même perceptible: les interviews sont régulièrement annulés, *Nature* refuse de publier un article sur le LAV...

Cependant malgré les duels de façade, les équipes continuent paradoxalement de s'entraider, recherche oblige. Ainsi, même si la course pour l'obtention d'une lignée continue s'est engagée des deux côtés, Montagnier n'hésite pas à donner à Gallo du surnageant provenant d'une culture des cellules de BRU pour qu'il l'examine, à la condition qu'il *ne l'utilise pas à des fins commerciales*. On envoie alors par deux fois durant l'été 1983 des échantillons de BRU à Robert Gallo.

Peu de temps avant l'arrivée des échantillons, Gallo avait engagé dans son équipe un préparateur du nom de Mikulas Popovic. Or celui-ci décide de bousculer le protocole habituel, qui consiste à différencier tous les échantillons, en faisant un *pool* à partir de prélèvements provenant de différents malades afin de renforcer les chances d'infection d'une série de lignée qu'il choisit de tester.

Cette procédure empêche de déterminer de quel patient provient l'isolat finalement obtenu. Toujours est-il que le succès est complet. Dès janvier 1984, Popovic dispose d'une culture du virus sur lignée continue, la lignée H9. La souche appelée III-B, issue du *pool*, n'est pas la seule souche

isolée dans le laboratoire de Robert Gallo fin 1983-début 1984, toutefois comme elle est plus productive, les autres cultures ont été arrêtées. Gallo et ses collègues ont gagné[44].

Cette découverte est publiée rapidement, le 4 mai 1984, dans la revue *Science*. Pour les auteurs, il est clair et incontestable que le virus doit conserver le nom de la famille des HTLV. Aucune comparaison entre le HTLV-III et le LAV ni aucune expérience pratiquée avec le LAV n'y sont décrites.

Encore une erreur qui vient s'ajouter à la montée des tensions: la publication des actes de Cold Spring Harbor. En effet de nombreux passages ont été «oubliés», notamment ceux témoignant de ses piétinements et erreurs. Qui plus est, alors que le sigle HTLV signifiait *Human T-cell Leukemia Virus* en 1983, il devient *Human T-cell Lymphotropic Virus* en 1984, date de la publication. Gallo a donc modifié à son avantage le compte rendu du colloque. «L» était mis pour *Leukemia*, ce qui plaçait le nouveau HTLV parmi les oncovirus; or ayant découvert par la suite que celui-ci n'était visiblement pas un oncovirus mais un lentivirus, ce qui confirme les recherches de l'Institut Pasteur, il profita de la durée qui sépare un colloque de sa publication pour introduire le nouveau virus au sein du public, en changeant la signification du «L» de HTLV-III. Ce subterfuge permet la communication extrêmement rapide de la découverte de Gallo.

Pour couronner le tout, véritable événement qui fait d'une petite histoire de laboratoire une affaire d'État, l'annonce en fanfare de cette découverte le 23 avril 1984 forme un des nœuds de l'Affaire Gallo. Certes, célébrer la victoire de la science américaine sur les forces du mal avait quelque chose de très «hollywoodien», mais il était prévu au départ que la suite du discours devait rendre à César ce qui était à César et s'étendre sur les recherches de l'Institut Pasteur qui avait éclairé la nouvelle voie à suivre.

Toute la presse est invitée, les spécialistes américains dont ceux de l'équipe Gallo sont présents aux côtés de Margaret Heckler alors secrétaire à la Santé et à l'Éducation. Or celle-ci, chargée de lire le discours préparé pour l'occasion, a une extinction de voix avant d'avoir pu parler des pastoriens... Le seul point retenu est donc l'obtention par une équipe américaine d'une lignée cellulaire immortelle, la lignée H9, qui permet la production en masse du HTLV-III.

Cette annonce a du moins l'avantage de propulser notre pastorien jusqu'aux marches de l'Olympe puisque le *dieu Gallo* a donné son feu vert pour entamer des recherches sur un autre rétrovirus que tout le monde reconnaît comme celui de Montagnier. Mais l'annonce de cette vraie fausse nouvelle, réclamée à cor et à cri par l'Institut Pasteur depuis l'isolement du LAV, est ressentie comme un affront.

Le virus isolé un an auparavant par les pastoriens est ainsi enfin reconnu de toute la communauté scientifique car LAV et HTLV-III présentent des similitudes évidentes. Côté ambiance, le ton ne cesse de monter. On se chamaille par médias interposés, on multiplie les conférences, et ce d'autant plus que les enjeux politiques confèrent à cette querelle une âpreté inégalée. Les comparaisons entre HTLV-III et LAV révèlent finalement en août 1984 qu'ils ont tous deux la même carte génétique, à peu de chose près, ce qui signifie que les deux souches proviennent de la même personne. En effet, comme le virus du sida est en perpétuelle mutation, il est impossible que les cartes génétiques d'un virus provenant de deux personnes différentes soient identiques. Soupçons. Scandale.

On garde néanmoins son sang-froid. Toutes les possibilités susceptibles de mener à ce résultat sont passées au crible. La seule plausible est en fait que LAV, présent parmi les échantillons à analyser, ait infecté les cultures de Gallo. La contamination des cultures par un virus plus virulent qu'un autre est un incident fréquent en laboratoire. Les chercheurs des NIH n'auraient donc pas joué de chance et auraient ainsi «re-découvert» le LAV.

Brevets et procès

[44] Peu de temps après, les chercheurs de l'Institut Pasteur qui travaillaient sur la lignée CEM parvinrent à la purifier et à cultiver eux aussi le virus sur une lignée continue

Parallèlement à la course au séquençage, celle des tests sérologiques à élaborer aborde ses premiers virages. Les intérêts, non négligeables, tournent alors autour du diagnostic sérologique.

En octobre 1983, Montagnier avait déclaré que les tests ELISA mis au point par ses deux collaboratrices seraient commercialisés par l'Institut Pasteur Production. Peu de temps après, les Américains lançaient Western Blot, leur test élaboré à partir de HTLV-III. Comme l'on s'en doute, la compétition technique et commerciale entre les deux tests n'est pas sans chausse-trapes politiques ou protectionnistes. Le dépistage des marqueurs biologiques du sida constitue en effet un nouveau et très large marché.

L'Institut Pasteur avait ainsi déposé une demande de brevet à Washington en décembre 1983. Mais tandis que l'équipe Gallo bénéficiait d'une rapidité inhabituelle, 13 mois au lieu de 22 (les NIH n'ont déposé leur brevet qu'en avril 1984), la demande française restait en suspens, retardée à tous les niveaux de l'administration. De plus, le brevet obtenu, il leur fallait encore attendre le feu vert de la *Food and Drug Administration*.

Les litiges qui opposent les deux laboratoires depuis juin 1985 - à savoir d'une part le refus américain de prendre en compte l'antériorité du brevet français, et d'autre part l'utilisation commerciale par Gallo de l'échantillon de LAV envoyé aux NIH - s'éternisent pendant des mois, et sont finalement portés à l'attention du président Mitterrand.

Au bout du compte, le gouvernement américain refuse de transiger. Le 12 décembre 1985 l'Institut Pasteur porte plainte contre le NCI auprès de l'*US Claims Court*. Les exigences sont toutefois plus grandes: tandis que l'Institut Pasteur ne demandait qu'un partage équitable des *royalties*, les Français demandent à présent le décompte de tous les profits touchés par le NCI, la totalité des *royalties* à venir, et un million de dollars d'indemnisation, qui finalement ne font que couvrir les frais de procès pendant plusieurs années.

Les enquêtes des avocats américains de l'Institut Pasteur dérivent alors vers une accusation du Pr. Gallo. Les carnets de laboratoire révèlent en effet que Popovic avait réussi à cultiver le LAV sur des lignées continues de cellules T en octobre 1983, c'est-à-dire avant l'équipe Montagnier. Or Gallo et Popovic ont gardé le silence.

Par conséquent, sachant que LAV devait être le seul échantillon viable du lot servant au «tir groupé», celui-ci pourrait très bien n'être qu'un leurre pour cacher le vol du LAV, hypothèse désormais hautement probable puisqu'ils connaissaient la valeur de cet échantillon depuis octobre 1983.

D'un côté, si l'hypothèse de la contamination de laboratoire est retenue en guise de bénéfice du doute, le silence coupable que lui et Popovic ont gardé après avoir réussi à cultiver l'échantillon français semble impardonnable. D'un autre côté, le mérite à accorder aux deux chercheurs est discuté avec tout autant de ferveur. En effet, le brevet de Gallo et du NIH est nettement meilleur que celui des pastoriens. En outre, Gallo avait été le premier à cultiver le virus sur lignée continue. L'Affaire Gallo suscite ainsi des passions au sein non seulement de la communauté scientifique, mais aussi de la presse et derrière elle de l'opinion publique.

En France, on pense ainsi à tort que les prétentions de Gallo portent sur la découverte du sida, or l'on sait que cette question n'a jamais été l'objet d'aucun conflit entre les deux laboratoires. Cette polémique a été colportée par la presse «grand public» qui, en fait de vouloir vulgariser les batailles scientifiques, en vient à déformer la vérité au profit d'une simplification excessive et d'une «américanite aiguë». La presse déchaînée lance, en effet, une véritable croisade contre Gallo et se fait en outre l'écho du moindre mouvement des avancées françaises vers une thérapie de la maladie ou de son vaccin, violant ainsi allègrement le protocole de publication exigée par la communication scientifique.

Les faux débats concernant l'antériorité de la découverte du sida font que cette période est marquée par une extrême irrationalité et débouchent sur un imbroglio total. Le doute plane toujours sur l'identité des deux souches à l'origine, «III-B» et «LAV/BRU». Le procès traîne en longueur etles enquêtes s'enlisent tandis que les négociations à l'amiable piétinent dans les coulisses des ministères. En

attendant, les médias français ont décidé de lapider Gallo sans autre forme de procès, en développant une polémique qui n'en est pas une, et en commentant la pseudo-compétition franco-américaine sur les recherches.

Un changement politique a permis néanmoins de débloquer la situation. Au printemps de 1986, la droite revient au pouvoir en France (première cohabitation) tandis que le secrétariat à la Santé américain change de mains aux États-Unis. C'est donc dans une atmosphère un peu plus sereine que s'élabore un compromis entre les deux pays.

Le 4 décembre 1987, un accord est signé pour le partage des *royalties.* Les Français renoncent au dédommagement des redevances déjà encaissées par la partie adverse; les Américains acceptent que dans leur brevet, le nom de Montagnier soit ajouté à celui de Gallo et que les deux parties partagent à égalité les droits. Cet accord ne vaut bien sûr que sur le marché américain. En Europe, seul l'Institut Pasteur est détenteur du brevet, ce qui lui assure d'autres revenus. L'Affaire Gallo ne se termine pas pour autant.

Deux ans plus tard, le 19 novembre 1989, un article de John Crewdson paraît dans le*Chicago Tribune*accusant le Pr. Gallo d'avoir bel et bien intentionnellement utilisé l'échantillon de Pasteur sans vouloir le signaler. Malgré le sérieux de sa longue enquête, Crewson n'apporte aucun élément vraiment nouveau, car finalement nul ne peut réellement répondre au mystère «LAV-HTLV-III». Toutefois la publication de cet article connaît un retentissement inattendu au sein de l'opinion publique américaine, à tel point que deux enquêtes sont ouvertes: l'une par une commission d'enquête spéciale du NIH et l'autre par l'OSI (*Office of Scientific Integrity*) des NIH contre Gallo et Popovic. Les médias se déchaînent à nouveau et traquent Gallo jusqu'à l'exaspération.

A côté de ce remue-ménage, les analyses se poursuivent et l'on apprend qu'étrangement, BRU diffère aussi de la séquence génétique de LAV/BRU, échantillon envoyé au NCI en 1983. Le mystère s'épaissit autour de LAV et innocente de plus en plus Gallo.

La solution vient d'un coup de théâtre au mois de mai 1991: de jeunes chercheurs de Pasteur découvrent par hasard que le séquençage du virus provenant de LAI correspond parfaitement au virus de Gallo. LAI aurait effectivement contaminé les échantillons de Pasteur, des Américains et des Anglais.

Etudié en même temps que BRU, LAI a malencontreusement été entreposé dans un échantillon étiqueté M2T/B (B comme BRU), un des deux envoyés à Gallo en septembre 1983. Dans sa démonstration publiée dans *Nature* en février 1991, Gallo n'a analysé qu'un seul des deux, ayant perdu l'autre. Très actif, LAI contamine avec une facilité déconcertante tous les laboratoires dans lesquels il passe. Si BRU s'était mis à pousser, c'était parce que ce n'était plus BRU mais LAI qui a contaminé Pasteur en août 1983 et le laboratoire du Pr. Gallo en automne.

Gallo et ses collègues avaient depuis 1984 émis cette hypothèse qui les innocente. Mais avec le temps et à force de petites attaques répétées, les grands magiciens que sont les médias ont pourtant réussi à monter définitivement Montagnier et Gallo l'un contre l'autre. On arrive à une période où toutes les rancœurs se font jour, où l'on ressasse tous les coups bas. Montagnier crie vengeance, Gallo s'enflamme, les médias français réclament une révision des accords de 1987 alors qu'il n'y a là aucun rapport avec les récentes découvertes.

Les royalties étaient équitablement partagées non parce que le doute planait encore, mais parce que les deux laboratoires avaient contribué à part égale à la découverte du sida: l'un l'avait isolé, l'autre l'avait cultivé sur une lignée continue, les deux étapes étant nécessaires pour établir une découverte. Que ce soit BRU, LAI, III-B ou un autre n'entrait absolument pas en ligne de compte. Un dialogue de sourds s'était définitivement établi.

Le véritable procès moral intenté par l'OSI contre le Pr. Gallo donne ses premières conclusions durant l'été 1991. Mettant Gallo hors de cause, toute la faute retombe alors sur Popovic. Mais celui-ci est prompt à la défense et dénonce Gallo qui l'aurait empêché de divulguer la réussite de la culture de LAV avant l'Institut Pasteur.

Toutefois il n'y a là rien de surprenant puisque les NIH avaient reconnu avoir cultivé le LAV: la grande faute de Gallo avait alors été de ne pas communiquer *publiquement* l'information et de continuer ses recherches sur le HTLV-III. En privé, la nouvelle avait circulé et Montagnier lui-même en avait eu connaissance. Qui plus est, 48 isolats moins «bons» que LAI mais viables avaient été recensés lors du *pool*, ce qui relativise l'importance de l'échantillon français. La tournure des événements semble malheureusement ignorer ces détails et de nouveau un vrai faux scandale éclate.

Une nouvelle enquête menée conjointement par le *Department of Health*, le *Central Accounting Office* (Cour des Comptes) et la commission des enquêtes du Congrès tente alors de déterminer si oui ou non Robert Gallo s'est rendu coupable de parjure et de fraude concernant les brevets. Un décalage s'effectue: on revient au «vol» du LAV alors que ces dernières «révélations» portent seulement sur la culture du LAV. Les nœuds se multiplient.

Au début de l'année 1993, l'OSI refondu en ORI (*Office of Research Integrity)* se décide à accuser le Pr. Gallo de «mauvaise conduite scientifique». Vol ou contamination, le problème reste sans solution. La réaction française ne se fait pas attendre et on lit dans *Le Monde* du 2 janvier 1993 que le ministère de la Recherche et de l'Espace «attend maintenant que le gouvernement américain reconnaisse officiellement la paternité des scientifiques français dans la mise au point du test de dépistage de diagnostic du sida». Décidément, le dialogue de sourds n'en finit pas.

On ne sort vraiment de cet imbroglio que par l'intervention d'un *deus ex machina*: le jury d'appel du ministère de la Santé américain. Le 8 novembre 1993, celui-ci disculpe Mikulas Popovic, qui avait été reconnu coupable de «mauvaise conduite scientifique» par une commission d'enquête des NIH, en 1992. L'ORI incapable d'apporter des preuves, préfère alors renoncer à poursuivre le Pr. Gallo.

Il faudra attendre l'été 1994 pour que l'Administration Clinton reconnaisse officiellement que les chercheurs du NIH utilisaient un virus fourni par l'Institut Pasteurpour mettre au point le test américain. Diplomatie oblige, l'accord de 1987 est revu et corrigé par la même occasion. Désormais, sur la durée totale du brevet, les sommes perçues par les deux parties sont à peu près équivalentes.

Conclusion

Ainsi, alors que l'apparition d'une maladie nouvelle et inquiétante suscitait de remarquables efforts de recherche de part et d'autre de l'Atlantique, le public n'en a retenu que l'image d'une rivalité acharnée entre chercheurs français et américains. En effet, la concurrence entre laboratoires, la plupart du temps si enrichissante et dynamisante, s'est entachée ici d'une rivalité malsaine, que ni l'un ni l'autre de nos deux héros voulait. On pourrait penser que Luc Montagnier et Robert Gallo auraient très bien pu résoudre ce différend entre eux, sans esclandres, mais ce serait oublier les arrogances, les fiertés blessées attisées par les projecteurs des médias, les ambitions de chacun, et les enjeux financiers de cette recherche.

Qui plus est, la rivalité entre les deux chercheurs permettait de déplacer le problème sur un plan où les passions pouvaient se déchaîner sans provoquer de panique générale, sans présenter un réel danger de chaos. Avec ses rebondissements, ses trahisons, ses notes de cahiers, ses journalistes-détectives, ses cabinets d'avocats, ses procès en tout genre et ses batailles par presse interposée, l'affaire Gallo retenait à elle seule une bonne partie de l'attention du public.

En réalité, les relations entre Luc Montagnier et Robert Gallo n'étaient pas à ce point détestables. Depuis le début des recherches, ils sont restés en contact, s'échangeant leurs collègues de laboratoire, leurs échantillons et leurs réactifs, ils ont participé aux mêmes congrès. Cependant le désir d'être enfin reconnu d'un côté, la peur de décevoir de l'autre, le tout aiguisé par des journalistes prenant la parole en lieu et place des protagonistes, finissent par exaspérer.

Le Pr. Gallo a toujours reconnu au Pr. Montagnier la paternité de la découverte, mais au fil des articles de plus en plus virulents, les accusations portées sur Gallo, selon lesquelles il s'attribuerait la découverte, mènent à une impasse absurde. Nul ne relève l'erreur, malgré les protestations de Gallo,

qui finit par se murer dans un silence de lassitude. Montagnier, quant à lui, montre, après l'accord de 1987, une certaine indifférence, le sida ayant entamé désormais une guerre de position.

L'affaire Gallo n'a donc pas été une simple dispute franco-américaine entre un «bon» et un «méchant». Il s'agissait plus exactement de l'histoire d'un échantillon de virus qui petit à petit, à l'insu de tous les manipulateurs, s'étaitinfiltré insidieusement par contamination jusqu'aux Etats-Unis. A partir de là, un collaborateur un peu «brouillon» a utilisé le fameux échantillon M2t/B, le Pr. Gallo a eu une faiblesse, commandée par l'amour propre, et le tour était joué. Que cette faiblesse ait eu un tel retentissement et une suite aussi inattendue suppose évidemment, en toile de fond, un décor propice à ces développements. En effet, les vieux préjugés et les ambitions nationales pèsent très lourd dans les relations - même scientifiques - entre la France et les États-Unis: anti-américanisme aigu et complexe d'infériorité d'une part, indifférence, mépris, et désir d'être les éternels vainqueurs de l'autre. Autant d'obstacles difficiles à surmonter dans les négociations.

BÉNÉDICTE GIMENEZ

Bénédicte Gimenez, p. 69-86

→ La Marine et la crise de Suez

Considérée comme un tournant des relations internationales de l'après-guerre, la crise de Suez offre un singulier paradoxe : la victoire militaire acquise par les armées française et britannique est sanctionnée par une lourde humiliation sur le plan diplomatique. Cet échec politique a retenu toute l'attention au point de reléguer cette crise au rang de non-événement militaire.

Pourtant, la politique de puissance menée par les deux alliés s'appuie d'abord sur l'intervention des forces armées dont l'aptitu de à répondre aux exigences des gouvernants doit s'avérer capitale pour obtenir une victoire à la fois diplomatique et militaire.

Au cœur de cette dialectique politico-militaire, la Marine est appelée à jouer un rôle essentiel, toute offensive ne pouvant venir que de la mer. Ainsi, l'étude des conditions d'intervention de la flotte française dans cette expédition amène une série de questionnements qui rendent à l'analyse de cette crise toute sa dimension, à la fois politique et militaire. D'une part, se pose le problème de l'adéquation de l'outil naval à la politique de grandeur que les deux alliés prétendent mener: les dirigeants français ont-ils vraiment conscience de la valeur de leur flotte dont la rapidité d'action conditionne le succès de l'intervention en juillet 1956? D'autre part, les enseignements de cette crise permettent de se demander si, dans le nouveau contexte de l'après-guerre, une politique de puissance repose seulement sur l'outil militaire. Français et Britanniques ont-ils pris acte de l'évolution de la politique internationale en s'engageant dans une opération qui n'est pas sans rappeler les expéditions coloniales du siècle dernier?

Du point de vue de la Marine, la participation à cette opération relève d'un intérêt tout autre. La Royale y voit surtout un moyen de prouver son utilité et son efficacité à des dirigeants qui ont négligé sa reconstruction depuis 1945 et à des alliés particulièrement méfiants. En effet, la «grande armada» rassemblée pour cette circonstance donne l'impression de rejouer *Overlord*: la Marine participe à une opération combinée, menée en étroite collaboration avec les forces britanniques. L'Opération700

constitue ainsi une expérience de référence pour l'avenir et le meilleur test possible pour l'outil naval français, en pleine reconstruction.

Au soir du 6 novembre 1956, la Marine a rempli son contrat mais s'arrêter à ce simple constat, serait se cacher derrière de faux-semblants. L'interruption brutale des opérations laisse de nombreuses questions en suspens concernant la valeur globale de la flotte française. La victoire acquise sur le terrain est obtenue au prix d'une indispensable préparation intensive de trois mois et grâce à des conditions exceptionnelles d'exécution. Elle souffre pourtant de lourdes déficiences structurelles qui auraient pu remettre en cause ce succès.

Ces questions ont déjà fait l'objet d'un certain nombre de travaux menés par le Service historique de la Marine dont rend compte un article de Philippe Vial[45]. Il y présente le cadre général d'une étude sur l'intervention de la Marine dans la crise de Suez. Aussi apparaît-il plus opportun de souligner essentiellement dans cet article l'apport des archives, récemment dépouillées, et qui ont permis de préciser les conditions d'intervention de la Marine.

La montée en puissance de la force navale d'intervention

La Marine prise au dépourvu

Dès la fin du mois de juillet 1956, les états-majors français et britannique se réunissent afin de préparer une expédition combinée interalliée, dans laquelle la Marine joue un rôle majeur. Rapidement, les plans prévoient la mobilisation d'une soixantaine de bâtiments de guerre pour la seule flotte française, au premier rang desquels figurent le navire de ligne *Jean Bart*, le croiseur *De Grasse*, les deuxporte-avions *La Fayette* et *Arromanches*, ainsi que quatre escorteurs d'escadre récemment mis en service, quatre escorteurs rapides, huit escorteurs, une force amphibie et des dragueurs. Tous ces bâtiments de guerre sont réunis au sein de la Force navale d'intervention (FNI) dirigée par le contre-amiral Lancelot. Il faut ajouter à cette liste l'ensemble des bâtiments logistiques ainsi que soixante navires de la marine marchande réquisitionnés pour le transport des troupes.

Or, dès ces premières réunions, un constat s'impose: la Marine n'est pas prête, constat qui s'applique d'ailleurs à l'ensemble des forces armées. Il est intéressant de souligner que les dirigeants de la Marine eux-mêmes n'en avaient pas conscience avant cette date. Les premières évaluations sur les délais de disponibilité des bâtiments sont contradictoires selon les bureaux d'émission. Mais elles sont surtout peu réalistes puisque les premières estimations fixent à quinze jours ce délai, alors que trois mois s'avèrent finalement à peine suffisants. Ces divergences traduisent une méconnaissance de la situation réelle de la flotte en juillet 1956. A partir du début du mois d'août, l'état-major général de la Marine met fin à cette confusion par la diffusion quotidienne de bulletins d'informations concernant la disponibilité de chaque bâtiment; dans l'urgence de la situation, tous les équipages reçoivent la consigne de parer au plus pressé.

En effet, l'état de la flotte est préoccupant dans un certain nombre de domaines. L'insuffisance des forces de débarquement constitue un des principaux soucis des états-majors français et britannique. Les bâtiments disponibles sont usés et fatigués par les opérations menées en Indochine. Mais surtout depuis avril 1956, l'ensemble du personnel et du matériel de la division navale d'assaut est dispersé entre différents services, si bien qu'il faut créer une organisation spécifique dans les plus brefs délais, réunir du matériel et former des hommes. Toute aussi préoccupante est la situation des stocks. Les différentes bases de la Marine sont insuffisamment approvisionnées en produits pétroliers et les stocks de munitions ne permettent pas d'envisager une opération de plus de vingt jours.

De telles carences ne renvoient pas seulement à des difficultés conjoncturelles mais aussi à des déficiences structurelles. À partir de 1945, la Marine a souffert d'un manque récurrent de crédits, signe

---

[45] VIAL (Philippe), «À l'épreuve des faits: la participation de la Marine à la crise de Suez», *La France et l'opération de Suez de 1956*, CEHD, Addim, 1997, p.181-226.

du peu d'intérêt accordé par les dirigeants politiques à un outil naval confiné aux missions atlantiques. Sa reconstruction n'a véritablement commencé qu'au début des années cinquante[46]. Les efforts consentis alors ont fait croire aux dirigeants politiques français qu'ils disposaient d'une flotte immédiatement disponible. En fait, il s'agit d'une flotte de transition, composée d'éléments hétérogènes, dont les incapacités opérationnelles ne sont apparues qu'*a posteriori*.

Si une grande partie des déficiences structurelles de la Marine renvoit à un manque de crédits, il ne faut pas négliger les propres responsabilités des dirigeants de la rue Royale. Le rapport du chef de la FNI, l'amiral Lancelot, est à cet égard sans concession: la flotte souffre du manque de réalisme de son entraînement, inadapté au temps de guerre[47]. Les exercices effectués au cours du mois de septembre confirment cette assertion. Un mois et demi d'entraînement n'ont pas suffi, en particulier, à combler l'absence de relations interarmées en temps de paix. Relations pourtant indispensables à la réussite d'une opération combinée.

Trois mois de préparation intensive

Le dispositif mis en place par les alliés étonne par son ampleur: des centaines de bâtiments français et britanniques sont mobilisés alors même que les objectifs politiques restent mal définis. Les états-majors des deux pays refusent l'idée d'un échec de l'opération et dès le mois de juillet 1956, les services de renseignements travaillent à l'évaluation des forces égyptiennes. Une série d'informations erronées conduit à surestimer la menace égyptienne, essentiellement son aviation et ses mines anti-sous-marines. Mais surtout, la circulation inexpliquée de trois sous-marins en Méditerranée entraîne une véritable «psychose de l'aide soviétique». Les alliés soupçonnent l'Union soviétique d'aider massivement l'armée égyptienne et ces doutes sont quotidiennement alimentés par des renseignements écrits au conditionnel. Les états-majors en sont réduits à émettre les plus folles hypothèses sur le potentiel militaire égyptien qui se traduisent, concrètement, par un alourdissement du dispositif des forces armées. La menace des mines anti-sous-marines inquiète particulièrement les chefs de l'opération qui décident de créer une force de dragage au sein de la FNI, chargée d'intervenir la veille de l'assaut, au large des côtes égyptiennes. Mais les plans d'opérations perdent encore un peu plus en souplesse.

Un dispositif naval aussi lourd nécessite une importante organisation logistique, d'autant plus complexe qu'elle est créée dans l'urgence et la précipitation, source d'un certain nombre d'incohérences. Les responsabilités sont réparties entre les différentes autorités, en l'absence d'organisme centralisateur; les attributions, mal définies, entrent en concurrence; les échelons se superposent faute d'une définition précise des subordinations. Chaque jour, les responsables peuvent mesurer les inconvénients d'une telle improvisation. Pourtant à la veille du déclenchement de l'opération, la Marine a réussi à combler une partie de son retard: les bases sont approvisionnées en combustible, les stocks de munitions ne sont pas tous pleins mais ils ne remettent pas en cause les capacités opérationnelles des navires.

Un tel constat s'applique à l'ensemble de la flotte qui a tiré de ces trois mois de préparation un énorme bénéfice d'entraînement. A la fin du mois d'octobre 1956, les navires de la FNI sont opérationnels malgré une situation de départ alarmante. Tous les équipages et le personnel de la Marine se sont mobilisés, sans relâche. Ils réalisent à cet égard une véritable performance, malgré des conditions d'entraînement qui ne sont pas optimales: absence d'exercice général, dispersion des

---

[46] Concernant ce sujet, on peut se reporter à QUEREL (Philippe), *Vers une Marine atomique: la Marine française (1945-1958)*, Bruxelles, Bruylant, Paris, LGDJ, 1997.

[47] Le rapport sommaire d'opérations et le rapport définitif d'opérations du contre-amiral Lancelot ont été publiés dans la *Revue historique des armées*, nº2, 1997, p. 80-131. On peut également se reporter à sa biographie établie par VIAL (Philippe), «De Dakar à Suez; un itinéraire emblématique: l'amiral Lancelot», deuxième partie: «Lancelot et le nouveau monde (1945-1957)» RHA, nº1, 1998, p. 92-112.

bâtiments et insuffisance des effectifs embarqués. Ces difficultés, propres à la Marine, sont renforcées par l'incertitude du contexte politique et les tensions entre les différents acteurs de l'opération.

Engagée dans une opération combinée, la Marine doit collaborer étroitement avec les deux autres armées. Le temps de paix était peu propice aux rapprochements, la méfiance est de mise tout au long de l'opération. L'organisation du commandement accroît ces tensions, confortées par les très fortes personnalités des hommes en présence. L'amiral Barjot, nommé commandant en chef des forces françaises d'Orient, ne possède pas de réels pouvoirs opérationnels mais ses initiatives personnelles en font un des moteurs de cette opération. Le général Beaufre, chef des forces terrestres françaises, prétextant le statut ambigu de son supérieur, prétend également au poste de chef des opérations françaises. Ce conflit est exacerbé par l'incertitude du contexte politique et les tensions entre alliés.

Le choix du leadership britannique est considéré par les acteurs de cette opération comme une erreur majeure et tous les témoignages ont un air de «plus jamais ça». La collaboration est empreinte d'une défiance qui ne se réduit pas à une simple incompatibilité d'humeur. Faute d'accès aux documents britanniques, il faut se limiter au seul point de vue français. Lui-même est parfois biaisé par la relecture des événements faite par les différents acteurs de cette opération dans leurs rapports respectifs. Ce problème de sources rend particulièrement intéressant le journal de l'amiral Amman, tenu quotidiennement durant toute la période de préparation de l'expédition[48]. Membre du comité de planning des opérations, Amman note les tensions entre les deux alliés qu'il explique par l'absence d'objectif politique précis, par les défauts du commandement et par les décisions unilatérales des Britanniques.

Le témoignage de l'amiral Amman est révélateur de la position des marins dans cette crise. A la fois acteurs actifs et témoins impuissants de cette entreprise, ils participent à l'élaboration des plans d'opération avec les Britanniques mais sont maintenus à l'écart du jeu diplomatique et politique. L'amiral Amman, malgré sa position hiérarchique, n'est pas informé des tractations avec Israël qu'il découvre tardivement, avec consternation. Les états-majors ont déploré ce manque de clarté et ce cloisonnement entre le politique et le militaire.

La confusion culmine à la fin du mois d'octobre, lorsque le déclenchement de l'Opération 700 devient imminent. Pour la Marine, l'essentiel est de mener à bien les missions qui lui sont confiées.

La Marine en action

Le ballet des convois

La première mission de la Marine consiste à acheminer l'ensemble des troupes au large des côtes égyptiennes. Son succès discret relève pourtant d'une véritable performance compte tenu des incertitudes et des menaces qui pèsent sur son bon déroulement. Les initiatives personnelles de l'amiral Barjot et de l'amiral Lancelot ont joué un rôle décisif alors que le déclenchement de l'opération était remis en cause par des Britanniques hésitants, soucieux de sauvegarder leurs intérêts nationaux. Jamais les désaccords entre les alliés n'ont été aussi sensibles et les interférences entre le politique et le militaire aussi dangereuses pour le bon déroulement de l'opération. La difficulté de cette mission est renforcée par la dispersion des navires entre les différentes bases. Le 27octobre, l'amiral Lancelot donne les premiers ordres d'appareillage alors même que la date du débarquement n'est pas fixée avec certitude. L'opération est d'autant plus risquée que les délais sont incompressibles et qu'une fois la machine lancée, toute modification devient presque impossible. Mais la Marine a tenu son pari et, au matin du 6 novembre, l'ensemble de la flotte est prête à donner l'assaut sur les côtes égyptiennes.

---

[48] En juillet 1956, l'amiral Amman est attaché naval à Londres. Son journal manuscrit est un des seuls témoignages contemporains des événements. Malheureusement, il n'a pas encore fait l'objet d'une publication. SHM, Papiers Amman, 136 GG² nº4, La crise de Suez au jour le jour vue de Londres.

Missions secrètes aux côtés d'Israël

Par ailleurs, la Marine a soutenu l'attaque israélienne. Dès le mois de septembre 1956, se tiennent dans le plus grand secret, des réunions entre dirigeants français et israéliens afin d'envisager un plan d'opération commun contre Nasser. La Marine devient l'outil de cette diplomatie clandestine dans le cadre de l'opération *Archer*. Trois escorteurs d'escadre sont prélevés sur la FNI pour être placés directement sous les ordres de l'amiral Barjot. Ils sont chargés d'une mission de défense anti-aérienne au large des côtes israéliennes les 29 et 30 octobre. Au cours de cette mission, le *Kersaint* est amené à engager l'offensive contre un destroyer égyptien, l'*Ibrahim el Awal*. L'escorteur français sort victorieux de cette confrontation mais au prix de quatre-vingts tirs d'artillerie dont seulement cinq ont touché le bâtiment égyptien. La Marine était en mesure d'attendre une victoire plus éclatante de la part d'un de ses navires les plus modernes face à un bâtiment âgé. Cette intervention reste la seule offensive de la flotte française durant l'ensemble de l'Opération 700 qui, pour des raisons de confidentialité, est encore maintenue secrète plusieurs mois après l'expédition[49].

La seconde intervention de la Marine fait appel au cuirassé *Georges Leygues* qui a pour mission de tirer 350 coups de canon sur Rafah dans la nuit du 1er novembre. Les chefs de l'opération affichent leur satisfaction à l'issue de ce bombardement, considéré comme décisif. Or, cette opération s'est avérée inefficace; seule la moitié des tirs ont atteint leur objectif, faute d'une précision suffisante relative au mauvais emploi de l'outil naval dans ce cas.

Enfin, la Marine doit intervenir dans l'opération Toréador, qui a pour objectif de prendre les troupes égyptiennes de revers, par la Mer rouge. Elle aboutit à un échec; d'initiative française, l'opération est dirigée par des Britanniques réticents. Les dysfonctionnements du commandement et les insuffisances matérielles de la flotte française ont contribué à l'avortement de l'entreprise. Celle-ci demeure avant tout un épisode sombre de la collaboration franco-britannique: par peur d'une collusion avec Israël, l'état-major britannique n'a cessé de freiner l'exécution de l'opération. Les Français avaient l'initiative mais une flotte nettement inférieure à celle de leurs alliés.

Les succès en demi-teinte de l'Aéronavale

A partir du 31 octobre, l'Aéronavale entre en action; son intervention illustre la diversité des missions dont la Marine est investie. Les *Avengers* assurent des opérations de reconnaissance et font preuve à cet égard d'une efficacité discrète et d'une remarquable endurance. L'aspect offensif est laissé aux *Corsairs*, chargés de participer à la destruction de l'aviation égyptienne et à l'appui aérien des troupes débarquées. Ils remplissent pleinement leurs objectifs mais leur action s'est trouvée limitée pour des raisons à la fois structurelles et conjoncturelles.

Les forces aéronavales françaises ont souffert de leur manque de modernité: les porte-avions ne peuvent accueillir des avions à réaction, contrairement aux bâtiments britanniques et leur taille réduit considérablement les marges de manœuvre. Mais la construction d'un porte-avions moderne ne faisait pas partie des priorités du gouvernement après la guerre. Par ailleurs, le manque d'entraînement, sensible en juillet 1956, s'est confirmé durant les opérations: un pilote, insuffisamment expérimenté, a manqué son appontage. Mais surtout, un *Corsair* a attaqué par mégarde le sous-marin français *La Créole*, pensant qu'il s'agissait d'une vedette égyptienne. Les pilotes sont mis en cause pour la précipitation de leur attaque mais surtout l'état-major général français s'inquiète de la qualité de l'entraînement des pilotes, incapables de reconnaître un *schnorchel*.

---

[49] Les négociations franco-israéliennes restent un secret plusieurs mois encore après cette opération. Les Bromberger sont les premiers à révéler les détails des opérations qui ont découlé de ces réunions clandestines. BROMBERGER (Merry et Serge), *Les secrets de l'expédition d'Egypte*, Paris, Editions des quatre Aymon, 1957

L'intervention de l'Aéronavale n'a pas seulement été limitée par ses propres incapacités, mais aussi par la présence inopinée de la VIe flotte américaine. Officiellement, celle-ci est envoyée afin d'évacuer les ressortissants étrangers présents à Alexandrie. En fait, son stationnement dans le port a empêché le bombardement de la flotte égyptienne par les alliés. De plus, la circulation de sous-marins dans la zone des porte-avions français a incontestablement gêné les opérations en mer. Cette attitude cavalière reste pour une large part inexpliquée, faute d'accès aux documents américains. Il faut s'en tenir à l'attitude du gouvernement, hostile à toute intervention militaire et en particulier à J.F.Dulles[50] qui considère l'entreprise franco-britannique comme une provocation inacceptable. L'emploi de la VIe flotte pourrait exprimer la seule volonté de perturber l'action des flottes alliées. Mais il semble que l'envoi de la VIè flotte devant Alexandrie s'intègre davantage dans un plan de mobilisation générale de la flotte américaine à travers le monde, plan destiné à prévenir toute riposte de la flotte soviétique[51]. Les Américains sont avant tout soucieux de sauvegarder la paix mondiale, même s'ils doivent pour cela se désolidariser de leurs alliés.

La présence de la VIe flotte a incité les chefs des opérations à la plus grande prudence car ils redoutaient toute méprise à l'encontre d'un bâtiment américain. Au nom de cette prudence, il a fallu trois heures de tergiversations entre le repérage d'un destroyer égyptien, *Nasser*, et son attaque. Celle-ci se solde de toute façon par un échec. Il est à mettre au crédit de l'armement inadapté des avions, armés en bombes. Or celles-ci ne permettent aucune attaque précise à huit mille pieds d'altitude; le choix de la roquette aurait semblé plus judicieux. Mais malgré l'opposition d'une partie de son équipage, l'amiral Caron, chef des forces aéronavales, maintient l'armement en bombes. Cette décision fut jugée par la suite comme un excès de prudence ou un manque de maîtrise de la tactique aéronavale. Le choix d'un armement inadapté témoigne du manque d'engagement de certains marins dans une opération, pour eux, vouée à un échec diplomatique.

Enfin, le débarquement...

À partir du 4 novembre, la Marine est prête à passer à l'action mais une fois de plus, la rapidité d'exécution cède le pas aux hésitations politiques des gouvernants, surtout britanniques. L'assaut est lancé le matin du 6 novembre, après l'intervention des dragueurs qui n'ont rencontré aucun obstacle. Véritable mécanique de précision, le débarquement se déroule sans incidents majeurs, face à un adversaire inexistant. La réussite obtenue sur les plages de Port-Saïd ne tient pas seulement à l'efficacité des équipages mais aussi aux conditions exceptionnelles dans lesquelles s'est déroulée cette opération. Les forces armées alliées ont bénéficié d'une bonne situation météorologique mais surtout de l'absence de résistance ennemie. Au soir du cessez-le-feu, la Marine a mené à bien l'ensemble des missions qui lui étaient confiées mais dans un contexte qui ressemble davantage à un entraînement qu'à une attaque de guerre.

De l'attente au retrait, la marine tire les leçons

Une attente pesante

Au lendemain du cessez-le-feu, plongée dans l'incertitude concernant l'avenir de l'opération, la Marine entre dans une longue période d'attente. Un dispositif conséquent est maintenu à Port-Saïd afin de remplir de nouvelles missions. Les états-majors envisagent tout au long du mois de novembre

---

[50] John-Foster Dulles est secrétaire d'État de janvier 1953 à avril 1959, sous la présidence d'Eisenhower.

[51] Deux ouvrages abordent ce problème sans l'approfondir toutefois: ISENBERG (Michael I.), *Shield of the Republic: the US Navy in an era of cold war and violent peace*, vol.1: 1945-1962, New-York, St Matin's Press, 1993, et SOKOLOSKY (Joël), *Seapower in the nuclear age: the US and NATO 1949-1980*, Annapolis, Naval Institute Press, 1991

une reprise des opérations tout d'abord en cas d'attaque égyptienne, puis dans le cadre d'une nouvelle offensive alliée. Mais ces projets n'aboutissent pas et la Marine se voit confier des tâches essentiellement logistiques.

La première de ses missions consiste à assurer la surveillance des côtes. La plupart des bâtiments de la FNI sont maintenus à Port-Saïd durant le mois de novembre. Rien ne vient perturber les manœuvres quotidiennes si bien que patrouilles et exercices paraissent bien inutiles. À partir du mois de novembre, le dispositif est assoupli à la plus grande satisfaction des équipages. Dans le même temps, une partie de la flotte participe à l'activité d'un organisme interallié, chargé de se substituer aux autorités égyptiennes contrôlant le port. Il s'agit d'abord de gérer la mise à terre du personnel et du matériel puis à partir du 5 décembre, de commencer le réembarquement. Une fois de plus, le personnel se trouve confronté à la complexité d'une organisation multipliant les autorités. Mais surtout, les équipes de travail déplorent des moyens insuffisants ou inadaptés. Enfin, quelques bâtiments sont affectés aux opérations de dégagement du canal. Dans ce domaine, les Français se trouvent en position d'infériorité par rapport aux Britanniques, faute de moyens; infériorité qui pèse sur les négociations avec l'ONU.

De ces longues semaines d'attente, il faut surtout retenir la très grande lassitude des équipages. Tous avaient manifesté leur enthousiasme au moment de l'appareillage et n'avaient pas caché leur déception et leur frustration à l'annonce du cessez-le-feu qui leur volait une victoire acquise au prix de longs mois de préparation intensive. Les commandants de navires soulignent, de façon unanime, une baisse de moral sensible confortée par le désintérêt de l'opinion publique pour cette opération, par l'absence de divertissement et les retards du courrier. L'attente est encore plus pénible pour les équipages de la marine marchande dont l'immobilisation représente également une lourde perte d'argent.

La date d'évacuation définitive est fixée au 22 décembre, selon la volonté française. Cette dernière manœuvre, l'opération *Harridan*, se déroule comme prévu, sans la moindre réaction d'un adversaire toujours aussi inexistant. Le départ s'est fait au grand jour afin de rappeler que l'échec politique n'enlève rien à la victoire militaire.

À l'heure des bilans

Tout au long de cette opération, la Marine a fait preuve d'une efficacité discrète, sans coup d'éclat, mais néanmoins déterminante. Cette réussite est à la mesure de la diversité des missions remplies: transport des troupes et du matériel, appui aérien, bombardement, débarquement, surveillance des côtes, dégagement du canal, gestion des opérations portuaires et enfin réembarquement. La flotte française a acquis ce succès au prix de trois mois de préparation intensive. Mais il est permis de se demander si la Marine aurait obtenu une telle victoire dans des conditions moins favorables, face à un ennemi plus résistant et sans un arrêt brutal des opérations. La Marine doit aussi tirer le bilan de ses déficiences.

Le dépouillement récent des archives met à jour tout l'aspect logistique de cette intervention et de sa spécificité navale. En juillet 1956, tout était à faire dans ce domaine et il s'agissait de parer au plus pressé. La complexité de mise en œuvre d'une telle machine supporte mal les improvisations. Pourtant en novembre, malgré quelques défauts, cette organisation semble opérationnelle. Or à la mi-novembre, l'ensemble des commandants de navires tirent la sonnette d'alarme: la pénurie de vivres menace la FNI. Les chefs de l'opération découvrent alors que les dispositions prises par le planning des opérations, se limitent à vingt jours de consommation et aucun plan de ravitaillement ultérieur n'a été envisagé. La multiplication des autorités responsables de la logistique et les incertitudes planant sur le déclenchement même des opérations ont entraîné de graves oublis dans la préparation de l'expédition.

Cette négligence n'est pas la seule et la période d'attente devant les côtes égyptiennes révèle un certain nombre de défaillances: manque de pièces de rechange ou absence d'équipements spécialisés pour la conservation des vivres. Or en temps de guerre, la machine logistique doit fonctionner comme une véritable mécanique de précision; le soutien aux troupes à terre doit être continu et instantané dès le débarquement. L'improvisation a permis à ces incidents de rester sans conséquences. Mais dans ces conditions l'arrêt des opérations s'est avéré particulièrement salutaire pour la FNI. L'honneur reste sauf mais les équipages ont pris conscience de la faillite d'un appareil logistique manquant de rigueur.

De façon plus générale, le manque de moyens s'est fait sentir parmi toutes les unités navales sollicitées: les commandants de navires se sont plaints de l'insuffisance des effectifs, du manque d'endurance des bâtiments et de l'absence d'un train de servitude valable auxquels s'ajoutent les défauts d'entraînement; autant de carences qui remettent en cause les capacités opérationnelles de la flotte. Incontestablement, la France ne possède pas en 1956 un outil naval capable de répondre aux exigences de la politique de puissance qu'elle prétend mener. En juillet 1956, la Marine n'est pas prête à intervenir immédiatement alors que le contexte international est encore favorable à une intervention militaire. Les dirigeants français payent leur refus d'allouer des crédits suffisants à la reconstruction d'une flotte moderne.

Or, au terme de cette crise, les forces françaises concluent à la nécessité de mener une politique indépendante en matière de défense nationale. Cette aspiration est nourrie par le bilan de la collaboration alliée fondée sur le *leadership* britannique. Tous les acteurs de cette expédition expriment leur refus de renouveler une telle expérience et remettent en cause la validité du principe d'intégration des forces. Mais toute alternative passe par une modernisation de l'outil naval français et l'acquisition d'une force d'intervention immédiate au sein de laquelle l'Aéronavale joue un rôle central. La crise de Suez confirme une évolution amorcée par les États-Unis: la puissance maritime repose sur les forces aéronavales, articulées autour du porte-avions. Épine dorsale de toute force de frappe, il permet d'envisager une projection de puissance quel que soit le lieu du conflit, sans avoir le souci de posséder une base à terre. Une telle conception des forces navales n'est encore qu'à l'état embryonnaire en France; la crise de Suez permet la prise de conscience de cette évolution générale des forces armées, par l'ensemble des dirigeants politiques et militaires du pays. Elle aboutit à la construction des deux porte-avions, *Clemenceau* et *Foch*, et reste toujours d'actualité. La mise en service récente du *Charles de Gaulle* s'est accompagnée d'un débat sur l'utilité de la construction d'un second porte-avions. Les conflits les plus récents ont encore montré le rôle central tenu par ce type de bâtiment au sein des forces armées.

La participation de la Marine à la crise de Suez permet aux dirigeants de la flotte d'espérer une réorganisation des forces navales. L'amiral Lancelot a souligné l'utilité d'un groupe opérationnel amphibie, l'importance des entraînements interarmées en temps de paix et la nécessité d'une force d'intervention permanente capable de combiner disponibilité, mobilité et endurance. Sans ces trois conditions, la flotte ne peut pas prétendre répondre aux impératifs politiques d'une nation indépendante. Pourtant, les enseignements tirés de cette opération tombent en partie dans l'oubli. Dès 1956, les crédits de la Marine diminuent au profit du conflit algérien qui s'intensifie. Par ailleurs, le nucléaire s'impose rapidement comme une priorité de développement. La crise de Suez annonce une nouvelle ère d'expansion pour la Marine, brisée avant même de commencer.

En 1956, les dirigeants français ne disposent pas d'un outil naval en adéquation avec la politique de grandeur qu'ils tentent de mener. L'auraient-ils possédé, il n'aurait certainement pas été suffisant pour cautionner une politique du fait accompli, désuet dans le fonctionnement des relations internationales d'après-guerre. Depuis 1940, la France est reléguée au rang de puissance moyenne. Elle ne peut assurer la sécurité de ses alliés faute d'un instrument militaire adapté. Cependant, la réussite d'une intervention en politique extérieure dépend également de la marge de manœuvre dont disposent les dirigeants. En novembre 1956, face à l'hostilité américaine et russe, l'entreprise franco-britannique est vouée à un échec certain. La réussite de cette opération dépendait à la fois des

capacités d'intervention de l'outil militaire et du contexte international. Surestimant leur puissance, les deux alliés ont négligé ce dernier et ont dû essuyer une humiliation diplomatique pour entériner cette situation.

En novembre 1956, la flotte française a relevé le défi qui lui était posé mais elle a été victime de son propre succès, peut-être trop discret, acquis sans coups d'éclat. La déception qui suit l'arrêt des opérations n'en est que plus grande et il ne faut pas sous-estimer le poids de cette amertume. La crise de Suez pose la question des conditions d'emploi de l'outil militaire. Mobilisées pendant plusieurs mois pour une opération vouée à l'échec, les forces armées n'obtiennent même pas la reconnaissance de la victoire acquise. Elles se voient même reprocher de ne pas avoir désobéi aux ordres de cessez-le-feu. Après la guerre d'Indochine, la crise de Suez creuse un peu plus le fossé entre armée et République, tendance renforcée par le conflit algérien. Les tensions s'exacerbent le 13 mai 1958 et culminent lors du putsch des généraux en 1961, auquel participent plusieurs acteurs de l'Opération 700. Pourtant, l'amertume a conduit l'armée de Terre à des extrémités que la Marine n'a pas osées franchir. Tout d'abord, elle n'est pas intervenue directement sur le sol algérien. Mais surtout, la Marine voulait manifester sa volonté de «rentrer dans le rang» après ses prises de position durant la Seconde Guerre mondiale.

Finalement, la Marine a surtout voulu garder le souvenir d'une victoire devant les côtes égyptiennes en 1956. Une histoire de la mémoire de la crise de Suez reste à faire mais les quelques témoignages recueillis sur le sujet relèguent cette intervention au même rang que les différentes opérations menées par la Marine depuis 1945. Il semble que les marins eux-mêmes n'aient pas pris conscience de l'enjeu que représentait l'Opération 700 pour la Marine de 1956. Dans une autre mesure, les dirigeants politiques se sont appuyés sur ce succès pour négliger la mise en œuvre des enseignements tirés de cette crise, et retarder ainsi la modernisation indispensable de l'outil naval français.

SOPHIE ENOS

Sophie Enos, p. 87-102

La politique extérieure de l'Autriche : du traité d'État à l'entrée dans la zone européenne de libre-échange (1955-1960)

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle elle avait été annexée au Reich hitlérien, l'Autriche est soumise, tout comme l'Allemagne vaincue, à une occupation quadripartite de son territoire et de sa capitale par les Alliés. Pratiquement gelées au début de la guerre froide, les négociations entamées dès 1943, pour rétablir une Autriche entièrement indépendante, n'aboutissent qu'à la faveur de la détente du milieu des années cinquante: la signature du traité d'État rétablissant un État autrichien indépendant et souverain, le 15 mai 1955, est suivie de peu par une loi constitutionnelle instituant la neutralité permanente de la république d'Autriche.

En 1955, la diplomatie de ce pays neutre est entièrement conditionnée par sa position stratégique entre les deux blocs adverses: véritable corridor, l'Autriche, entourée d'une Suisse neutre à l'Ouest et d'une Yougoslavie non engagée au Sud, a des frontières communes avec, d'un côté, des membres de l'OTAN, où les États-Unis prennent une part active, et, de l'autre, avec des démocraties populaires, placées sous la tutelle de l'URSS et appartenant au Pacte de Varsovie.

Cette étude, réalisée à partir des archives diplomatiques du ministère français des Affaires étrangères, porte sur la gestion, par l'Autriche, de sa neutralité: le concept de «neutralité active», selon lequel un État, au lieu de se borner à une stricte neutralité, peut jouer un rôle dans les relations internationales, est-il applicable à la diplomatie autrichienne des années 1955-1960? Par ailleurs, la population autrichienne ayant été confrontée aux deux grandes épreuves qu'ont représenté pour elle, la fin du règne dynastique des Habsbourg et l'annexion de son pays par l'Allemagne en 1938, on peut légitimement se demander si, en 1955, elle est en voie de retrouver une conscience nationale perdue: dans quelle mesure le statut de neutralité a-t-il contribué à remédier à ce manque de cohésion nationale?

Pour répondre à ces questions, il convient de présenter dans un premier temps les fondements de la diplomatie autrichienne, avant d'en observer la conduite, pour en tirer des conclusions quant à la définition de la neutralité du pays.

1955, l'entrée de l'Autriche sur la scène internationale

En 1955, l'Autriche est en passe de retrouver son indépendance: ayant activement travaillé, depuis 1945, à la reconstruction de l'économie nationale, son gouvernement de coalition est à même de s'atteler à la tâche plus délicate de liquidation du passé et de libération du territoire; cela est d'autant plus à l'ordre du jour que la situation internationale a changé depuis 1945, avec la disparition de Staline et l'entrée dans l'ère dite de l'«équilibre de la terreur».

Des négociations aboutissent, en avril 1955, au Mémorandum de Moscou, ensemble d'engagements réciproques entre l'Autriche et l'URSS. Celle-ci, soucieuse de faire du petit État danubien une sorte de zone-tampon entre l'Est et l'Ouest, conditionne son acceptation d'un traité rétablissant une Autriche souveraine, à la ratification, par cette dernière, d'une déclaration de neutralité.

Après la signature, le 15 mai 1955, du traité d'État instituant sa liberté et son indépendance, l'Autriche procède, le 26 octobre 1955, à la proclamation de sa neutralité, qu'elle présente sous la forme d'une déclaration volontaire, ne découlant nullement d'une pression extérieure. Cette neutralité, en réalité quasi imposée par l'URSS, est purement militaire: l'Autriche peut donc choisir son régime politique et économique, participer à toute organisation ayant un caractère universel ou pacifique, ou encore prendre position en faveur d'une idéologie. Ce statut est important d'un point de vue

diplomatique et il conditionne l'acceptation du statut par la population: bien que négociée par Moscou, la neutralité a été bien accueillie par les Autrichiens, qui y ont vu un facteur de cohésion interne, «un prolongement de la mission historique de médiation et de réconciliation»[52] incombant à l'Autriche au cœur de l'Europe. Par ailleurs, la neutralité a également contribué à l'apparition d'une conscience nationale consolidée, en singularisant l'Autriche vis-à-vis de la nation allemande.

Forte de sa souveraineté retrouvée et de sa neutralité militaire, l'Autriche peut alors faire son entrée sur la scène internationale: son admission à l'ONU, le 14 décembre 1955, en est la concrétisation.

Fin 1955, l'Autriche est officiellement à même de mener la politique étrangère qu'elle entend. Néanmoins, elle se trouve dans une position délicate, qui limite sa marge de manœuvre: tandis qu'elle appartient culturellement, politiquement et économiquement à l'Occident, elle a retrouvé son indépendance grâce au bon vouloir des Soviétiques. Elle est donc prise géographiquement et politiquement entre l'Est et l'Ouest.

L'ancrage de l'Autriche à l'Ouest: octobre 1955-janvier 1958

La politique extérieure de l'Autriche est conditionnée par deux éléments: l'indépendance retrouvée en échange d'une neutralité exigée par l'URSS et une orientation pro-occidentale.

Le gouvernement considère la neutralité comme un moyen d'apporter une contribution positive aux affaires internationales: le pays, résultat d'influences diverses, a vocation à rapprocher des forces opposées, à faciliter la mise en place d'une politique de compromis en Europe.

Des relations bilatérales soutenues et variées

Des rapports intenses mais déséquilibrés avec l'Occident

Affichant une orientation idéologique nettement pro-occidentale, l'Autriche entretient des relations assez étroites avec les pays d'Europe de l'Ouest.

Circonscrits, sur le plan politique, par l'article 3 du traité d'État, qui stipule l'interdiction de tout nouveau rapprochement de l'Autriche avec l'Allemagne voisine, et par l'article 4, qui interdit «toute union politique ou économique entre l'Allemagne et l'Autriche»[53], les rapports austro-allemands sont très soutenus. S'ils collaborent économiquement avec l'Autriche, les Allemands, offensifs, cherchent à investir le marché autrichien: inquiets, les Occidentaux craignent de voir le petit État danubien passer sous la tutelle économique de l'Allemagne[54]. Cette peur est d'autant plus justifiée que les Allemands décident dans le même temps, d'installer un institut culturel dans chacune des provinces autrichiennes, ce qui pourrait sinon mener à un véritable *Anschluss*, du moins être à l'origine d'un nouveau pangermanisme.

Aussi les Français entendent-ils affaiblir la présence allemande en Autriche, où ils n'occupent eux-mêmes qu'une petite place; par ailleurs, en s'implantant dans un pays susceptible de jouer un rôle non négligeable dans l'évolution de la place de l'Europe orientale en Occident, ils espèrent éviter de se retrouver un jour à la périphérie d'une Europe agrandie, et favoriser dans le même temps la stabilité de l'échiquier européen en travaillant à l'affirmation d'une identité autrichienne intrinsèque.

Les relations austro-italiennes sont perturbées par la question de la souveraineté prévalant dans le Tyrol-Sud: nourrissant l'espoir de récupérer ce territoire cédé à l'Italie en 1919, l'Autriche conclut, le 5

---

[52] Citation de Siegler dans KREISSLER (F.), *La prise de conscience de la Nation autrichienne: 1938-1945-1978*, Rouen, PUF, 1988, tome 2, p. 547.

[53] Traité d'État.

[54] Archives du ministère des Affaires étrangères (ci-après AMAE), série Europe 1944-1960, sous-série Autriche, carton n°403, p. 63: dépêche de Seydoux au Quai d'Orsay, 7 septembre 1956.

septembre 1946, l'accord Gruber-de Gasperi, afin d'assurer la protection de la population germanophone de la région, et de lui garantir certains droits. Mais, en 1956, le traité de 1946 est remis en cause et les négociations sont relancées.

Jugée trop proche des Allemands, très distante des Français, en conflit avec Rome, l'Autriche entretient néanmoins de bonnes relations avec les États d'Europe occidentale.

Des relations cordiales mais réservées avec les pays de l'Est

Ayant ouvertement proclamé son appartenance au monde occidental, l'Autriche a d'emblée, avec l'Est, des relations moins étroites et moins intenses.

Si, dès mai 1955, la Yougoslavie s'est déclarée favorable à une coordination de sa politique extérieure avec celle de l'Autriche, celle-ci lui a, au contraire, manifesté de suite une certaine méfiance, notamment par hostilité envers la politique de troisième force, de «neutralisme actif», prônée par Tito, et du fait du rapprochement soviéto-yougoslave alors en cours.

En revanche, la bonne entente affichée par l'Autriche avec la Tchécoslovaquie, ou encore la Hongrie, peut donner lieu à plusieurs interprétations: certains y voient une stratégie autrichienne consistant à pouvoir un jour profiter d'un éventuel revirement d'un État satellite désireux, à un moment donné, de se rapprocher de l'Occident; au contraire, cela peut relever d'un plan soviétique, visant à tirer l'Autriche vers le Danube, puis vers l'espace dominé par l'URSS. Quoi qu'il en soit, les diplomates croient en une propagation du modèle occidental à l'Est, à partir de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie.

Les relations austro-soviétiques conditionnées par des questions économiques

Soucieuse d'offrir au reste du monde l'image positive d'un pays favorable à la détente et travaillant à la «coexistence pacifique», l'URSS développe avec l'Autriche une politique de bonne entente, mais désire dans le même temps défendre ses intérêts économiques.

De fait, les relations austro-soviétiques sont conditionnées par la question des biens allemands situés dans l'ancienne zone d'occupation soviétique, et que l'URSS a rétrocédés à l'Autriche en contrepartie d'un dédommagement conséquent: celui-ci est jugé trop coûteux par les Autrichiens, qui réussissent à obtenir quelques concessions de la partie soviétique. Mais ceci place Vienne dans une position d'infériorité puisque le thème des réparations dues à l'URSS peut être à tout moment utilisé par cette dernière, pour exiger un infléchissement des choix diplomatiques autrichiens dans un sens pro-oriental.

Par ailleurs, vu la complémentarité des économies autrichienne et soviétique, Moscou a développé ses relations commerciales avec l'Autriche, faisant de celle-ci un véritable laboratoire d'expérimentation des échanges entre États issus de deux blocs opposés, et, plus largement, un terrain d'expériences pour le concept de «coexistence pacifique», présenté en février 1956 lors du XXème congrès du PCUS.

Bien que la bonne ambiance qui préside aux relations austro-soviétiques soit essentiellement le résultat d'une stratégie soviétique de communication et le fait d'intérêts économiques réciproques, ce caractère cordial peut être considéré comme encourageant, puisqu'il préfigure la possibilité d'une politique de «coexistence pacifique».

Les relations avec l'Est, relativement bonnes, n'en sont pas moins empreintes d'une certaine méfiance et, de ce fait, ne peuvent être comparées avec celles, plus étroites, liant l'Autriche à l'Occident. Quoi qu'il en soit, tout laisse penser qu'en faisant en sorte d'être en bons termes avec chacun des deux camps, l'Autriche cherche à préserver l'équilibre international découlant en partie de

sa neutralité, et ce, afin de compenser sa petite taille et sa situation géopolitique entre deux blocs adverses, caractéristiques susceptibles de nuire à sa sécurité.

Mais, si en termes de relations bilatérales, l'Autriche semble relativement neutre, sa position dans la guerre froide s'avère beaucoup plus tranchée.

La neutralité de l'Autriche au cœur de la guerre froide : l'Est se sent désavoué

La neutralité de l'Autriche étant exclusivement militaire, les dirigeants viennois osent exprimer ouvertement l'orientation idéologique qu'ils entendent conférer au pays: entretenant des relations courtoises avec les États du bloc oriental, l'Autriche n'en est pas moins une république de type occidental, qui protège et défend les valeurs communes aux démocraties pluralistes. Cela se manifeste de manière indubitable entre 1955 et 1958.

Les signes concrets d'une orientation pro-occidentale

À partir de 1956, l'orientation pro-occidentale du pays ne fait aucun doute. Ainsi, en février 1956, l'Autriche dissout la Fédération syndicale mondiale, d'inspiration soviétique; en juillet 1956, il est décidé de procéder au changement des noms de places et de rues de Vienne évoquant l'occupation soviétique de la capitale.

Mécontente, l'URSS voit dans ces gestes anti-soviétiques la main des Américains qui, de la sorte, chercheraient à discréditer le bien-fondé du statut de neutralité et à dissuader l'Allemagne de vouloir l'acquérir.

Ces critiques soviétiques n'empêchent nullement l'Autriche de rester fidèle à son camp, ce que confirme son attitude originale face à la crise de Hongrie.

La crise de Hongrie : une brèche dans les relations austro-orientales

Le traité d'État a été à l'origine d'une normalisation des rapports austro-hongrois: sa signature a été suivie du démantèlement des obstacles frontaliers, puis de l'établissement d'un climat relativement serein. Mais, la réaction autrichienne à la crise de Hongrie marque un réel refroidissement des relations austro-orientales.

Au début de la crise hongroise, les dirigeants autrichiens, gagnés à la cause des insurgés, optent pour un mouvement de solidarité et de fraternité avec les Hongrois: le 28 octobre 1956, ils lancent un appel à Moscou, en faveur de la Hongrie, priant le gouvernement soviétique de «contribuer à l'arrêt des opérations militaires et de l'effusion de sang», et plaidant pour le «rétablissement d'une situation normale en Hongrie, afin que [...] la paix soit consolidée et assurée en Europe»[55]. Selon l'Autriche, sa neutralité aiderait les insurgés hongrois, dans la mesure où ces derniers réclament un statut identique au sien; le 20 janvier 1957[56], le chancelier Raab, considérant que l'existence de deux États neutres de part et d'autre du rideau de fer permettrait d'apaiser la tension régnant en Europe centrale, va jusqu'à attribuer à l'URSS une politique coloniale en contradiction avec la charte des Nations Unies. Au-delà de l'attitude officielle du gouvernement, c'est la majorité de la population autrichienne qui, rejetant la réaction soviétique, participe activement à l'accueil des réfugiés hongrois.

Quand, au début de l'année 1957, la crise est officiellement achevée, Vienne n'en continue pas moins de manifester sa désapprobation, tant vis-à-vis des exactions commises sur ordre de

---

[55] AMAE, série Europe 1944-1960, sous-série Autriche, carton n°404, p. 105: dépêche de Seydoux à Paris, 29octobre 1956.

[56] AMAE, série Europe, sous-série Autriche, carton n°404, p. 132: allocution radiodiffusée retranscrite par l'ambassade de France en Autriche, 21 janvier 1957.

Khrouchtchev, qu'à l'encontre du nouveau gouvernement hongrois, lequel accuse l'Autriche de ne pas respecter les clauses du statut de neutralité. Le vote, par le délégué autrichien à l'ONU, en septembre 1957, d'une résolution condamnant l'intervention soviétique en Hongrie et le régime de Kádár, achève de durcir la position hongroise officielle, mais révèle dans le même temps le souci de l'Autriche de faire passer la défense des Droits de l'Homme avant l'établissement de bonnes relations avec l'extérieur.

Malgré le rétablissement progressif de relations correctes entre l'Autriche et la Hongrie, la crise de Budapest marque la fin de la détente et un retour à la fermeté et au durcissement idéologique, dont la reconstitution, par l'armée hongroise, d'obstacles barbelés à la frontière avec l'Autriche est la manifestation concrète.

En soudant le peuple autrichien contre le bloc soviétique, la crise de Hongrie a également contribué à l'affirmation de la conscience nationale. Elle a en outre été l'occasion pour l'Autriche de renouer avec sa tradition de médiateur au centre du bassin danubien et lui a aussi permis de ne pas se cantonner, sur le plan politique, dans une neutralité incolore.

Cette attitude a été vivement condamnée par l'URSS, qui a soupçonné les États-Unis d'avoir utilisé l'Autriche pour mener des actions subversives contre la Hongrie, voire contre tout le bloc communiste. Le comportement autrichien est par ailleurs considéré par les Soviétiques comme incompatible avec la neutralité du pays. Néanmoins, soucieux de faire oublier la répression qu'il a organisée à Budapest en novembre 1956, Khrouchtchev s'engage à nouveau sur la voie du dialogue cordial, renouant de cette manière avec l'esprit de l'été 1955.

Fin 1957, l'Autriche rétablit des relations correctes avec la Hongrie et ses rapports avec l'URSS restent cordiaux, bien qu'envenimés par les choix du gouvernement Raab en matière de politique européenne.

L'Autriche et l'Europe occidentale : accession au Conseil de l'Europe et accords avec la CECA

Dans les années qui suivent l'intégration, en 1948, de l'Autriche à l'OECE, le pays observe d'un œil envieux la mise en œuvre du Conseil de l'Europe et de la CECA. Au moment de son indépendance, la question se pose de ses rapports avec ces deux institutions européennes.

En avril 1956, l'Autriche entre au Conseil de l'Europe. Cet acte, signe d'appartenance à l'Occident, satisfait la classe politique autrichienne (les communistes exceptés), chacun considérant alors que, si l'Autriche doit demeurer militairement neutre, elle ne doit pas rester isolée. Loin d'être jugée incompatible avec la neutralité, l'entrée de l'Autriche au sein du Conseil de l'Europe est perçue par les Occidentaux comme un moyen pour le pays de participer activement au rapprochement entre les États du continent.

Le Kremlin critique violemment la décision de Vienne. L'attirance de l'Autriche envers les organismes européens à vocation économique contrarie l'URSS. En avril 1956, le renforcement du COMECON provoquant un rétrécissement de ses débouchés commerciaux, l'Autriche signe avec la CECA des accords permettant des échanges d'acier, et prévoyant la constitution d'une commission mixte permanente réunissant représentants de la Communauté et délégués autrichiens. Le gouvernement autrichien assure de la sorte une rentabilité minimale à ses sidérurgies nationales, et évite aussi de rester en dehors d'une Europe intégrée englobant l'Allemagne. D'ailleurs, quand, en 1957, est créé le Marché commun, le ministre autrichien des Affaires étrangères, Figl, conscient que la nation a perdu son rôle de plaque-tournante du commerce Est-Ouest et fait intégralement partie de l'Ouest, proclame son ambition de conclure des accords avec cette nouvelle entité: cela permettrait au pays d'être lié à cette dernière, sans subir la limitation de souveraineté qu'entraînerait une adhésion totale, et qui serait difficile à faire accepter tant en Autriche que sur la scène internationale.

Par ailleurs, l'Autriche se tourne vers le Royaume-Uni, qui travaille alors à la création d'une Association européenne de libre-échange (AELE) aux dispositions moins contraignantes que le Marché commun.

Ainsi, l'Autriche, audacieuse, n'a pas hésité à concrétiser ses prises de position théoriques en faveur de l'Occident, où elle a cherché à occuper une place à part entière au sein de structures organisées.

Entre 1955 et la fin de l'année 1957, elle a su mêler courage et prudence. Bien que ses relations bilatérales en Europe se soient toujours révélées courtoises, le gouvernement autrichien a osé critiquer les actions de certains États, quand il n'en approuvait pas le fondement. Tissant des liens assez étroits avec l'Ouest, déployant une stratégie de bonne entente avec l'Est, il n'a cessé de proclamer ses orientations pro-occidentales, ne ménageant pas la susceptibilité de la sphère soviétique: en prenant position contre cette dernière dans la crise de Hongrie, en adhérant au Conseil de l'Europe et en s'engageant dans le processus de construction européenne, il a parfois provoqué un mécontentement côté oriental, sans que cela ne dépasse néanmoins le niveau de simples déclarations. Comme le résume R. Schuman, ministre français de la Justice, l'Autriche a su concilier sa neutralité et une politique pro-occidentale[57], sans se laisser «déconcentrer par les tensions entre l'Est et l'Ouest», refusant de «redevenir un pion dans la rivalité des grandes puissances».

Entre 1958 et 1960, une diplomatie autrichienne renouvelée : l'Autriche entre l'Est et l'Ouest ?

1958 représente une année de changement en matière de politique extérieure autrichienne: à la préférence affichée par le pays envers l'Ouest succède une volonté manifeste d'établir des relations positives avec une majorité de pays communistes; l'idée est de concilier sécurité nationale et détente, tant pour les relations avec l'Est que pour celles entre les deux blocs. Cette quête d'un équilibre diplomatique correspond plus à une politique de neutralisme qu'à la position d'un pays exclusivement neutre militairement.

Des relations bilatérales plus tendues qu'auparavant

Après six ans passés comme secrétaire d'État aux Affaires étrangères, le socialiste B. Kreisky, devenu ministre des Affaires étrangères en juillet 1959, veut contribuer à la détente: convaincu de la capacité de son pays à rééquilibrer les intérêts entre l'Est et l'Ouest et à décrisper les rapports entre les deux camps adverses de la guerre froide, il l'engage dans une politique de normalisation de ses rapports avec la sphère soviétique, de manière à «faire tomber la méfiance des Soviétiques», tout en «[renforçant] au maximum la confiance du camp occidental »[58].

Pourtant, les relations avec l'Ouest s'avèrent vite plus tendues qu'auparavant: l'Allemagne n'apprécie pas vraiment que Vienne s'engage en faveur de sa réunification; la France sent une certaine distanciation de la part des Autrichiens, dont une majorité est acquise à la cause algérienne; de 1958 à 1960, la question tyrolienne est encore en suspens.

Les relations avec l'Est oscillent, quant à elles, entre frictions contrôlées et tentatives d'intensification. Ainsi, désireuse de montrer son attachement à l'Ouest, l'Autriche, en cela fidèle à la doctrine de Hallstein, se refuse à reconnaître la RDA. Si la normalisation des relations austro-yougoslaves, qui ne se fait qu'au prix d'un règlement du problème des Slovènes de Carinthie, favorise l'émergence de la détente, en revanche, Vienne doit vaincre les réticences tchécoslovaques et hongroises à procéder à une intensification des relations.

---

[57] AMAE, série Europe, sous-série Autriche, carton n°398, p. 145: interview de R.Schuman dans *Österreichische Monatshefte*, 26 octobre 1956.

[58] KREISKY (B.), *L'Autriche entre l'Est et l'Ouest*, p. 103 et 129, Paris, Stock, 1979.

Quoi qu'il en soit, l'Autriche cherche à se rapprocher de la sphère soviétique, ce qui conduit à un léger relâchement de ses relations avec l'Ouest.

L'Autriche sous pression soviétique : entre neutralisme politique et glissement vers l'Est

Autriche-URSS: un rapprochement facilité par l'existence d'intérêts réciproques

Depuis l'accession de Khrouchtchev au pouvoir, l'URSS s'est lancée dans une vaste politique de communication pour promouvoir le concept de « coexistence pacifique » et offrir au monde entier le reflet d'un pays soucieux de collaborer activement à un effort soutenu de paix. L'Autriche ayant retrouvé son indépendance sous les auspices de Moscou et cherchant à alléger les charges qu'elle doit à l'URSS, est considérée par celle-ci comme un instrument efficace, capable de diffuser en Occident une bonne image de l'Est et d'appuyer certaines idées soviétiques. Les deux pays ont donc chacun intérêt à ce qu'une entente mutuelle préside à leurs relations.

Ainsi, si l'Union soviétique se montre réceptive aux demandes autrichiennes en faveur d'une diminution des réparations, et multiplie par ailleurs les opérations de séduction, c'est dans le but d'obtenir de l'Autriche neutre sa participation à son projet de sécurité collective en Europe qui vise à réunir les dirigeants des États membres de l'OTAN: Vienne obtient des concession notables concernant ses dettes, mais accepte de ratifier la convention de Belgrade[59] réunissant tous les États danubiens, essentiellement placés sous tutelle soviétique. Cela peut être considéré comme le signe d'une nouvelle conception de la neutralité autrichienne. Les Occidentaux y voient surtout un net glissement vers l'Est.

Ils en trouvent confirmation dans le voyage de Khrouchtchev à Vienne, (première visite d'un homme d'État soviétique au-delà du rideau de fer, depuis la conférence de Paris), durant lequel l'URSS se pose en protecteur de la neutralité autrichienne, plaçant ainsi le pays dans une position de dépendance politique. Les gouvernements occidentaux sont d'autant plus mécontents que le communiqué final de la rencontre affirme le soutien des deux États à un processus de désarmement.

Obéissant à un impératif économique, à un souci sécuritaire, et à un profond désir de contribuer à la détente, l'Autriche, sous l'impulsion de Kreisky, a fait en sorte d'améliorer ses relations avec l'URSS. Tout en affirmant son attachement aux valeurs occidentales, elle a réussi à se rapprocher du camp oriental par une stratégie de séduction-concession. Cette attitude peut être assimilée à du neutralisme: sans être totalement pro-oriental, le pays se sent proche de l'Est, mais continue dans le même temps, et malgré la dégradation de ses rapports avec l'Ouest, à fonctionner sur un mode foncièrement occidental.

Son rapprochement avec Moscou n'empêche cependant pas Vienne de participer à la construction des communautés européennes.

Le choix européen du libre-échange: assurer sa présence à l'Ouest sans froisser Moscou

Malgré les avantages (essentiellement économiques) que lui aurait procurés le Marché commun, l'Autriche opte dès 1959 pour l'AELE, au nom de la sauvegarde de sa souveraineté, du respect de sa neutralité, et de la présence de l'Allemagne au sein de la CEE. Elle évite ainsi de mécontenter les Soviétiques, fermement opposés à son adhésion à l'Europe des Six, jugée trop proche de l'OTAN.

Le 20 novembre 1959, l'Autriche signe l'accord de Stockholm instituant l'AELE. Dans le même temps, elle développe une propagande en faveur de l'établissement de liens privilégiés entre la CEE et l'AELE: par son statut d'État neutre et sa situation géographique, le pays peut constituer un pont

[59] Adhésion de l'Autriche officialisée le 7 janvier 1960.

entre l'Europe des Six et celle des Sept, en vue de la promotion d'une Europe élargie. Néanmoins, fin 1960, ce projet est encore à l'état de déclarations d'intentions.

Le choix autrichien en faveur de l'AELE déçoit les Français, qui y voient la volonté de l'Autriche de suivre l'URSS. En réalité, celle-ci conteste l'appartenance de l'Autriche à tout groupement d'États occidentaux, considérée comme incompatible avec la neutralité; toutefois, afin de ne pas distendre ses relations avec Vienne, elle a nuancé ses critiques.

L'adhésion de l'Autriche à l'AELE, signe d'une orientation pro-occidentale, rend superflu le débat sur un neutralisme supposé. Cependant, comme elle s'ajoute à la politique de normalisation avec l'Est menée par Kreisky, il en résulte pour le pays une situation ambiguë d'État activement neutre: entre 1958 et 1960, Vienne a entretenu des relations cordiales avec les deux blocs; en même temps, son entrée dans l'AELE et son rapprochement indéniable avec l'Est ont traduit sa volonté d'être active, d'apparaître comme un État à la diplomatie dynamique, soucieux d'intervenir dans les relations internationales. Mais, autonome vis-à-vis de l'Ouest, cette diplomatie reste très influencée par l'Union soviétique.

Ainsi, après avoir été limitée au strict domaine militaire, la neutralité autrichienne a pris un caractère politique très prononcé à partir de 1958, pour des raisons stratégiques (au nom d'intérêts sécuritaires et économiques, l'Autriche se devait de ne pas trop froisser l'URSS, vis-à-vis de laquelle elle était déjà dans une position délicate, du fait de son profond attachement aux valeurs occidentales) et sociales (renforcer la conscience nationale de la population). Il s'est également agi de faire jouer au pays un rôle capital sur la scène international: sans y parvenir, le gouvernement, pragmatique, a su assurer la stabilité et la sécurité d'un État pourtant pris entre deux blocs adverses.

La politique extérieure de l'Autriche, qui a consisté en une sorte de «diplomatie active dans la neutralité», a donc essentiellement servi des objectifs nationaux.

CÉCILE HAYAT

Cécile Hayat, p. 103-118

Les relations culturelles franco-tchécoslovaques. La stratégie française, entre espérances et désillusion

Les années 1948-1969 représentent une période particulièrement intéressante de l'histoire tchécoslovaque, qui débute trente années après la création de la république et s'achève par le souffle du Printemps de Prague, étouffé par l'invasion soviétique et la normalisation. A la suite du Coup de Prague de février 1948 qui fait basculer cette jeune démocratie dans le camp des régimes communistes, on assiste à une transformation totale de la société et de l'organisation des pouvoirs. La soviétisation de la vie politique et culturelle allait être toutefois remise en cause vingt après l'instauration du nouveau régime.

En outre l'arrivée des communistes à la tête de cet État modifie profondément les rapports qu'il entretient avec les autres pays européens: soumises aux directives du Kremlin, les orientations des nouveaux dirigeants s'alignent désormais sur la politique soviétique. Or la position géopolitique de ce petit État incite les démocraties occidentales, et en particulier la France, à tenter de maintenir des rapports diplomatiques avec la République tchécoslovaque. Cette dernière faisait, en effet, figure d'exception en Europe centrale et orientale, et ce pour plusieurs raisons. La jeune république avait fait valoir très tôt ses attaches occidentales. En outre, elle était parmi les rares démocraties populaires à avoir connu un régime démocratique avant la Seconde Guerre mondiale. Elle fut ensuite l'un des derniers État à tomber sous le joug soviétique; enfin, le Parti communiste tchécoslovaque représentait une force politique réelle, en particulier parmi les intellectuels, et ses membres entretenaient de très nombreuses relations avec leurs camarades du PCF. Les relations bilatérales franco-tchécoslovaques se détériorèrent cependant progressivement dès 1945 face à la multiplication des divergences politiques et les tensions diplomatiques. De plus, au lendemain du second conflit mondial, le gouvernement français disposait de peu de moyens financiers pour intensifier les échanges économiques et se maintenir parmi les principaux partenaires commerciaux de cette république fortement industrialisée et donc, largement convoitée. Aussi devint-il rapidement évident que la France devait se limiter aux échanges culturels.

Or, ces derniers sont de nature très diverse puisqu'ils incluent les échanges scientifiques, techniques, linguistiques et culturels proprement dits et leur forme est double, dans la mesure où ils englobent les actions officielles et celles qui émanent d'associations ou de particuliers. Il importe donc de distinguer deux composantes de ces échanges: d'un côté, les échanges officiels qui se calquent sur les politiques élaborées dans les hautes sphères de l'administration centrale et qui sont régis par des accords passés entre les autorités compétentes; d'un autre côté, les échanges intellectuels qui reposent sur une coopération spontanée qui n'a pour origine que la volonté de partager des valeurs et des intérêts communs. Or il n'y a pas nécessairement adéquation entre ces deux formes d'échanges, si bien qu'il faut chercher à mesurer l'éventuel décalage qui peut exister entre eux, ainsi qu'à établir les différents degrés d'interactions qui résultent de la cohabitation de ces deux types d'échanges. De plus, il s'avère indispensable de dégager les intentions qui sous-tendent les politiques culturelles de chacun des États: incontestablement, et à l'inverse des propos qui sont tenus officiellement, les relations culturelles ne peuvent être neutres, encore moins dans le contexte d'alors. Pour nombre de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères, la culture est avant tout un outil permettant d'exercer une influence sur un territoire donné, quand elle n'est pas envisagée comme une arme pour percer les défenses ennemies. Si cette conception s'avère unanimement partagée, elle connaît néanmoins un écho singulier en France, qui aspire, en souvenir de son passé universaliste, à retrouver un prestige international, en particulier en Tchécoslovaquie. Pour comprendre l'enjeu des

relations culturelles franco-tchécoslovaques entre 1948 et 1969, il faut tenir compte de l'incroyable richesse de celles-ci durant l'entre-deux-guerres. En outre, il faut rappeler brièvement que la reprise des échanges s'était avérée lente et laborieuse entre 1945 et 1948, la blessure de Munich étant toujours vivement ressentie en Tchécoslovaquie. Certes, dès le mois de décembre 1945, un protocole additionnel à l'accord culturel de 1923 avait été signé, mais les autorités praguoises se montrèrent peu disposées à rendre les locaux de l'appareil culturel français que les Allemands avaient miraculeusement préservé. Mais dès le tournant de l'année 1947, les chances d'une coopération sincère et fructueuse entre les deux pays semblèrent des plus menacées, et les nouvelles orientations de la République tchécoslovaque, annoncées dès le mois de février 1948, ne firent-elles que confirmer une tendance déjà amorcée.

Ainsi, le point de départ de notre réflexion sera le suivant: le basculement de la Tchécoslovaquie dans le camp communiste a-t-il été rédhibitoire aux relations culturelles franco-tchécoslovaques? En d'autres termes, quelle est la part du conjoncturel - lié à la guerre froide - dans l'affaissement progressif du rayonnement de la culture française en Tchécoslovaquie? Cette question revient à s'interroger sur la capacité d'adaptation des deux pays face au nouveau contexte international et aux nouvelles données géopolitiques. En outre, pour appréhender la nature de ces relations entre 1948 et 1969 une double approche s'impose: d'une part il s'agit de mettre en évidence la spécificité de ces relations en tenant compte des particularités des deux pays et de leur amitié passée, d'autre part il importe de dégager les caractéristiques propres aux échanges culturels entre une démocratie et un État communiste et autoritaire dans le contexte de la guerre froide, en se demandant dans quelle mesure les deux États ont été désireux de sauver les échanges culturels et quelle a été leur liberté d'action. Pour répondre à ces nombreuses interrogations, cette étude s'articule autour d'une réflexion générale portant sur l'autonomie possible du culturel vis-à-vis du politique.

Les documents consultés dans le cadre de ces travaux sont tous en langue française, ce qui explique que cette recherche soit axée sur la stratégie de la France et que les incertitudes demeurent quant aux intentions tchécoslovaques. Les archives du Quai d'Orsay, en particulier les fonds "Europe" 1944-1960 et 1961-1965, ainsi que le fonds "relations culturelles" 1945-1959 ont apporté les informations essentielles qui, complétées par une analyse des articles du *Monde* entre 1965 et 1969, ont permis de tracer les grands traits de l'évolution des relations culturelles franco-tchécoslovaques. Il a ainsi été possible de découper les années 1948-1969 en trois grandes périodes, qui représentent trois grandes tendances de cette évolution.

La première partie de cette étude s'articule autour de la fermeture de l'Institut Ernest Denis et de ses annexes, exigée en 1951 par le pouvoir communiste, et qui eut pour conséquence immédiate l'interruption totale du dialogue pendant les deux années qui suivirent. La seconde partie se penche sur les années 1953-1962, durant lesquelles une fois de plus les désillusions succédèrent rapidement aux timides espoirs nés du regain des échanges culturels. La troisième partie enfin se consacre aux affinités entre certains intellectuels des deux pays qui prirent toute leur importance au moment du réveil de l'intelligentsia tchécoslovaque. En outre il faut s'interroger sur l'opportunité que représenta le Printemps de Prague pour la France qui s'engagea à promouvoir avec la Tchécoslovaquie, dans le cadre d'un accord, des échanges culturels fructueux.

Vers la rupture, 1948-1951

Entre 1948 et 1951, une entente entre les deux gouvernements semblait encore possible, malgré les nouvelles orientations des communistes désormais seuls maîtres à bord. En effet, les nouveaux hommes forts n'envisagèrent pas immédiatement la rupture des relations qu'ils entretenaient avec la France, pas plus qu'ils ne placèrent la liquidation des instituts culturels étrangers au centre de leurs préoccupations. Certes, dès avant 1948, le gouvernement tchécoslovaque - à majorité communiste - avait voué une admiration sans borne au régime soviétique, tandis qu'il manifestait une hostilité

croissante envers les démocraties occidentales. Mais ce n'est qu'après le Coup de Prague que ces tendances, jusqu'alors esquissées, devinrent la ligne officielle du nouveau régime qui connut la soviétisation la plus rapide - parce que tardive - de toutes les démocraties populaires. Ces positions nouvelles, qui condamnaient tout contact avec les nations non communistes, provoquèrent chez certains communistes, connus pour leur francophilie, des revirements spectaculaires et ceux qui restèrent fidèles à leurs attaches se virent souvent écartés de leurs postes. Désormais, à l'heure de la confrontation des blocs, il fallut choisir entre deux civilisations, et donc deux culturesqui ne se distinguaient pas seulement par les valeurs qu'elles prônaient mais aussi par la fonction qui leur était assignée. Pour les nouveaux dirigeants, il n'était, en effet, de culture que de combat: elle devait s'intégrer dans un système plus vaste qui tendait à transformer la société et n'était perçue que comme un outil au service du prosélytisme communiste. Hors des frontières, elle se devait d'exporter un modèle; sur place, elle avait pour mission de louer les mérites du régime. C'est pour cela que la culture fut très rapidement prise en main, par la réforme des instances compétentes et par le biais des syndicats comme celui des Écrivains, et assujettie aux nouvelles normes idéologiques. L'enseignement, en particulier, s'avéra un enjeu majeur pour le pouvoir communiste qui s'en assura le monopole, par les lois scolaires de 1948 et de 1953, afin de le protéger de toute influence, qu'elle fût religieuse ou étrangère. Face à ces bouleversements, la direction politique d'Europe du Quai d'Orsay et la direction générale des Affaires culturelles adoptèrent une attitude extrêmement prudente et empirique, en se fiant scrupuleusement aux avis de Maurice Dejean , ambassadeur en poste à Prague, et en se bornant à donner des avis favorables ou défavorables lorsqu'elles étaient interrogées quant à l'opportunité d'un voyage ou d'une conférence de telle ou telle personnalité. Par ailleurs, il semblait important aux diplomates français de maintenir les institutions culturelles françaises, à savoir l'Institut Ernest Denis de Prague et les maisons de France de Brno et de Bratislava, qui permettaient de diffuser, au travers de cours, de rencontres et de conférences, la culture française.

Or, malgré la circonspection dont les Français firent preuve et la stricte neutralité qu'ils affichèrent, le fait même de diffuser une image de la France devenait, pour les autorités tchécoslovaques, subversif. D'autant que la majorité des francophiles qui fréquentaient ces institutions étaient des éléments généralement hostiles, issus de l'élite d'avant-guerre. Si, toutefois, le dialogue entre les deux parties se maintint un temps, et si la France, contrairement aux autres démocraties occidentales, bénéficia d'un sursis, les menaces à l'encontre de l'appareil culturel français se multiplièrent jusqu'à la fermeture des sections de l'Alliance française et la note officielle du gouvernement tchécoslovaque du 12 avril 1951 qui enjoignit l'ambassade française de fermer toutes ses institutions culturelles dans les plus brefs délais. En réponse, il fut décidé que l'institution tchécoslovaque équivalente en France, la Maison Masaryk de Paris, devait également cesser ses activités. Ceci eut pour effet immédiat d'interrompre le dialogue entre les dirigeants tchécoslovaques et les diplomates français, au profit d'un nouvel interlocuteur: le PCF. Les liens entre celui-ci et le PCT étaient, pour des raisons historiques, extrêmement forts, comme le met en évidence l'ouvrage de Karel Bartosek, *Les aveux des archives, Prague-Paris-Prague, 1948-1968*. En outre, cet auteur montre que le PCF poussa en grande partie à la rupture du dialogue officiel afin de détenir le monopole des échanges culturels.

Cette victoire conforta les Tchèques dans leurs tentatives de faire disparaître tout ce qui dans la culture française ne s'accordait pas aux dogmes marxistes-léninistes. Ainsi, comme l'a démontré Georges Pistorius dans son ouvrage *Destin de la culture française dans une démocratie populaire, la présence française en Tchécoslovaquie (1948-1956),* publié en 1957, une multitude d'obstacles fut dressée en Tchécoslovaquie pour paralyser l'expansion culturelle, ternir l'image de la France et faire totalement disparaître l'enseignement du français. Les nouvelles générations ne devaient ainsi connaître de la France que ce que les instances directionnelles jugeaient bon qu'elles sachent. Or, qui des membres de la future élite dirigeante serait prêt un jour à prendre le parti de la culture française s'il ignorait tout de la langue et de la réalité françaises? Aussi n'était-ce pas tant l'interruption des échanges culturels qui inquiétait les acteurs français que l'absence d'une représentation culturelle dans un pays où la place du français était de plus en plus restreinte. Il fallait œuvrer vite si l'on voulait

sauver les positions françaises. C'est pour cette raison que les diplomates tentèrent de profiter de l'embellie qui apparut dès 1953.

Une détente toute relative, 1953-1956

L'année 1953 marqua un tournant, plus symbolique que réel, dans les relations Est-Ouest: la mort de Staline, suivie par celle du président Gottwald, ainsi que l'apaisement de nombreuses tensions internationales firent espérer aux Occidentaux une amorce de changements. En outre, il demeurait en Tchécoslovaquie un capital de francophiles que le nouveau régime, faute de temps, n'avait pu totalement éliminer, et que le nouvel ambassadeur français, Claude Bréart de Boisanger, entendait reconquérir. Ce diplomate déterminé, qui disposait d'une certaine marge de manœuvre prit plusieurs initiatives en faveur de la reprise des échanges culturels. Il relança le cinéma français, favorisa la venue de la pianiste française la plus célèbre en Tchécoslovaquie, Monique Haas. Cette dernière obtint un immense succès et ouvrit la voie à de nombreux autres artistes qui se rendirent à Prague au cours des années qui suivirent. Les échanges scientifiques connurent également un regain sous l'impulsion de l'ambassadeur. Mais ce fut incontestablement la tournée du TNP en 1954 et le triomphe que le public tchèque lui réserva qui permirent de relancer le dialogue. Les autorités tchécoslovaques se montrèrent favorables à cette reprise car elle correspondait aux attentes de la population et, s'inscrivant dans le cadre de la "coexistence pacifique", elle participait du projet du Kremlin qui souhaitait obtenir par la séduction, ce qui n'avait pas été possible par la force. Ainsi, au cours de l'année 1955, plusieurs rencontres, qui par leur forme rappelaient les commissions mixtes instituées par le protocole additionnel de 1945, eurent lieu. Si elles permirent quelques avancées, les limites se firent pourtant bientôt sentir et les échanges qui avaient timidement repris se tarirent de nouveau dès 1956.

Il est donc important, pour comprendre cet échec, de distinguer les causes structurelles - qui relèvent plutôt de la stratégie - des facteurs conjoncturels, liés au contexte international. La stratégie française fut élaborée à partir d'une conception particulière de l'action culturelle qui mêlait messianisme séculaire et desseins politiques. Il serait en effet incorrect de ne considérer que l'un des deux aspects dans la mesure où la France était la seule démocratie occidentale à pouvoir masquer ses arrière-pensées politiques derrière la volonté sincère de renouer les liens d'amitié traditionnels. Ce désir de rétablir l'ancienne influence culturelle se nourrissait de la perte générale de prestige de la culture française qui, devenue dans les colonies celle de l'oppresseur, subissait de nombreuses attaques. Toutefois l'objectif clairement affiché par le Quai d'Orsay était, à court terme, de revitaliser les relations diplomatiques grâce à la reprise des échanges culturels; et à plus long terme, de faire sortir le satellite tchécoslovaque de l'orbite soviétique. Les diplomates français appréhendaient leurs rapports avec la Tchécoslovaquie sous un angle double: en tant que démocratie populaire et en tant que nation. Dans le premier cas il s'agissait d'aborder les problèmes dans ce qu'ils avaient de commun avec les autres pays d'Europe centrale et orientale et de tirer des conclusions valables pour tout le bloc communiste; dans le second cas, le particularisme tchécoslovaque lié au passé et à la culture du pays orienta les choix des responsables français. A cet égard, il faut remarquer que l'approche «généraliste» était celle des cadres de l'administration centrale tandis que la seconde était celle des membres de l'ambassade à qui les premiers laissaient le soin de moduler les directives en fonction de la spécificité nationale. En outre, après s'être assuré une position privilégiée par rapport à celle des autres démocraties occidentales, le Quai d'Orsay chercha à obtenir le soutien de ces dernières afin de mener une action coordonnée, et donc plus efficace. Or, le mémorandum du mois de janvier 1956, dans lequel la sous-direction d'Europe orientale exposait ses vues, reçut un accueil mitigé. En outre, il est important de souligner que les Britanniques se montrèrent moins favorables à une coopération qu'à un partage des tâches, chaque gouvernement devant faire porter ses efforts sur une zone géographique de prédilection. Telle qu'elle était définie, la relance des activités culturelles françaises devait se faire en trois étapes: la réouverture des instituts sous forme de bibliothèques, puis

l'envoi d'un responsable de mission culturelle, chargé d'étudier les conditions d'une reprise des échanges et d'un renouveau de l'enseignement, la mise en place effective de ces derniers correspondant à un troisième temps.

Or, malgré la bonne volonté apparente des deux parties, les négociations achoppèrent sur trois questions. Le problème de la réciprocité des échanges, d'abord, prit toute son importance à un moment où la limite entre action culturelle et propagande était des plus floues. La réouverture de l'Institut français, ensuite, demeurait toujours impensable dans le contexte d'alors. Enfin, la signature d'un nouvel accord culturel, tel que le proposa la partie tchèque, révéla vite les enjeux non avoués des relations culturelles. Le gouvernement tchécoslovaque espérait en effet tirer de cet accord des retombées positives: obtenir le regain du soutien populaire grâce à la reprise souhaitée des relations avec l'Occident, d'une part, et profiter des échanges de vue pour régler à leur avantage les différends franco-tchécoslovaques. Comme, de surcroît, il n'était pas question de rouvrir l'Institut, c'est la partie française qui freina le plus le processus. En outre, la conjoncture internationale n'évolua pas en faveur d'un rapprochement: ce ne furent pas tant les crises de 1956 qui envenimèrent les relations franco-tchécoslovaques, que l'enlisement du conflit algérien au cours duquel Prague soutint activement le FLN, et le renouveau du rapprochement franco-allemand à partir de 1958. Toutefois, la renaissance de la vie culturelle tchécoslovaque et le combat que menèrent les intellectuels pour libéraliser le pays permirent de relancer des échanges qui avaient été progressivement vidés de leur substance, du fait des contraintes doctrinales.

Le printemps des intellectuels

Pour comprendre l'éveil tardif de la contestation, il faut rappeler que la Tchécoslovaquie fut l'une des dernières démocraties populaires à s'engager sur la voie de la déstalinisation, et sortit progressivement de son coma culturel à partir de 1956. Si cette année ne fut pas marquée du sceau de la révolution, elle n'en resta pas moins, pour de nombreux artistes, celle du dégel. L'intelligentsia tchécoslovaque se distinguait de celle des autres démocraties populaires par le soutien qu'elle avait apporté aux communistes après la guerre. À partir de 1956, de nouveau consciente de ses prérogatives, elle se désolidarisa du pouvoir, mais ce n'est qu'en 1963, quand la censure fut atténuée, qu'elle put entrer en opposition avec les dirigeants. Et dans leur lutte en faveur de la liberté d'expression, les Tchécoslovaques reçurent le soutien précieux de certains intellectuels français de gauche qui virent dans ce mouvement une expérience originale qui semblait pouvoir aboutir à une libéralisation du régime sans renoncer à certains idéaux. Le soutien que ces Français apportèrent à leurs homologues tchécoslovaques conféra à ces derniers la légitimité et l'invulnérabilité qui leur manquaient face à la censure. En France, comme en Tchécoslovaquie, la théorie marxiste avait rencontré, dès avant la guerre, un écho favorable parmi l'intelligentsia. Les liens entre les élites culturelles des deux pays étaient donc d'autant plus étroits que celles-ci étaient unies par des aspirations et des idéaux communs. Si les années cinquante furent marquées par les nombreuses visites des communistes français, elles ne virent naître aucun échange fécond dans la mesure où tous les intellectuels qui se rencontraient, au lieu de partager leurs réflexions, approuvaient unanimement les thèses soviétiques qui régissaient les activités culturelles. Cependant une évolution se fit sentir après 1956: de part et d'autre du rideau de fer, l'heure était aux doutes et à la remise en cause. Or, les intellectuels tchécoslovaques s'aperçurent rapidement que leurs homologues occidentaux, en particulier les Français, jouissaient d'une plus grande liberté d'expression dans la presse que l'intelligentsia nationale. De cette découverte naquit l'idée de solliciter les auteurs français qui acceptaient de prêter main forte aux Tchécoslovaques dans leur volonté de changement. Ce furent donc les intellectuels qui proposèrent de recevoir Aragon comme *Doctor Honoris Causa* de l'Université Charles de Prague. Le discours qu'il prononça en septembre 1962, devant toute l'assemblée de hauts dignitaires communistes, s'attaqua au dogmatisme de la théorie littéraire qui précédait la création au lieu d'en faire son sujet d'étude, au réalisme tel qu'il était exigé par les

théoriciens communistes et au carcan idéologique qui était imposé aux écrivains. Puis ce fut Garaudy qui fut reçu en République tchèque à l'occasion d'un colloque consacré à un écrivain longtemps dénigré, Franz Kafka. Dans l'article des *Lettres Françaises* que le philosophe français consacra à l'événement, le terme "Printemps de Prague" fut employé pour la première fois afin de désigner le nouvel état d'esprit. Si les communistes français participèrent au réveil de la vie culturelle tchécoslovaque, ils ne parvinrent pas à créer, au sein des autres intellectuels français, une dynamique qui aurait transcendé leur appartenance politique. Il semble que, jusqu'en 1967, l'intérêt des élites françaises fut très faible pour ce petit pays qui, pourtant, vivait une expérience des plus originales. Même les artistes de gauche, qui auraient pu se mettre à l'heure tchèque et caresser le rêve de voir apparaître une culture socialiste mais indépendante de la propagande soviétique, ne s'intéressèrent pas aux changements qui survenaient à un millier de kilomètres de Paris. La culture ne représentait plus, en France, un enjeu politique aussi considérable qu'en Tchécoslovaquie si bien que nombre d'intellectuels français ne prirent que tardivement conscience des bouleversements que le réveil de l'intelligentsia tchèque pouvait engendrer. La venue de certains d'entre eux combla donc un vide éminemment regrettable, lié à la prudence excessive du Quai d'Orsay, et pallia les insuffisances des responsables français qui préférèrent ne pas s'engager dans un conflit qu'ils considéraient comme étant d'ordre intérieur. Ces échanges permirent ainsi à la culture française de ne pas s'effacer totalement sur le terrain et lancèrent la reprise officielle du dialogue, que les nouvelles positions de la France en matière de politique extérieure favorisèrent.

La politique d'ouverture vers l'Est qu'engagea le général de Gaulle à partir de 1960 fut l'occasion de renouer des liens avec certaines démocraties populaires et fit ressentir encore plus vivement l'inexistence des relations entre Paris et Prague. Or, la dynamique engendrée par cette reprise des échanges incita les autorités tchécoslovaques à atténuer leur méfiance et à faire les premiers pas en faveur d'un rapprochement. Les diplomates français réagirent au plus vite afin de rattraper le terrain perdu au profit des alliés, mais aussi rivaux, occidentaux. Le renouveau du personnel politique et diplomatique, aussi bien du côté tchécoslovaque que français, se révéla également un facteur déterminant. La nomination d'Henri Ehret, en particulier, comme conseiller culturel auprès de l'ambassade marqua un véritable tournant. A lui seul cet homme incarne le printemps des relations franco-tchécoslovaques de 1965 à 1969. Unanimement apprécié et admiré par ceux, Français ou Tchèques, qui le fréquentèrent à cette époque, il servit incontestablement la cause française du mieux qu'il put: respecté des services responsables, il sut gagner la sympathie de nombreux intellectuels et il amorça le dialogue officiel entre hauts fonctionnaires des deux pays. Les rencontres entre ministres aboutirent à la mise en place de protocoles d'accord puis à la signature d'un accord de coopération scientifique et technique en 1965 et à celle d'un nouvel accord culturel en 1967. En outre, dès 1966, un accord d'une grande portée symbolique fut signé qui prévoyait la réouverture de l'Institut français sous forme d'une salle de lecture dirigée en co-tutelle. S'il ne faut pas surestimer l'ampleur des échanges et la portée de l'accord culturel, extrêmement général, il importe toutefois de rappeler qu'ainsi, la France était de nouveau présente au moment du Printemps de Prague. Cette période d'effervescence intellectuelle et populaire fut l'occasion pour la culture française de continuer sur sa lancée et de bénéficier d'une audience croissante. Mais l'enseignement du français qui avait été particulièrement attaqué ne parvenait pas à se relever. Ceci explique que la culture française ne touchait, en réalité, qu'une infime partie de la population, essentiellement intellectuelle. Ainsi, l'édifice culturel qui avait pu être recréé mais qui demeurait fragile se trouva privé de tout son pouvoir quand la Tchécoslovaquie entra dans la phase dite de «normalisation». En outre, le climat qui régna alors dans le pays rendit stérile toute tentative visant à sauver les relations culturelles franco-tchécoslovaques qui avaient été rétablies. La politique anti-culturelle à laquelle aboutit la «consolidation» provoqua des ravages nettement plus graves et plus durables que la fermeture de l'Institut français dix-huit ans plus tôt.

Le bilan des années 1948-1969 est donc bien terne: la culture française ne fut pas en mesure de rétablir sa position d'avant-guerre et son prestige, que les accords de Munich avaient déjà largement

entamé, se trouvait réduit en cendres par les mesures prises à son encontre. Si la personnalité et les aspirations des acteurs politiques et des diplomates des deux États influèrent sur les relations culturelles, celles-ci restèrent principalement le reflet des relations internationales et connurent donc une alternance entre périodes de tension et de rapprochement. Et cela parce que le culturel fut chargé d'une mission politique: son pouvoir commençait là où celui du politique s'arrêtait. Or, la notion de culture est par essence ambiguë: dans la théorie, la culture se doit d'être un champ idéologiquement neutre qui ne véhicule, au travers de particularités nationales, que des valeurs universelles; dans la pratique, la culture se place au centre de l'affrontement idéologique. C'est pour cette raison que les régimes autoritaires ne peuvent tolérer l'existence d'une culture nationale libre, pas plus que l'influence d'une culture étrangère. En effet, l'idéologie est à la culture ce que la propagande est à l'action culturelle. Aussi comprend-on la méfiance dont firent preuve les diplomates français et tchécoslovaques dans le cadre des échanges culturels. Malgré cette défiance commune, les deux pays ne renoncèrent jamais à rétablir de véritables échanges culturels, même si la France se montra toujours plus désireuse que la Tchécoslovaquie de renouer les liens passés. Comment expliquer l'acceptation des diplomates des deux pays de passer outre leurs craintes respectives? La réponse est évidente: ils étaient persuadés d'obtenir plus par le dialogue qu'il n'en serait donné par un mutisme institutionnalisé. En effet, les arrière-pensées qui motivèrent la reprise des négociations, en 1955 puis en 1964, se révélèrent identiques, des deux côtés: le Département espérait faire sortir la Tchécoslovaquie du giron soviétique tandis que les communistes tchécoslovaques tentaient d'influer sur la politique extérieure de la France. Ainsi les motivations furent avant tout d'ordre stratégique, même si la volonté d'affirmer la grandeur de la France et la supériorité de sa culture n'était pas absente des calculs français. La question des relations intellectuelles se pose différemment dans la mesure où celles-ci font intervenir des affinités personnelles. Il importe donc de se pencher de plus près sur la nature des liens qui unissaient les intellectuels des deux pays: aucun nouveau grand courant mobilisateur, comme le cubisme et le surréalisme durant la première moitié du siècle, ne pouvait plus donner naissance à des échanges fructueux entre les artistes des deux pays. Les contacts s'établirent donc autour de l'appartenance, non à un mouvement artistique, mais à celle d'un mouvement politique: le parti communiste. L'importance accrue du PCF dans les relations culturelles servit et desservit la cause française: bien que l'image de la France offerte par les personnalités communistes lors de leurs voyages à Prague fût souvent déformée, les liens qui se nouèrent à ces occasions permirent aux échanges intellectuels de combler les lacunes des échanges officiels. Il est incontestable que le soutien apporté par des hommes comme Aragon ou Garaudy à la renaissance intellectuelle tchécoslovaque, ouvrit la voie à la reprise du dialogue. L'existence d'un parti communiste français puissant fut donc malgré tout un atout, sur lequel la Grande-Bretagne, par exemple ne pouvait pas compter. Or, si le Coup de Prague mit un terme aux rivalités existant entre les puissances occidentales, la Tchécoslovaquie redevint, dès le début des années soixante, le siège d'une compétition culturelle, en particulier entre la France et la Grande-Bretagne. Cependant, il faut remarquer que cette démocratie populaire ne faisait plus partie des priorités françaises en Europe centrale et orientale: la Pologne et la Roumanie qui donnaient des signes sinon d'indépendance du moins de non-conformisme, eurent la préférence des gouvernants français. Certes, il existait en Tchécoslovaquie des éléments centrifuges, les intellectuels, mais, avant l'arrivée de Dubcek à la tête du PCT en janvier 1968, leur action se plaçait dans une semi-illégalité. Or, durant toute la période étudiée, l'attitude du Département s'avéra prudente pour ne pas dire timorée: tout soutien apporté à des membres de l'opposition, intellectuels ou non, était perçu comme une marque d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. Si les positions françaises purent en partie être sauvées au moment du Printemps de Prague, notamment grâce à l'aide des intellectuels communistes, les vingt années qui suivirent furent nettement plus néfastes à la culture française. La prudence que le Département exigea de son poste de Prague empêcha d'établir tout contact avec la dissidence tchécoslovaque avant la venue de François Mitterrand en 1988. Une ère nouvelle semblait poindre, mais tous savaient

pertinemment qu'il faudrait beaucoup de temps pour rénover le prestige de la culture française que quarante années de dictature avaient ruiné.

BENJAMIN GUICHARD

Benjamin Guichard, p. 119-137

→ Parler russe : un enjeu de l'alliance franco-russe ?

En 1839, la Russie était pour Custine dissimulée par une muraille de Chine impénétrable, sa langue. Les efforts individuels et institutionnels pour enfoncer cette barrière linguistique pourraient donc correspondre à une volonté de démystification. Plus de cinquante ans séparent l'organisation de cours de langue russe dans les lycées et à l'université, au début des années 1890, et l'organisation du recrutement des enseignants, avec la promotion du premier agrégé de l'université pour la langue russe en 1948.

Ces deux dates rappellent aussitôt le contexte de l'alliance franco-russe et le poids de l'URSS au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Mais si l'on considérait que ces initiatives se contentaient de refléter un état de l'opinion, une stratégie de rapprochement entre les deux pays, on réduirait cette étude à une hypothétique quête d'influences de la culture russe puis soviétique en France. Non seulement la faiblesse des effectifs recensés rendrait dérisoire une telle entreprise[60], mais elle manquerait son but en prenant à rebours l'intérêt que représente, tout au long d'un demi-siècle, la succession de tentatives avortées d'introduction du russe dans l'enseignement. Il ne s'agit pas tant de mesurer le rayonnement du monde russe dans le monde scolaire que de retracer, dans la durée, la constitution d'un corps d'intellectuels spécialistes des choses russes et de démêler les enjeux qui ont structuré la discipline en dépit d'une histoire heurtée. Le moment initial de développement d'un champ d'études centré sur la Russie, au cours des décennies 1890 et 1900, permet ainsi d'analyser le rôle joué par l'alliance franco-russe et son contexte géopolitique sur les formes d'enseignement.

L'enseignement des langues vivantes, tel qu'il se met en place à la fin du XIXème siècle, à travers les chaires de langues étrangères des universités et l'émergence d'un corps enseignant spécialisé, participe à la mise en place d'une «science de l'étranger» analysée par Michel Espagne[61]. De même que l'Orient constitue le recours géopolitique traditionnel de la France pour conclure des alliances de revers contre les pays voisins menaçants, l'exploration des aires culturelles lointaines répond sans doute à une volonté de dépasser des modèles de développement trop proches. Les langues et les civilisations étrangères, telles qu'elles sont médiatisées par les structures d'enseignement, se doublent ainsi d'une perception géopolitique des cultures étrangères. Face à la pression du modèle germanique dans les années qui suivent la défaite de 1870, la Russie n'est pas seulement un recours militaire, elle est aussi un espace de référence vierge. L'abstraction d'un thème littéraire comme celui de l'âme slave contraste fortement avec la description scientifique et technique dont la société allemande est alors l'objet. L'étude de la civilisation russe n'est-elle peut-être qu'une diversion face aux insuffisances et aux transformations de la société française que révèle la confrontation avec le modèle allemand?

---

[60] L'indicateur quantitatif conduit en effet à négliger le rôle de l'enseignement secondaire et supérieur dans l'enquête sur les fluctuations de l'image de la Russie en France. Cf. COEURÉ (Sophie), *La grande lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique (1917-1939)*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 82.

[61] ESPAGNE (Michel), *Le paradigme de l'étranger. Les chaires de littératures étrangères au XIXème siècle*, Paris, Cerf, 1996.

La perception française de la culture slave est restée longtemps centrée sur la Pologne et le dénigrement de la Russie. La chaire du Collège de France de «langue et littérature slave» confiée en 1840 par Victor Cousin au chantre du nationalisme polonais Adam Mickiewicz témoignait de ces orientations[62]. Après Sadowa en 1866 et la défaite française devant la Prusse en 1870, elle revint à Louis Léger qui avait réussi, au prix de multiples contorsions, à ouvrir un cours de russe à l'École des Langues orientales en 1874[63]. Le parcours de Louis Léger correspond ainsi à un recentrage de la slavistique française sur la Russie motivé par un désir exacerbé de contenir l'influence du modèle allemand. En même temps, les références historiographiques et linguistiques qui lui permettent de mettre en avant le génie national russe ont été forgées par les universitaires allemands[64]. Les expériences pédagogiques des années 1890, contemporaines de l'alliance franco-russe, sont ainsi l'aboutissement d'un développement des études russes dont le moteur réside dans une volonté ambiguë d'imitation et de dépassement du modèle allemand.

Les russophones à l'heure de l'alliance franco-russe

À la veille de l'entrevue de Cronstadt, en juillet 1892, le russe n'était que faiblement représenté dans les structures d'enseignement. La langue slave, totalement absente des universités, n'était alors étudiée que dans des institutions marginales où sa présence avait souvent plus une fonction de prestige que de véritable rayonnement académique. Au Collège de France le russe n'était appréhendé par Louis Leger qu'à travers une étude générale des langues et littératures slaves. Quelques conférences données à l'École libre des sciences politiques et à l'École supérieure de guerre complétaient le service du professeur. La seule institution qui proposait un enseignement approfondi du russe dans un objectif de formation déterminé était l'École des Langues orientales. Depuis l'élection de Louis Leger au Collège de France en 1884, la chaire était libre et ce ne fut qu'en 1893 qu'elle revint à Paul Boyer, de retour de Moscou où il était parti suivre les cours des linguistes Fortunatov et Charkhmatov. Le jeune agrégé de grammaire, s'il était déjà à 26 ans un véritable spécialiste de la langue russe, n'avait en 1892 que le titre de chargé de cours.

Ainsi, alors que l'entrevue de Cronstadt était louée avec ferveur et la Russie fêtée avec éclat en octobre 1893, le monde russe restait profondément méconnu des Français. Seules quelques personnalités faisaient alors figures de spécialistes, et la mention récurrente de leurs noms par la presse de l'époque traduisait leur rareté. Aux côtés de Louis Leger, d'Anatole Leroy-Beaulieu[65], d'Eugène-Melchior de Vogüé[66] et d'Alfred Rambaud, un ancien élève de Louis Leger et compagnon politique de Jules Ferry, historien reconnu de la Russie[67], on trouvait mentionnés les noms du directeur général de la compagnie PLM, Noblemaire, de l'industriel Pasteur, qui était à la tête de plusieurs aciéries en Russie, et du colonel Moulin, attaché militaire à Saint-Pétersbourg. Ces russophones d'exception, dont la connaissance intime du monde russe procédait souvent de relations familiales ou maritales, soulignaient par leur petit nombre l'ampleur de la tâche qu'il restait à accomplir pour familiariser les Français avec l'inconnu russe et favoriser la pénétration commerciale de la

---

[62] Pour une étude approfondie de l'image de la Russie à cette période: CADOT (Michel), *La Russie dans la vie intellectuelle française (1839-1856)*, Paris, Fayard, 1967; CORBET (Charles), *À l'ère des nationalismes. L'opinion française face à l'inconnue russe (1799-1894),* Paris, Didier, 1967.

[63] PASCAL (Pierre), *Le russe à l'École des Langues orientales vivantes. Cent cinquantenaire de l'École des Langues Orientales,* Paris, Imprimerie nationale, 1948.

[64] Sa thèse latine est ainsi consacrée à la Chronique de Nestor, texte slavon médiéval. Il omet intentionnellement d'en mentionner la première édition scientifique occidentale, qui fut l'œuvre d'August von Schlözer, sur laquelle il s'appuie pourtant. Cf. BERNARD (Antonia), «August Ludwig von Schlözer, un médiateur pour l'historiographie de la Russie», *in* DMITRIEVA (Katia) éd., *Philologiques. IV, transferts triangulaires France-Allemagne-Russie*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 135-158.

[65] *L'Empire des tsars et les Russes* date de1881.

[66] *Le roman russe* fut publié en 1886

[67] Son *Histoire de la Russie* date de 1878.

France dans l'Empire des Tsars. Cette double ambition fut la motivation explicite des différentes tentatives parisiennes et provinciales d'organisation de cours de russe dans les lycées à partir de la rentrée 1892.

Le russe au lycée: dix années de controverse

À Paris, l'entreprise fut directement pilotée par le ministère de l'Instruction publique. L'origine de l'initiative est sans doute à chercher dans l'amitié qui liait le ministre de l'époque, Léon Bourgeois, avec un ancien camarade de lycée d'origine russe, le journaliste Michel Kannner[68].

L'entreprise, annoncée par voie de presse[69], avait sans doute pour fonction de prolonger l'enthousiasme suscité par l'entrevue de Cronstadt au moment où se mettait en place la commission d'enquête parlementaire chargée du scandale de Panama. Dès le mois de novembre, l'expérience fut déclarée satisfaisante et, dans un communiqué de presse, le ministère annonça que les lycéens s'étaient inscrits en masse pour suivre le nouvel enseignement[70]. Au lycée Condorcet le premier cours aurait réuni plus de cent élèves. Les crédits furent débloqués avec rapidité par l'administration centrale au fur et à mesure des demandes formulées par les lycées concernés[71]. La seule limite imposée par le ministère fut de réserver l'expérience à cinq établissements, les lycées Charlemagne, Louis-le-Grand, Janson-de-Sailly, Condorcet et Michelet. Dans le sillage de cette première tentative parisienne, plusieurs expériences similaires eurent lieu en province qui nous sont connues par l'enquête lancée par Paul Boyer lors de sa nomination comme inspecteur de russe en juin 1899[72]. À l'instigation d'un professeur en place, des cours de russe furent ainsi organisés à Saint-Omer, Langres et Lons-le-Saunier. Ces implantations loin des grandes villes, inconnues du ministère jusqu'en 1899, révèlent bien le caractère spontané et confidentiel de ces expériences animées par quelques enseignants passionnés. D'autres expériences éphémères eurent lieu à Nice et Montpellier, tandis que certaines municipalités comme Bordeaux ou Marseille financèrent des cours libres ouverts à tous[73].

Cette promotion de l'enseignement du russe au nom de l'amitié franco-russe n'était cependant pas dénuée d'ambiguïté: s'agissait-il véritablement de créer une discipline nouvelle, intégrée aux programmes, sanctionnée par le baccalauréat et confiée à des enseignants qualifiés ou simplement de donner des gages à l'opinion? Dans ce dernier cas, comment pouvait réagir l'institution scolaire à une entreprise aussi ouvertement démagogique? Les réponses furent contrastées, aussi bien au sein des lycées concernés que dans l'administration centrale des rectorats et du ministère.

Le choix des enseignants révélait le caractère volontariste et précipité de cette initiative qui tranchait avec l'ambition affichée des intéressés de donner un caractère tout à fait officiel et institutionnel à cet enseignement. Aux côtés de Michel Kanner[74], on trouvait Élie Halpérine-Kaminsky[75], d'origine russe

---

[68] Archives Nationales (ci-après AN), cote AJ16/1164: dossier personnel de Michel Kanner.

[69] Par exemple, *La Lanterne* du 23 août 1892.

[70] *Le Figaro* et *Le Temps* du 28 novembre 1892.

[71] L'ensemble des documents administratifs concernant l'organisation matérielle de l'enseignement du russe jusqu'au début des années 1950 sont rassemblés au sein des archives du bureau des affaires pédagogiques de la direction de l'enseignement secondaire du ministère (AN, F17/17801) et du rectorat de Paris (AN, AJ16/8681).

[72] AN, F17/17801.

[73] La meilleure source, bien que partiale, est constituée par la *Revue des études franco-russes* active de 1899 à 1911.

[74] L'absence de tout compte rendu d'audition préalable par un inspecteur d'Académie, à la différence des autres enseignants, laisse penser que la protection ministérielle lui suffit pour être choisi (dossier personnel de Michel Kanner, AN, AJ16/1164)

[75] AN, AJ16/1130: dossier personnel d'Élie Halpérine-Kaminsky.

lui aussi, traducteur prolifique de romans russes[76] et collaborateur occasionnel de la *Revue bleue* qui passa une sorte d'entretien d'embauche devant un inspecteur d'académie. Chez ces deux Russes fraîchement naturalisés, recrutés grâce à leurs accointances journalistiques et politiques, la compétence linguistique tenait lieu de qualification pédagogique. L'expérience leur offrait ainsi d'être intégrés de fait aux cadres de l'enseignement sans se prévaloir d'aucun titre officiel. Cette aubaine permet de comprendre les efforts qu'ils déployèrent, malgré des résultats vite décevants, en faveur d'une extension de l'expérience et de la mise en place d'une épreuve de russe au baccalauréat. Chez Élie Halpérine-Kaminsky, le titre de professeur au lycée Louis-le-Grand semble avoir servi à la promotion de sa carrière littéraire plus qu'à assouvir une vocation pédagogique[77]. L'enseignement entretint, d'autre part, la vanité de Michel Kanner qui n'hésita pas à commander des articles de complaisance à ses collègues journalistes[78] et à mettre en avant son amitié avec Léon Bourgeois à chaque conflit avec l'administration. Si ces difficultés tiennent pour beaucoup à la personnalité des deux intéressés, l'intégration ne fut pas plus aisée avec un membre du corps enseignant comme Paul Boyer. Un inspecteur de langues vivantes fut dépêché dans sa classe, mais, ignorant tout du russe, il fut bien contraint d'admettre son incompétence[79]. Russophones de naissance ou de formation, les premiers enseignants de russe étaient donc marginalisés par leur difficile agrégation au corps enseignant. Le proviseur du lycée Charlemagne notait ainsi avec des sous-entendus calculés dans chaque rapport annuel: «M.Kanner n'appartient que peu à l'université et très peu à notre lycée. Ses cours peu nombreux et trop peu suivis ne peuvent donner lieu à quelque remarque particulière[80] ». Afin de dissiper ces malentendus et d'obtenir une juste évaluation du nouvel enseignement, l'administration centrale entreprit de mettre en place une véritable inspection du russe. Elle choisit Louis Leger, seule figure de l'enseignement supérieur compétente en la matière. Or celui-ci, à l'instar d'Eugène Melchior de Vogüé et d'Anatole Leroy-Beaulieu[81], se montrait très circonspect à l'égard de la mode russophile, tant en littérature que dans l'enseignement. Il voyait sans doute dans l'organisation d'un enseignement secondaire du russe confié à des russophones recrutés indépendamment de tout critère académique une menace pour ses propres efforts d'institutionnalisation de la langue russe. Il s'agissait également de défendre un réseau d'anciens élèves et le monopole d'un champ d'études qui assurait sa renommée. Oubliant tout devoir de réserve, il exposa longuement ses griefs dans la *Revue internationale de l'enseignement*, n'hésitant pas à ridiculiser les enseignants en place. Son constat était sans appel, il fallait «écarter de l'enseignement les simples maîtres de langue, les Russes même naturalisés, qui n'ont point satisfait aux exigences de notre éducation classique »[82]. La réaction des intéressés fut assez virulente. Michel Kanner commanda à son ami publiciste Charles de Larivière un long réquisitoire en faveur du russe au lycée[83] et, lors de la nouvelle tournée d'inspection de Louis Leger, il lui refusa l'entrée de sa classe[84]. Face à cette polémique, le ministère et le rectorat adoptèrent des stratégies diamétralement opposées. Alors que l'administration centrale rédigeait un projet de certificat d'aptitude à

---

[76] Sur la piètre qualité et le nombre considérable de ces traductions, voir MALLET (Anne-Marie), *Les traductions françaises des romans russes à la fin du XIXème siècle et leur public*, Paris, thèse de doctorat, 1974.

[77] À partir de 1894, il multiplie les congés pour convenances personnelles

[78] BALZ (André), «Nos lycéens à Moscou», *Le Rappel*, 14 août 1898; LEROY (Edmond), «La langue russe dans nos écoles», *Le Journal*, 28 août 1898.

[79] AN, AJ16/986: Dossier personnel de Paul Boyer.

[80] AN, AJ16/1164: La formule est répétée de 1899 à 1903.

[81] Il firent longuement part de leurs critiques dans HALPÉRINE-KAMINSKY (Élie), «L'enseignement de la langue russe en France», *Revue politique et littéraire. Revue bleue*, t. 50, n°13, septembre 1892, p. 295-305.]

[82] LEGER (Louis), *Russes et Slaves. Études politiques et littéraires*, 3e série, Paris, Hachette, 1899, p. 133. Il s'agit d'un article initialement publié sous le titre “L'enseignement du russe» dans la *Revue internationale de l'enseignement,* t.35, février 1898, p. 97-105.]]

[83] LARIVIÈRE (Charles, de), «De l'enseignement du russe en France et du rôle commercial de la France en Russie», *Revue politique et parlementaire*, n°47, mai 1898, p. 263-289.

[84] AN, AJ16/1164, lettre de blâme du vice-recteur du 4 juin 1898

l'enseignement du russe sur le modèle des concours existants pour les autres langues vivantes[85], les services académiques dénonçaient le cadre contraignant de cette mesure :

«Il n'est pas prouvé que la Russie soit destinée à devenir pour les jeunes Français un débouché commode. Il ne semble pas sage de créer un certificat qui pourrait engager dans une voie sans issue les maîtres et les élèves.»[86]

Cette divergence de vues reflétait un débat lié tant à la question des méthodes d'enseignement des langues dans le secondaire qu'à la valorisation de la référence russe dans la société de l'époque.

Le russe pour tous: question de méthode ?

Le projet de certificat d'aptitude élaboré par les services du ministère faisait une large part à l'éducation classique vantée par Louis Leger. Les épreuves consistaient en des exercices de version et de thème ainsi qu'une composition française relative à l'histoire et à la littérature russes. La conversation était totalement absente alors que les services rectoraux insistaient sur le choix de professeurs pouvant justifier de longs séjours en Russie. Les débats méthodologiques de l'époque opposaient une approche descriptive du fonctionnement des langues, sur le modèle du grec et du latin, et une approche intuitive, fondée sur la conversation et l'expression directe dans la langue étrangère appelée méthode directe. Alors que Louis Leger reprochait aux Russes naturalisés la faiblesse de leurs exposés des règles grammaticales, Paul Boyer qui lui succéda à l'inspection en 1899, valorisait la langue parlée. Cette querelle virulente sur la place relative de la langue littéraire et de la langue usuelle dans l'enseignement, récurrente de 1892 jusqu'à la suspension de ces cours en 1903, ne peut se comprendre sans rappeler le statut ambigu des langues vivantes dans l'enseignement au XIXème siècle. Elles furent longtemps valorisées comme un savoir technique, d'ordre instrumental, au même titre que les mathématiques[87]. À la fin du XIXe siècle, l'étude des littératures étrangères permettait d'assimiler progressivement l'étude des langues vivantes aux humanités. Or l'enjeu de l'enseignement du russe prenait à rebours cette évolution. Lié à l'alliance franco-russe, l'effort de promotion de la langue revendiquait des finalités pratiques et économiques. La connaissance de la langue était un préalable à l'expansion commerciale de la France en Russie. Michel Kanner développait ces arguments lorsqu'il défendait son projet dans la presse:

« Si l'État ne peut se substituer aux industriels et aux commerçants, s'il ne peut fonder à leur place des comptoirs et ouvrir des marchés [...] il a cependant le devoir de leur fournir l'outil indispensable à leur entreprise, et la connaissance de la langue russe est la clef qui ouvrira toutes les portes aujourd'hui fermées »[88].

Le russe était ainsi valorisé en vue d'objectifs «pratiques». Significativement, le seul concours d'entrée qui prit en compte l'introduction du russe fut celui de l'École centrale des arts et manufactures et entraîna l'ouverture de classes au lycée Saint-Louis, actives encore après 1903. De même, en 1893, le ministre de l'Instruction publique, Raymond Poincaré, décida de créer une épreuve de russe au baccalauréat dans les seules sections modernes, qui comportaient deux langues vivantes[89]. En 1902, lorsque les études secondaires furent organisées en quatre filières A, B, C, et D, le russe ne fut

---

[85] Voir AN, F17/17801pour les épreuves du projet

[86] AN, AJ16/8681:rapport du vice-recteur du 8 novembre 1898.

[87] La meilleure étude sur le sujet est ESPAGNE (Michel), *Philologiques. II, le maître de langue: les premiers enseignants d'allemand en France (1830-1850),* Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1991.

[88] BALZ (André), «Nos lycéens à Moscou», *Le Rappel*, 14 août 1898.

[89] Arrêté du 29 juillet 1893, *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, n°1070, août 1893, p. 182.

maintenu que dans la section sciences-langues[90]. En somme, le russe était théoriquement considéré comme une langue plus utile que savante.

À l'inverse, les lycées choisis par le ministère en 1892 étaient des établissements prestigieux de la capitale où les élèves des classes de russe provenaient le plus souvent des filières classiques. Les proviseurs encourageaient cet état de fait car la langue était réputée difficile, et sa complexité grammaticale la réservait, pensaient-ils, aux élèves les plus aguerris. La contradiction était flagrante et dénoncée avec ironie par un adversaire comme Louis Leger:

« On ne peut songer à substituer [le russe] à l'anglais ou à l'allemand, du moins dans l'enseignement classique. La Russie est trop loin. Sa langue reste donc réservée à une élite d'élèves fort restreinte (...) Mais dira-t-on, il y a l'enseignement moderne qui précisément a pour objet de substituer aux langues classiques les langues vivantes? Ici encore je crois que l'on ferait fausse route; pour apprendre le russe d'une façon intelligente il est, je ne dirais pas indispensable, mais fort utile, d'avoir une idée du mécanisme des langues classiques »[91].

Devait-on pour autant réserver le russe aux seuls «savants»? En province, les professeurs avaient expérimenté une voie plus originale. La langue slave était réservée aux meilleurs éléments de la classe d'allemand. À Langres on utilisait une méthode allemande éditée chez Ollendorf tandis que le professeur Resslen de Lons-le-Saunier menait toutes ses leçons en allemand et proposait des exercices de traduction croisée entre les deux langues[92]. Les deux enseignants parvenaient ainsi à valoriser la discipline sans l'assimiler à l'enseignement classique. Pour autant, l'organisation des études freinait de telles initiatives. Le principal de Langres regrettait ainsi qu'un excellent élève du cours de russe, qui avait passé avec succès les épreuves du baccalauréat dans cette langue, ne put entrer à l'École des langues orientales réservée aux bacheliers des filières classiques. Dépité, le jeune russisant partit en Russie au mois de mai 1895 pour parfaire son étude en acceptant un poste de précepteur chez un prince de la cour impériale.

Ces ambiguïtés non résolues semblent avoir lourdement pesé dans l'échec de l'expérience. En 1903, rectorat et ministère tentèrent une ultime réorganisation qui se solda par une suppression pure et simple des cours. En l'absence de toute réelle réflexion pédagogique, la valorisation de référence à l'alliance franco-russe ne pouvait sauver la discipline. Cet échec révélait les ambivalences de la russophilie française qui peuvent être éclairées par d'autres expériences contemporaines.

Les difficultés de la diffusion du russe à l'université et dans la société française

Les partisans de la pénétration française en Russie se regroupèrent à la fin des années 1890 au sein d'une revue intitulée *Revue des études russes*, puis *Revue des études franco-russes* sous la direction d'un fonctionnaire du Trésor, Charles de Larivière. L'objet de cette publication était de promouvoir la Russie sous tous ses aspects, économiques et culturels, et d'encourager les commerçants français à concurrencer les exportations allemandes dans l'Empire des tsars. La promotion de l'enseignement du russe fut évidemment une activité maîtresse de la revue qui se faisait l'écho de toutes les initiatives des chambres de commerce ou des municipalités en la matière. Sans surprise, Michel Kanner et Élie Halpérine-Kaminsky, ainsi que le professeur Resslen de Lons-le-Saunier où Charles de Larivière était lui-même en poste, étaient des collaborateurs actifs de la revue. Cette publication constitue une source sans pareil pour analyser la mise en place des stéréotypes de l'image de la Russie à cette période. On peut y relever de singuliers échos entre les discours sur l'importance des ressources et du marché russes, marques d'une puissance déterminante pour le

---

[90] Décret du 31 mai 1902, *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, n°1522, juin 1902, p. 707.

[91] LEGER (Louis), *Russes et Slaves. Études politiques et littéraires*, 3e série, Paris, Hachette, 1899, p. 128.

[92] AN, F17/17801: rapports du principal de Langres et du recteur d'Académie de Besançon des 26 et 30 juin 1899.

siècle à venir, et les développements érudits sur la jeunesse de la langue russe et ses facultés d'adaptation. Sous tous ses aspects, linguistiques et économiques, l'Empire des tsars incarnait le futur, et par-là même l'avenir de la France. La promotion de la langue constituait donc une étape primordiale dans la construction d'une image de la puissance russe. En était-il de même à l'Université, fondement du régime républicain et creuset des nouvelles élites?

Le russe fit son apparition au cours des années 1890 sans parvenir à structurer un véritable champ disciplinaire. La première maîtrise de conférence de russe ouverte à Lille en 1892, qui déboucha en 1897 sur une chaire de «langues, littératures et histoire de la Russie et des peuples slaves »[93], ne suffit pas à témoigner d'un véritable projet scientifique. La lecture attentive du dossier administratif[94] du professeur Émile Haumant révèle ainsi que cette innovation correspondait à une stratégie professionnelle. Le détachement de l'intéressé dans l'enseignement secondaire fut obtenu de façon rocambolesque, à la demande du ministère des Affaires étrangères. Il s'agissait de créer un poste factice afin de répondre aux besoins d'une mission diplomatique dans l'Empire ottoman. La langue russe fut choisie autant parce qu'elle correspondait aux compétences du candidat, un ancien élève de Louis Leger à l'École des langues orientales, que parce qu'elle était un gage de discrétion. La titularisation effective d'Émile Haumant, effectuée dans le secret, correspondait-elle à une promotion de bons offices? Les nombreuses traces d'intervention d'Alfred Rambaud et de ses réseaux politique et universitaire laisse plutôt penser qu'il s'agissait d'une véritable stratégie professionnelle de manipulation de l'administration pour accélérer la carrière de son gendre. Le premier professeur de russe à l'université fut ainsi un homme qui n'avait jamais séjourné en Russie! Le parcours de son collègue Jules Legras était tout à fait différent. Le monde russe était une véritable passion chez cet agrégé d'allemand, voyageur infatigable qui, à Bordeaux en 1894 puis à Dijon à 1897, consacrait l'essentiel de son enseignement à la littérature de l'Empire des tsars et à la promotion de sa langue. Une maîtrise de conférence de russe ne fut ouverte à la Sorbonne, pour Émile Haumant, qu'en 1902. La présence du russe restait cependant symbolique. Les travaux de doctorat relatifs au monde russe qui se multipliaient à cette période[95] étaient étrangers à ces chaires dont le seul rayonnement académique consistait en l'attribution de diplômes d'université sans valeur nationale.

Ces deux mouvements de promotion de la langue russe partageaient la même réticence envers une influence allemande en Russie accusée de gêner le rapprochement franco-russe. Dans la *Revue des études franco-russes*, la référence au système de succursales et de commis voyageurs d'outre-Vosges ne cessait de provoquer la colère et l'admiration. Au fil des années, le ton de la revue, s'il se fit de plus en plus virulent vis-à-vis de l'Allemagne, semblait trahir une forme de désillusion. Progressivement, il s'agissait moins de favoriser l'envoi de jeunes Français en Russie que d'entretenir la connaissance de l'Empire des tsars et de favoriser l'accueil en France des étudiants russes. De même, les cours de version d'Émile Haumant et de Jules Legras étaient destinés à des jeunes Russes qui apprenaient le français et cherchaient à obtenir un titre universitaire[96]. À l'université comme dans les chambres de commerce ou les cours municipaux, la faible diffusion de la langue russe était ainsi vécue par ses promoteurs comme un échec de l'alliance franco-russe, une défaite de la France dans la guerre commerciale avec l'Allemagne. La situation était très différente à l'École des langues orientales.

Le succès du russe à l'École des langues orientales : l'invention des russisants

---

[93] Décret du 25 juillet 1897. *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, n°1274, juillet 1897, p. 328.

[94] AN, F17/24075

[95] Cf. SEYDOUX (Marianne), *Répertoire des thèses concernant les études slaves et les pays de l'Est européen soutenues en France de 1824 à 1969*, Paris, Institut d'études slaves, 1970.

[96] Face au peu de succès des diplômes d'université de russe, les facultés créèrent des diplômes d'études françaises destinés aux étudiants slaves et confiés aux professeurs de langues étrangères.

Dès son arrivée rue de Lille, Paul Boyer modifia profondément les méthodes d'organisation du russe. Il structura de manière progressive les trois années d'enseignement en cherchant à briser le paradoxe apparent entre la complexité grammaticale de la langue et la nécessité d'un enseignement empirique de la langue, «par la pratique seule »[97]. Après un aperçu général du système de la langue russe, dont l'analyse était nourrie des travaux de la slavistique allemande et de la grammaire comparée telle que l'avait développée Michel Bréal, les élèves étaient directement confrontés aux textes et invités à synthétiser leur connaissance grammaticale au fur et à mesure de l'acquisition des formes idiomatiques[98]. L'étude d'une langue était pour Paul Boyer le mode de connaissance privilégié d'une civilisation étrangère. La linguistique était posée au fondement d'une approche pluridisciplinaire de la Russie, mêlant ethnologie, histoire des religions, sociologie et géographie.

Cette vision novatrice le conduisit à bouleverser totalement les méthodes d'enseignement à l'École des langues orientales dont il prit la tête en 1908. Elle lui permit d'autre part de structurer un véritable réseau de spécialistes du monde russe. Les premières thèses majeures consacrées au monde russe au sein de l'université, à partir de la décennie 1910, furent ainsi l'œuvre d'élèves de Paul Boyer comme André Mazon, Jules Patouillet ou Raoul Labry. On peut illustrer ce rayonnement de l'enseignement de Paul Boyer par un réseau original de russisants, celui des lazaristes du père Portal[99]. Ces militants actifs de l'union des Églises se tournèrent vers la Russie lorsque les autorités pontificales s'opposèrent à leurs projets de rapprochement avec l'Église anglicane. L'étude du monde orthodoxe fut défendue avec vigueur par le père Portal. Paul Boyer, pourtant anticlérical convaincu, accueillit avec enthousiasme ces russisants inattendus et alla même jusqu'à mettre en place un système de cours par correspondance lorsque les autorités ecclésiastiques cherchèrent à nouveau à bloquer leurs projets. Les portaliens furent pendant la guerre des relais essentiels de la propagande française germanophobe en Russie.

Cette russophilie lazariste permet notamment d'expliquer le parcours de Pierre Pascal. Adolescent, il avait découvert le russe dans les cours facultatifs des lycées puis approfondi sa connaissance de la langue à l'École des langues orientales, à l'instigation du père Portal qui était très proche des normaliens catholiques. Le cours de Paul Boyer fut ainsi un lieu de synthèse des courants russophiles.

Conclusion : russophilie et germanophobie

La promotion de la langue russe pour un usage pratique et commercial, telle qu'elle était pratiquée dans les lycées et les colonnes de la *Revue des études franco-russes*, entretenait les ambiguïtés de l'alliance. Elle affaiblissait le stéréotype d'une francophilie séculaire des Russes et mettait au contraire l'accent sur les ferments des réactions nationales dans l'Empire des tsars. Elle conduisait d'autre part à opposer à la rigidité de l'éducation classique française les facultés d'adaptation des gymnases allemands. Car ce mode d'apprentissage des langues tournait résolument le dos à la valorisation rhétorique et littéraire susceptible d'inscrire les études russes dans les humanités françaises. Le conflit entre méthode directe et analytique soulignait l'inadaptation du russe dans le système d'enseignement de la fin du XIXe siècle. Il faut ainsi souligner le peu de complémentarité entre l'engouement pour le *Roman russe* et le développement des études russes. Parmi les hommes de la première génération d'élèves, seul André Mazon vouait une admiration sans borne à Eugène Melchior de Vogüé[100]. La connaissance de la littérature russe chez les russisants se cristallisait plutôt autour de la figure de

---

[97] BOYER (Paul), SPÉRANSKI (Nicolas), *Manuel pour l'étude de la langue russe*, Paris, Armand Colin, 1967 (1ère édition: 1905), p. 5

[98] Ce programme est détaillé dans BOYER (Paul), «Simples conseils aux élèves du cours de russe de l'École des langues orientales», *Revue internationale de l'enseignement,* n°36, mai 1898, p. 417-426.

[99] Cf. LADOUS (Régis), *Monsieur Portal et les siens (1855-1926)*, Paris, Cerf, 1985.

[100] Il rédigea son éloge funèbre dans la *Revue des études franco russes* en 1910.

Tolstoï[101]. Les vrais maîtres alors reconnus étaient Anatole Leroy-Beaulieu et Jules Legras dont le récit *Au pays russe* faisait rêver le jeune Pierre Pascal. La conformité des œuvres étudiées par Paul Boyer avec le goût de son temps souligne que le champ littéraire n'était pas l'horizon des premiers russisants[102].

L'appréhension directe du monde russe constituait en effet l'ambition la plus profonde de ces hommes. Or, en même temps, la dépendance intellectuelle des premiers pédagogues envers la science philologique allemande et le refus des complications de la grammaire entretenu par les zélateurs de la méthode directe rendaient compte de la fonction réelle de la référence russe. Dans un contexte de crise de l'identité nationale, de complexe d'infériorité vis-à-vis de l'Allemagne, le monde russe avait valeur de contretype. Le choix d'enseigner le russe répondait ainsi à une volonté de substitution de la référence allemande, tandis que les conditions d'enseignement et d'élaboration pédagogique exigeaient un travers d'assimilation et de médiation par l'Allemagne.

L'enjeu de l'étude du monde russe n'était donc pas sa découverte mais le contournement de l'Allemagne. L'omniprésence des germanistes en témoignait. En somme, bien que le contexte de l'alliance ait donné naissance à la discipline, l'étude de la Russie dans les perspectives de l'alliance ne constituait pas l'enjeu de la discipline. Le dynamisme de la discipline était subordonné au climat politique franco-russe de façon purement conjoncturelle.

Les premiers russisants développaient ainsi un savoir dont l'enjeu était finalement, aux yeux de l'opinion fort peu russe. La connaissance du monde russe était vue à travers le prisme de la concurrence franco-allemande. L'anecdote rapportée par Pierre Pascal, qui avait découvert le russe grâce à des cours organisés au lycée Janson-de-Sailly, avait donc valeur de symbole :

«Quand je pus lire avec un dictionnaire un journal russe, il m'arriva de tomber sur une feuille révolutionnaire, où je trouvai cet avis aux bourgeois français: une fois au pouvoir, nous ne reconnaîtrons pas les dettes du tsarisme. Je prévins mes parents, mais ils ne me crurent pas»[103].

---

[101] Cf. LINDSTROM (Thaïs), *Tolstoï en France (1886-1910),* Paris, Institut d'études slaves, 1952.

[102] On s'en rend compte en confrontant notamment les œuvres mises au programme (AN, AJ62/14) avec la chronologie des traductions établie par Anne-Marie Mallet dans sa thèse citée note 18.

[103] Cité dans NIVAT (Georges), *Russie-Europe, la fin du schisme*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1993, p. 265

Laurent Courmel

Laurent Courmel, p. 139-155

La Réalité russe. Un militant anarchiste lit les journaux soviétiques (1950-1958)

Comment un observateur occidental pouvait-il accéder à des informations fiables sur la société soviétique dans les années cinquante ? Bon nombre de contemporains se sont posés cette question, tous n'ont pas su y répondre. La connaissance de ce qui se passait en URSS revêtait alors une telle valeur symbolique qu'elle donna souvent lieu à des débats marqués par une tension significative de ces années de guerre froide.

En ce temps-là, l'image de la «patrie du socialisme» en France diffère radicalement d'un camp à l'autre de l'opinion, du moins chez ceux qui ont une position arrêtée sur le communisme et ses promoteurs, États, partis et organisations: pour les uns, anticommunistes convaincus, la société soviétique est la victime d'un régime monstrueux, pour les autres, militants ou sympathisants, elle a les meilleurs dirigeants du monde. Tout se joue en effet dans une «relation à trois termes entre le PCF, l'URSS et l'opinion »[104]. Les convictions politiques de chacun déterminent ainsi sa vision de cette puissance mondiale à part entière qu'est devenu, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le premier pays qui prétend incarner une pensée radicale de la transformation politique et sociale, le marxisme. La forte implantation du Parti communiste français explique aussi la virulence du débat sur la connaissance de l'Union soviétique à cette époque: aux discours de propagande retransmis par les organisations communistes répondent les attaques de groupements comme le mouvement Paix et Liberté fondé en septembre 1950 et soutenu par les gouvernements successifs de la IVème République[105]. Dans ce contexte relativement tendu, où la moindre discussion sur la politique des autorités soviétiques en matière extérieure ou intérieure tourne très vite au dialogue de sourds, émerge une tentative isolée, mais remarquable, pour faire connaître à l'opinion française certains aspects des réalités sociales en URSS. Elle est l'œuvre d'un militant anarchiste de longue date, Nicolas Lazarévitch (1895-1975): ce dernier, au début des années cinquante, décide de se lancer dans la rédaction d'une revue, *La Réalité russe*, exclusivement composée de traductions d'articles récents de la presse soviétique. On comprend l'originalité de la démarche: utiliser des textes qui sont parus en URSS même pour démonter certaines mystifications de la propagande du régime hors de ses frontières, voilà un procédé relativement neuf, dans un domaine où règne l'affrontement idéologique le plus crispé. C'est ce qui fait des soixante numéros de *La Réalité russe*, parus de 1950 à 1958, une source certes engagée - nous reviendrons sur ce point - mais en tout cas précieuse pour l'éclairage particulier qu'elle apporte sur un regard étranger sur la situation intérieure (économie, société, culture) de l'URSS. Mais on conçoit aussi le risque inhérent à un tel document pour le chercheur: risque double, à vrai dire, dans la mesure où les faits relatés par une telle publication sont le produit de la presse d'un régime totalitaire, mais aussi de sa lecture sélective et orientée par un opposant acharné au dit régime.

Nous avons voulu, justement, tirer parti de ces limites propres à notre source, dans son exploitation; pour ce faire nous avons axé notre recherche à la fois sur le rôle de la presse face à la société soviétique des années cinquante, et sur la vision singulière qui est celle du lecteur militant Lazarévitch

---

[104] DUHAMEL (Olivier) et PARODI (Jean-Luc), «Images du communisme: 1- La dégradation de l'image de l'Union soviétique», *Pouvoirs*, n°21, 1982, p. 169-193

[105] Voir à ce propos SOMMER (René) «Paix et Liberté: la Quatrième République contre le PC», *L'Histoire*, n°40, décembre 1981, p. 26-35

à travers sa revue. Ainsi aborderons-nous ici non seulement les conditions de la rédaction et les implications de l'engagement de *La Réalité russe*, mais aussi le statut des articles qu'elle transcrit, qui ont en commun de représenter, pour la plupart d'entre eux, un aspect à notre sens très important du journalisme soviétique: sa dimension «critique», selon le terme consacré (par la terminologie officielle comme par les observateurs étrangers de l'époque), même si la notion appelle nécessairement une mise en contexte, et soulève quelques interrogations.

Une publication modeste et isolée

L'histoire de *La Réalité russe* s'inscrit donc dans le contexte de la guerre froide, et elle se confond avec le destin singulier de Nicolas Lazarévitch, anarchiste d'origine russe installé en France depuis la fin des années vingt, qui consacre beaucoup d'énergie, depuis longtemps déjà, à faire connaître autour de lui le vrai visage de la Russie soviétique.

Il convient de présenter brièvement ce personnage central pour notre étude[106] : fils de deux exilés qui ont dû fuir le régime du tsar pour leurs activités révolutionnaires, Nicolas Lazarévitch, après avoir passé sa jeunesse en Belgique, rencontre son pays d'origine durant les années de guerre civile: il s'y forge des convictions anarcho-syndicalistes qui l'incitent d'emblée à faire une lecture critique du jeune gouvernement bolchevique. Autodidacte, il travaille en usine et finit par être emprisonné en 1924, à Moscou, pour ses activités syndicales illicites; mais grâce aux relations durables qu'il a nouées en Russie même avec certaines personnalités de la gauche antistalinienne, à commencer par Boris Souvarine[107], une campagne d'opinion en France le fait libérer en 1926. Dès lors, à côté de ses autres activités politiques (essentiellement au Syndicat des correcteurs, après 1945) il se lance dans un travail constant d'information sur l'Union soviétique: il fait de la connaissance de l'URSS un véritable combat qu'il mène contre les communistes, espérant convaincre son public, de préférence ouvrier et syndicaliste, de la fausseté des messages véhiculés par la propagande de Moscou à propos de la situation réelle dans la prétendue «patrie des travailleurs». Jusqu'à sa mort, Lazarévitch va s'efforcer de faire entendre son point de vue, en participant à différents périodiques, en organisant des conférences, le tout au sein de cercles restreints composés de son entourage proche (des amis, des camarades de travail, des étudiants qu'il rencontre lorsqu'il reprend ses études, après 1960 surtout), de sa famille politique et d'autres groupements d'émigrés russes actifs dans la dénonciation du régime soviétique[108].

A la fin de l'année 1950, Lazarévitch ressent une certaine frustration liée à la dissolution des Groupes de liaison internationale: associé à ce mouvement lancé dans les premiers mois de 1949 par le syndicaliste Roger Lapeyre (CGT-Force Ouvrière), en compagnie de grands noms du monde intellectuel comme Albert Camus, Lazarévitch y avait trouvé un projet hostile aux idéologies alors toutes puissantes, et ouvert aux contributions de tous ceux qui souhaitaient dénoncer et combattre les abus du totalitarisme soviétique[109]. Il avait notamment rédigé certains articles consacrés à l'URSS dans le bulletin de l'organisation, à partir de recherches effectuées dans les publications récentes de

---

[106] Pour une présentation plus complète du personnage, on pourra se reporter à notre mémoire de maîtrise; beaucoup d'informations nous ont été procurées par les notices de MAITRON (Jean) et PENNETIER (Claude), sous la direction de, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Editions ouvrières, 1988. Un colloque consacré à Nicolas Lazarévitch a eu lieu le 19 novembre 1999, avec le soutien du Centre de recherche sur l'histoire des slaves.

[107] Voir les mentions faites de l'amitié entre les deux hommes dans PANNÉ (Jean-Louis), *Boris Souvarine, le premier désenchanté du communisme*, Paris, Robert Laffont, 1993.

[108] Notamment les solidaristes du NTS, avec lesquels il collabore à la fin des années cinquante.

[109] A propos des Groupes de liaison internationale, voir la notice que JACQUIER (Charles) consacre à Albert Camus dans MAITRON (Jean) et PENNETIER (Claude), *op. cit.*, t. 44: «biographies nouvelles», Paris, 1997.

la presse soviétique. Or il y a là un créneau qui semble parfaitement convenir à cet homme qui se fait fort de défendre le point de vue des travailleurs: c'est sur le plan des réalisations concrètes du «socialisme» à l'intérieur du pays qu'existe la lacune la plus grave, à ses yeux, dans l'information qui filtre depuis Moscou. L'emprise de l'idéologie communiste se mesure sur ce point au silence presque obligé de ses détracteurs même les plus virulents: peu nombreux sont ceux qui luttent, faute de moyens tangibles, sur le terrain des réalisations sociales et économiques. Même les milieux opposés aux idées marxistes et à la «subversion communiste» n'osent répliquer à la propagande stalinienne dans ce domaine hautement stratégique pour les couches sociales les plus sensibles au message du PCF (qui est resté, depuis 1946, le premier parti de France).

C'est alors que lui vient l'idée de lancer lui-même une revue spécialisée dans l'information sur son pays d'origine, avec l'aide de certains acteurs de l'extrême-gauche antistalinienne[110], de sa femme Ida qui, elle aussi, participe à des publications engagées dans l'anticommunisme[111], et d'autres personnalités du monde intellectuel parisien. Le résultat de cette initiative est *La Réalité russe*, modeste publication faite d'une vingtaine de pages dactylographiées et ronéotypées, qui paraît à un rythme incertain (bimensuelle en 1950, elle n'est plus que quadri-annuelle en 1956) de décembre 1950 à avril 1958. Diffusée de façon confidentielle, dans l'entourage militant des époux Lazarévitch ainsi qu'à certains centres de recherche (principalement au Musée de la Guerre, devenu l'actuelle Bibliothèque de documentation internationale contemporaine), la revue n'a certainement pas tenu les promesses financières que son fondateur avait peut-être vues en elle; en tout cas, sa longévité témoigne de l'attachement de cet homme à mener à bien son entreprise, sur laquelle il nous faut maintenant nous pencher de façon plus précise.

Une démarche audacieuse, un engagement affirmé

L'étonnement qui frappe à la lecture de *La Réalité russe*, même à plus de quarante ans de distance, tient à son principe méthodologique: la traduction d'articles tirés de la presse soviétique récente s'inscrit dans une certaine tradition de la lutte anticommuniste[112], et convient parfaitement à un militant bilingue qui dispose de l'énorme matériau documentaire que représente la production des journaux soviétiques. Or les articles sélectionnés par Lazarévitch ont ceci de commun qu'ils abordent tous un aspect négatif de la situation sociale ou économique de l'URSS: il convient ici de présenter cette dimension «critique» du journalisme soviétique, et de voir comment le milieu anticommuniste en tire parti en ces années de guerre froide.

La presse d'URSS (exclusivement officielle, cela va sans dire) possède une originalité irréductible qui la distingue radicalement de ses homologues occidentales[113]. La totalité des titres ont été mis en place après l'arrivée au pouvoir des bolcheviks, qui ont totalement refondu le système d'information hérité de la période tsariste, dans un pays qui n'a pas de longue tradition de liberté d'expression. Il importe de prendre en compte le rôle particulier dévolu aux journaux soviétiques, tel que les théoriciens du régime l'ont défini: ils ne sont pas des vecteurs de l'opinion, ils ne visent pas à décrire avec précision la réalité, mais leur fonction première est de servir de relais aux autorités dans l'œuvre de transformation politique et sociale inspirée par la doctrine «marxiste-léniniste», selon l'expression

---

[110] En particulier René Lefeuvre, fondateur des cahiers *Spartacus*.

[111] À commencer par le *Bulletin d'études et d'informations politiques internationales* (*BEIPI*) fondé en 1949 par Georges Albertini, un proche de Boris Souvarine. Voir PICHOT (Mathieu), «*Est et Ouest* 1949-1956, huit ans d'action», mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Marie Mayeur, ParisIV, 1990

[112] Boris Souvarine avait utilisé cette méthode dans *La Russie nue*, ouvrage publié en 1929.

[113] Parmi les principales études sur la presse soviétique, signalons: INKELES (Alex), *L'opinion publique en Russie soviétique*, Paris, Les Iles d'Or, 1956 (traduction d'un ouvrage en anglais); BUZEK (Antony), *How the communist press works*, Londres, Pall Mall Press, 1964; MOND (Georges), *Le régime de l'information dans les pays socialistes*, Paris, Institut français de presse, 1970

consacrée depuis les débuts de l'ère stalinienne. La phrase de Lénine la plus éclairante, et aussi la plus citée, sur ce sujet, est la suivante:

«Un journal n'est pas seulement un propagandiste et un agitateur collectif; c'est aussi un organisateur collectif.»

Il s'agit donc pour le pouvoir d'instrumentaliser la presse, afin qu'elle serve de courroie de transmission entre les dirigeants et le peuple, pour l'application des décisions et la suppression des entraves à la bonne marche de la «construction socialiste», phénomène central et bien plus important que toutes les péripéties de la vie politique et sociale du pays. On comprend mieux alors la différence, dans le traitement même de l'information, entre un journalisme de ce type et celui qui, dans les pays occidentaux, s'attache avant tout aux événements et à leur signification. D'où peut-être la grande méfiance chez les médias des pays démocratiques, en France en tout cas, envers une presse qui, outre le fait qu'elle ne se préoccupe nullement de liberté d'expression et sert surtout à répandre une propagande des plus indigestes en cette fin de la période stalinienne, ne transmet d'informations que globales, ou au contraire d'ordre anecdotique, comme on va le voir. Cette presse soviétique se révèle ainsi très peu dispensatrice de «nouvelles» tangibles et utilisables à l'étranger, comme le souligne une brochure de l'Institut international de la presse à cette époque[114].

Mais cela n'empêche pas certains observateurs d'estimer la valeur de cette production journalistique, en tout cas de comprendre ce qu'elle a d'incontournable pour qui veut en savoir plus sur la situation intérieure de l'Union soviétique, sans faire confiance au discours officiel. Il semble que le rôle des époux Lazarévitch s'étende vers toute une nébuleuse de publications d'ampleur variable: outre le *BEIPI*, déjà mentionné[115], le mensuel *Information et Riposte* de René Lefeuvre fait lui aussi appel à des traductions d'articles de la presse soviétique, et la revue prestigieuse *Preuves* fait référence à *La Réalité russe* comme à «la meilleure publication documentaire sur l'URSS »[116]. L'originalité de la revue de Lazarévitch, parmi toutes ces publications, tient à la rigueur qu'elle s'impose quant à la restitution des textes venus d'URSS: le militant anarchiste, pour convaincre son lectorat (de gauche, proche du monde ouvrier et syndical si on en croit ses intentions), compte ne pas intervenir entre lui et la perception de la réalité soviétique que permettent ces traductions. Aussi celles-ci sont-elles, autant que possible, livrées brutes, sans commentaire autre que des présentations rapides des thèmes traités. Par ailleurs, des éditoriaux viennent s'ajouter, mais pas toujours, à ce contenu.

On peut alors considérer que le travail de Lazarévitch se situe dans une dialectique complexe entre témoignage et engagement: d'un côté il s'efforce de transmettre avec «objectivité» (notion qu'il revendique souvent) le sens d'articles réellement parus en Union soviétique, de l'autre il ne saurait nier l'aspect militant de son projet, qui s'exprime avant tout dans sa sélection d'articles traduits[117], ainsi que dans la ligne éditoriale. Celle-ci est nourrie par la collaboration de deux figures intellectuelles extérieures au strict travail de traduction: Jean Rounault, de son vrai nom Rainer Biemel, écrivain d'origine allemande que Lazarévitch a rencontré vers 1949 à la suite de la publication par celui-ci d'un roman autobiographique racontant sa déportation par les Soviétiques dans le Donbass en 1946-47[118], et Jean Bernier, personnage issu du monde politico-littéraire d'extrême-gauche de l'entre-deux-guerres[119]. En quoi consiste le point de vue de *La Réalité russe*? Il y a d'abord un désir profond d'exprimer une opposition d'en bas au régime, portée par un regard résolument ouvriériste,

---

[114] *L'information sur l'URSS*, Zurich, 1952, p. 24-25.

[115] Voir note 8

[116] *Preuves*, n°3, 1951. Sur cette publication, voir GRÉMION (Pierre), *Intelligence de l'anticommunisme*, Paris, Fayard, 1995.

[117] En revanche, nous avons pu constater que la traduction des textes ne donnait pas lieu à des déformations significatives, selon les quelques exemples que nous avons souhaité vérifier.

[118] *Mon Ami Vassia*, Paris, Editions Sulliver, 1949.

[119] Voir sa notice biographique dans MAITRON..., *op. cit.*

conformément à une sorte de rapprochement intellectuel entre le quasi-émigré qu'est Lazarévitch, et son peuple qu'il a laissé en URSS. Aussi les rédacteurs sont-ils particulièrement sensibles aux questions les plus concrètes de la réalité soviétique: les conditions de vie et de travail, les brimades subies quotidiennement par la population, les éventuels «problèmes de société», comme on les appellerait aujourd'hui, qui filtrent au travers des articles publiés là-bas. Il y a dans la revue une volonté de faire connaître le sort des humbles, ainsi que ce que les rédacteurs qualifient de «mépris» dans l'attitude des dirigeants à l'égard de la «masse productrice »[120].

Surtout, les acteurs de *La Réalité russe* ont conscience de détenir un moyen privilégié pour connaître la situation des populations d'URSS: il est question, sous la plume de Jean Rounault, d'un «miracle de la vérité »[121], à savoir l'idée que, par des voies détournées, la presse d'un régime totalitaire, pourtant «instrument de la propagande par excellence», permet d'accéder à certains pans authentiques de la réalité. C'est le fonctionnement de la «critique» dans les journaux soviétiques qui est ici en jeu.

Quel journalisme «critique» en URSS ?

Il ne faudrait pas confondre la présence d'articles dénonçant certains faits de la réalité soviétique, et une véritable liberté de l'information qui n'est nullement à l'ordre du jour en URSS. Si la presse consent de temps en temps à divulguer l'existence de problèmes de nature sociale ou économique, c'est en vertu de sa fonction «organisatrice», selon le mot de Lénine que nous avons déjà cité: elle a notamment pour but de révéler et dénoncer les abus et dysfonctionnements de toutes sortes qui gênent la bonne marche de la «construction socialiste», et elle le fait au moyen de ce qu'il est convenu d'appeler «critique»: soit celle-ci est le fait d'un dirigeant qui déplore le mauvais fonctionnement de son institution (bureaux d'un ministère, administration locale, usine, kolkhoze...), soit, et c'est l'exemple le plus répandu dans les traductions de Lazarévitch, il s'agit d'une critique venue d'en bas, œuvre d'un correspondant ouvrier ou d'un journaliste à la suite d'une lettre de lecteur. Il faut souligner ici combien certains journaux sont privilégiés par la revue parisienne: il s'agit de périodiques à vocation généraliste comme la *Pravda* et la *Literatournaïa Gazeta* (organe de l'Union des écrivains de l'URSS), mais aussi de publications spécialisées, qui pour la plupart dépendent d'un ministère précis, parmi lesquelles la *Komsomolskaïa Pravda* (organe du comité central des Jeunesses communistes) ou encore le *Meditsinsky Rabotnik* (organe du ministère de l'Hygiène de l'URSS).

La motivation de la critique pose problème: on l'a vu, l'idéologie officielle insiste sur la fonction de contrôle des journaux, qui sont appelés à dénoncer les problèmes liés à l'organisation de la production dans une usine, le fonctionnement d'une école, l'activité d'un hôpital, l'efficacité d'un tribunal... Mais à travers les cas de corruption, d'abus de pouvoir d'un fonctionnaire local, d'incompétence d'un directeur d'atelier, il est aussi tentant de considérer que la critique sert souvent de prétexte à diverses formes d'épuration, voire de règlements de comptes entre dirigeants. Faute de pouvoir vérifier à chaque fois le bien-fondé des accusations portées par le journaliste (ou responsable local, ou simple citoyen qui s'exprime dans ces colonnes), nous ne pouvons trancher cette question, mais la gravité des faits révélés nous incite à penser que de tels phénomènes ne sont pas sortis de la pure imagination des rédacteurs soviétiques. Par ailleurs, le fait de nommer systématiquement les localités concernées et les hommes mis en cause montre que les journaux tentent d'être le plus précis possible. Parfois même, des entrefilets (soigneusement retransmis par *La Réalité russe*) indiquent, quelques semaines après la parution d'un article, quels résultats a eus la dénonciation d'un dysfonctionnement majeur[122].

---

[120] Par exemple dans l'éditorial (anonyme) du n°20, janvier 1952

[121] Titre d'un long éditorial paru dans les numéros 11 et 12, juin et juillet 1951.

[122] Le plus souvent, il s'agit de la révocation d'un responsable, ou d'un rapport officiel appelant le responsable à modifier ses pratiques: voir par exemple dans la *Literatournaïa Gazeta* du 12 mai 1951, citée dans le n°12 de *La Réalité russe*, juillet 1951.

Il faut aussi évoquer les différentes limites de la critique présente dans ces articles: la première tient à ce que les faits condamnés sont systématiquement présentés comme exceptionnels, isolés, et en rupture par rapport à l'ordre normal des choses. Le champ balayé par ces articles, tel que le travail de Lazarévitch nous le restitue, semble certes très étendu: l'organisation de la production industrielle et agricole (à travers les multiples gâchis, retards dans le plan, cadences infernales imposées aux travailleurs, abus des dirigeants), celle du bâtiment (très importante en ces années de reconstruction de logements et d'écoles), l'approvisionnement des populations en certains produits, et d'autres questions encore (l'alcoolisme, la justice, l'état d'esprit des jeunes...). Cependant, la critique s'applique toujours à une situation présentée comme unique et anormale. S'y ajoute l'idée que le phénomène négatif (l'incompétence d'un directeur d'usine, les privilèges dont jouissent certains responsables, le mauvais accueil réservé à des étudiants) est non seulement circonscrit dans l'espace, mais aussi contraire à l'organisation générale de l'URSS: ainsi l'idéologie n'est-elle jamais mise en cause, et les hautes sphères du pouvoir restent à l'abri de la critique. Les décisions prises au sommet de l'État sont considérées comme justes et conformes au bonheur des populations, le problème réside dans leur application, selon les journaux cités ici: il s'agit souvent d'une mauvaise volonté individuelle qui bloque la bonne marche du «socialisme». La présence de la «critique» au sein de la presse vise justement à faire croire que des mesures seront prises pour remédier aux problèmes quotidiens que rencontre la population.

Durant les années cinquante, le ton général de ces articles obéit à une relative constance, à l'exception de certaines périodes où ils se font plus acerbes, en liaison avec des campagnes d'opinion plus ou moins importantes, en particulier la fameuse dénonciation du «complot des blouses blanches», en janvier 1953, qui donne lieu à de nombreuses dénonciations de la corruption chez les médecins[123]. On constate cependant une évolution, après la mort de Staline: il semble que certains articles s'affranchissent parfois des contraintes antérieures, par une liberté de ton plus grande. L'article «Les casernes ouvrières», publié en plusieurs parties dans la *Literatournaïa Gazeta* d'octobre 1955 évoque l'atmosphère qui règne au sein d'une cité ouvrière où habitent des jeunes qui expriment à leur manière un mal de vivre certain, et prend le contre-pied du discours habituel à ce type d'article, lorsqu'il avoue à son lecteur:

«Il serait banal et simple d'expliquer toutes les lacunes morales, [...] les graves délits des jeunes des dortoirs par l'activité défectueuse des moniteurs [les adultes chargés de leur surveillance]. [...] Le jeune travailleur ne veut pas être le simple exécuteur de la volonté d'autrui, des projets d'autrui, même si ceux-ci sont magnifiques.»

Cette dernière phrase, que ne réprouverait sans doute pas l'anarcho-syndicaliste Lazarévitch, tranche beaucoup avec le ton de la critique telle qu'elle s'exprimait à la fin de l'ère stalinienne, dans la mesure où elle va plus loin que la dénonciation d'un responsable individuel et isolé. Cependant de tels exemples sont rarissimes, dans tout le corpus fourni par *La Réalité russe*.

Il n'empêche que la presse soviétique offre ainsi à la revue parisienne une foule d'anecdotes piquantes, d'aveux plus ou moins graves des dysfonctionnements qui peuvent exister en Union soviétique. Parfois même, elle porte sur elle-même son regard critique, et à ce sujet il semble que les journalistes peignent d'une façon pessimiste leur travail. Ainsi, dans la *Pravda* du 4 août 1951, un texte étonnant relate les impressions d'un ouvrier du bâtiment qui, après qu'un journal local a dénoncé l'incompétence des chefs de son chantier, s'aperçoit que plusieurs mois plus tard, malgré quelques décrets officiels, rien n'a changé dans la pratique[124]. Est-ce à dire que la critique par voie de presse ne débouche que rarement sur des mesures concrètes? Le jugement résigné d'un vieil ouvrier cité par cet article: «Tout cela ne donnera rien. Ils se fichent de vos critiques», jugement confirmé par la suite

---

[123] Il est à noter que notre revue se laisse d'une certaine façon prendre au piège de cette machination fortement inspirée par l'antisémitisme de Staline, puisqu'elle accorde un grand crédit à ces dénonciations dans le n°32-33, février-mars 1953.

[124] « Notes d'un optimiste», cité dans le n°29, novembre 1952.

des événements, sonne comme un formidable aveu de la part du journal. Devons-nous adopter le point de vue des rédacteurs de *La Réalité russe*, qui à plusieurs reprises estiment que la critique est «inutile»? Il nous faut à tout le moins nous interroger sur cette contradiction propre à l'appareil d'information de l'URSS.

Un problème d'interprétation: à quoi sert la «critique» dans la presse soviétique ?

Nous nous trouvons face à l'ambiguïté du journalisme soviétique: c'est à la fois un journalisme de déférence, et un journalisme d'impertinence, quand bien même cette impertinence est commandée; mais en dernière analyse, c'est le plus souvent un journalisme de déploration, qui dénonce mais avoue aussi ne pas atteindre à l'efficacité nécessaire. Si la critique ne remplit pas sa mission, à quoi bon la faire perdurer dans les journaux? Une chose est sûre: elle est un auxiliaire involontaire, mais précieux, du combat de ceux qui, comme Lazarévitch, veulent propager une vision plus lucide de la situation intérieure de l'URSS. Mais cette fonction révélatrice agit peut-être aussi au sein même du pays, correspondant à une relation complexe entre les lecteurs, la presse, et le régime qui la contrôle.

Au sein de l'équipe de *La Réalité russe*, un débat se fait jour autour de la question de l'initiative de la critique. Jean Rounault avance qu'elle témoigne de la vitalité et de la force du régime, qui met en place ainsi une véritable «stratégie intérieure »[125] envers la population: le pouvoir détient donc l'initiative, peut devancer les mécontentements et déjouer à l'avance les éventuelles révoltes en faisant croire qu'il a pleine connaissance des problèmes, et travaille à les résoudre. Pour Nicolas Lazarévitch en revanche[126], la critique traduit une pression forte de l'opinion sur le régime, et le contraint à une position défensive. Il ressort de ces deux analyses, en tout cas, que la critique est bien un moyen pour les autorités de contenir, via la presse, les aspirations et les doutes des lecteurs, donc des citoyens.

Mais la position de *La Réalité russe*, quoi qu'il en soit, recèle peut-être ici une erreur d'appréciation qui l'empêche d'avoir un regard serein sur la situation réelle. A force de vouloir à tout prix opposer le régime et le peuple soviétiques, elle en vient à interpréter tout aveu de faiblesse comme le signe d'un soulèvement prochain. C'est là surtout le point de vue de Lazarévitch, qui se place en quelque sorte dans une position d'attente vis-à-vis du peuple russe, espérant voir bientôt le renversement du pouvoir dans son pays d'origine. Il nous a paru pertinent de dépasser cette vision un peu manichéenne, pour voir en quoi le procédé de la critique est aussi un élément d'équilibre au sein du système soviétique, entre le pouvoir et les masses qui constituent alors une ébauche d'opinion publique.

En effet, la présence, dans les journaux, d'articles qui tranchent avec le ton habituel de la propagande élogieuse et optimiste peut contribuer à rééquilibrer la relation entre le citoyen et le pouvoir, vers davantage de confiance. Il y aurait donc une fonction proprement régulatrice de la critique par voie de presse: en signalant à la population que les grands organes d'information prennent connaissance des abus graves qui y sont révélés, les journaux contribuent à faire croire que l'amélioration est en cours, que les coupables de forfaits ne resteront pas impunis, si hauts placés soient-ils dans l'administration. Le ton même de ces articles, qui frôle parfois l'ironie, et tend à instaurer une complicité avec le lecteur, joue sans doute un rôle d'exutoire par rapport à la masse des déclarations solennelles rédigées dans la langue de bois la plus indigeste. Ainsi lorsqu'un journaliste évoque le décalage entre une vitrine du régime comme le Pavillon des Expositions de Moscou, et la réalité des produits disponibles dans les magasins:

«Tous ces meubles merveilleux ont le même défaut: ils n'existent que sous deux formes: ici, à

---

[125] C'est le titre de son éditorial du n°40, décembre 1953.
[126] Il s'exprime dans le n°41, janvier 1954.

l'exposition, comme exemplaires uniques; ensuite, à l'état de projet dans de nombreux procès-verbaux, ordonnances et décrets... Poussons un soupir et quittons-les...»[127].

On perçoit par ailleurs ici un des traits les plus fréquents du style de ces articles: l'expression d'une certaine résignation de la part de leurs auteurs. Tout concourt à faire accepter au lecteur, bon gré mal gré, la dure réalité du quotidien. Si cette interprétation nous emmène au-delà de la simple analyse des faits, elle peut nous permettre de comprendre comment agit cette dimension critique de la presse.

Un autre aspect de cette fonction de pacification sociale réside dans le fait qu'à travers les journaux s'expriment, de façon plus ou moins directe, différentes strates de la société. Que chaque grand ministère, chaque administration, possède son propre titre, étaye l'idée que de véritables corporations trouvent là un moyen de faire entendre leur voix: lorsque des médecins se plaignent de la mauvaise volonté des pharmaciens, lorsqu'une publication de l'armée s'en prend à un milicien (policier) tyrannique, lorsque des enseignants dénoncent le peu de moyens que leur fournit l'administration municipale, nous pouvons voir comment la société soviétique, comme toute autre, est fondamentalement divisée en groupements plus ou moins organisés, esquisses de groupes de pression, qui cherchent à faire valoir leurs intérêts. Tout se passe comme si le plus important n'était pas l'opposition entre le peuple d'un côté, le régime de l'autre, mais plutôt entre ces différents groupes sociaux parfois en contradiction les uns avec les autres.

Ainsi s'exprime, à l'intérieur même du système, une forme d'opinion qui est toujours maintenue sous le contrôle des autorités, qui laissent jouer, d'une certaine façon, les ressentiments internes à la société soviétique, grâce à cet espace de critique que fournissent les journaux. Nous manquons d'éléments d'information, notamment en ce qui concerne le rapport entre le citoyen de base et la presse, pour pousser plus avant notre analyse. Mais il est sûr que le travail de *La Réalité russe*, une fois prises en compte ses erreurs de jugement liées au contexte historique et à l'engagement de ses protagonistes, nous a permis d'avancer sur le terrain de l'histoire sociale de l'Union soviétique des années cinquante.

Il apparaît ainsi que, même dans un pays totalitaire, une information qui paraît conforme à la réalité peut surgir, à propos de faits qui sont plutôt en désaccord avec la propagande officielle, dans le cadre du système médiatique contrôlé par le régime. Ce paradoxe méritait qu'on s'y attarde. Il ouvre, à notre avis, des perspectives importantes sur le fonctionnement du pouvoir soviétique, et l'équilibre social qu'il s'efforce de maintenir en permanence.

Quant à notre revue, elle semble avoir commis un contresens en interprétant le sentiment de blocage exprimé dans plus d'un article critique comme un signe de l'inexorable révolte à venir. On comprend alors que l'esprit initial de cette publication, qui prenait tout son sens dans le climat de guerre froide exacerbée et face au stalinisme finissant du début des années cinquante, se soit peu à peu essoufflé, tout comme son rythme de parution, avant de cesser définitivement en 1958. Pourtant, elle avait bel et bien réussi à constituer une source d'information inédite et efficace sur l'URSS; mais, du fait de la trop grande méfiance des médias occidentaux envers la presse d'un pays totalitaire, liée à un souci légitime de vérifier la provenance des nouvelles, et peut-être aussi à cause de la crispation des débats sur l'Union soviétique en ce temps-là, la méthode de *La Réalité russe* est restée une entreprise relativement isolée, qui ne sera pas poursuivie dans les années soixante. Elle aura montré, à tout le moins, combien la connaissance, même partielle, de la société soviétique, nécessitait, depuis l'extérieur, un effort d'information particulier.

---

[127] *Literatournaïa Gazeta* du 19 avril 1951, cité dans le n°10, mai 1951

SACHA SHER

Sacha Sher, p. 157-174

Le parcours intellectuel des Khmers rouges

Pol Pot, Nuon Chea, Ieng Sary, Khieu Samphan, Son Sen, Ta Mok, ces hommes à la tête de la sanglante et putride expérience révolutionnaire khmère rouge - leurs épouses Yun Yat, Khieu Thirith, Khieu Ponnary n'ayant eu que des fonctions sans pouvoir réel - hantent l'esprit des trois-quarts de Cambodgiens rescapés de la famine, de l'emprisonnement avec torture, des déportations et des maladies qui sévirent pendant trois ans huit mois et vingt jours au Cambodge de 1975 à 1979.

Les Cambodgiens évitent de se pencher sur ces années de contact quotidien avec la mort, et, dans la conscience nationale, l'incompréhension est source d'états dépressifs voire de folie. Pourquoi la machine répressive de l'*Angkar Loeu*, l'Organisation suprême dirigeante, a-t-elle conduit à la mort près de deux millions d'innocents pour la plupart venus des villes? Pourquoi a-t-elle répandu le travail forcé, les déportations massives et continues, la destruction des biens et de la culture passés? Pourquoi a-t-elle ordonné l'alimentation exclusivement en commun, la dislocation systématique et l'exécution de familles entières, l'abolition de la pensée individuelle et des sentiments amoureux?

Pour le comprendre il convient de coupler les conditions de vie décrites sous les Khmers rouges avec l'analyse minutieuse des discours et écrits des acteurs du génocide, de l'idéologie, et des préoccupations historiques qui nourrirent leurs actes, et ce depuis leurs années d'étude où ils vinrent pour la plupart à la politique dans l'atmosphère bouillonnante des mouvements anticolonialistes en France.

Les explications par les circonstances historiques Il fut affirmé par quelques observateurs occasionnels que la culture nationale, la brutalité des paysans, furent des raisons déterminantes de la férocité du régime. Pourtant les cultivateurs se satisfaisaient tout à fait de leur sort et d'une douceur de vie unique en Asie, même si le banditisme n'était pas inexistant. Haing Ngor, rescapé de l'enfer khmer rouge, écrit que «l'âme cambodgienne» peut être mue par un sentiment de vengeance froide: le *kum*, mais que «le mal n'aurait pas été bien grand si d'autres pays ne s'en étaient mêlés»[128].

Il est vrai que les troupes du protectorat recrutaient, de préférence aux Vietnamiens, des Cambodgiens jugés plus vaillants au combat. Mais la thèse pseudo-culturelle d'un inconscient refoulé prêt à exploser depuis plusieurs siècles, thèse développée par Sihanouk[129], ne saurait être retenue. Le souverain cambodgien n'est pas le mieux habilité à juger son peuple en toute objectivité, lui dont la rancune et l'esprit de vengeance à l'encontre de l'Assemblée nationale qui le renversa en 1970, le conduisirent, cinq ans durant, à appeler au soulèvement contre la jeune république aux côtés des Khmers rouges. A l'origine, sa responsabilité personnelle est loin d'être négligeable.

On ne saurait sous-estimer ni les conséquences d'une guerre de cinq ans ni les dégâts d'un endoctrinement constituant le seul repère de jeunes soldats forcés à obéir sous peine de représailles. La guerre de 1970 à 1975 - devenue civile en 1973 - a certainement altéré les mentalités au pays du sourire, mais n'explique pas l'attitude des Khmers rouges qui alla à contre-courant du désir général de réconciliation, désir entretenu par les républicains et les Khmers rouges eux-mêmes qui s'assurèrent

---

[128] Ngor (Haing), *Une odyssée cambodgienne*, Fixot/Presse, 1988, p. 17.]

[129] Sihanouk a souvent mis en cause un trait d'abord attribué aux Malais et aux Phillipins: l'amok, une colère soudaine. Le journal *Le Monde* se fait le relais du roi Sihanouk: «La blessure que le passage de Pol Pot a infligée pour longtemps au peuple khmer, est, de l'aveu même de Norodom Sihanouk, le résultat d'une profonde pulsion de mort qui pousse épisodiquement celui-ci à l'auto-flagellation. 'Plusieurs fois dans le passé, le peuple khmer, qui a construit Angkor, a éprouvé un besoin morbide de se meurtrir lui-même' , reconnaît le souverain». Deron (Francis) et Pomonti (Jean-Claude) dans *Le Monde*, 18 juin 1997 et 17 avril 1998.

du désarmement des habitants de Phnom Penh. Les Khmers rouges en profitèrent pour inviter les officiers, hauts fonctionnaires et autres hommes instruits à mettre leurs talents à leur service avant de les éliminer sans pitié. Les premières purges furent-elles alors motivées par un sentiment paranoïaque de citadelle assiégée ou par la volonté d'imposer une société uniformisée à tous? Au Cambodge, le «communisme de guerre» se maintint plus de trois ans et demi après la fin des hostilités. Pire, il se radicalisa à mesure que l'Angkar étendit son contrôle, et s'envenima au moyen d'incitations à la «haine brûlante» et à la «colère bouillonnante» contre l'ennemi impérialiste, féodal, individualiste, visible, «invisible», etc.

S'ils s'emportaient quelquefois, les soldats n'agissaient pas en fous furieux, mais logiquement, stoïquement, parlant d'un ton égal, le raisonnement l'emportant sur les sentiments, un sourire attentionné au coin des lèvres pour endormir toute vigilance. Ils ne vous imposaient pas de leur donner vos effets personnels, mais vous «proposaient» l'objet en question (le verbe «proposer» ou «suggérer» remplaçait «demander»). Cette courtoisie apparente, très cambodgienne, obéissait aussi à une tactique révolutionnaire constamment rappelée aux soldats dès 1970, afin de «plaire à tous»[130]. Le régime s'efforçait de tenir ses hommes. Ainsi, lors des purges, les cadres militaires et politiques ou les chefs de villages instruits, indulgents ou corrompus, furent remplacés par de nouveaux hommes, mieux formés, inflexibles, sciemment choisis parmi des paysans pauvres, extraits «comme des diamants» de la campagne reculée, loin des souillures de la société capitaliste à éliminer. L'Angkar joua avec le feu quand elle utilisa des enfants-soldats en nombre pour surveiller les déportés présentés comme les meurtriers de leurs parents. Pour ce qui est des cadres, l'écrasante majorité étaient des adultes, souvent lettrés, chargés d'appliquer des formules lapidaires venues du haut et souvent empruntées aux communistes vietnamiens comme le slogan «Mieux vaut laisser mourir dix innocents que de laisser un ennemi s'échapper».

Parler pour le seul cas cambodgien d' «autogénocide», c'est oublier les tueries en chaîne, les purges, les exécutions aveugles ou les famines perpétrées par d'autres dirigeants communistes convaincus de pouvoir construire leur pays après une phase de destruction. Au-delà de son simplisme, l'argumentation de type culturaliste alimente une vision lampiste de l'histoire mise en avant par les anciens bourreaux eux-mêmes à des fins de réhabilitation. Et encore, les Khmers rouges insistent moins sur l'incapacité de leurs subordonnés que sur de prétendues infiltrations vietnamiennes et l'accent mis excessivement sur la conscience révolutionnaire au détriment de la technique et de l'administration.

Une méconnaissance de la conscience politique des protagonistes

Il est d'abord peu connu que nombre de Khmers rouges ont vécu plus ou moins longtemps en France, au contact du PCF, avant d'apprendre les techniques de propagande et de contrôle de la population auprès des communistes vietnamiens. Si l'on excepte les ministres, les cadres de haut rang, ou les intellectuels cambodgiens qui ont pu insuffler leurs idées aux dirigeants, parmi les membres du Comité permanent du comité central à la tête du Kampuchéa démocratique, les irréductibles qui avaient échappé au processus des purges étaient des militants marxistes assidus en France: en dehors de Nuon Chea, numéro 2 du régime, de Ta Mok, Chef d'état-major de l'armée nationale du Kampuchéa démocratique, vice-président de l'Assemblée nationale, qui n'étaient pas venus en France, mentionnons le numéro un Pol Pot (étudiant en radio-électricité à Paris de 1949 à 1952), Ieng Sary le numéro trois du régime, chargé des Affaires étrangères (de 1950 à 1957 il étudiait en propédeutique à la Sorbonne et «séchait» les cours de l'Institut d'études politiques), Son Sen, chef des forces armées et responsable de la sécurité intérieure (de 1950 à 1955, dans une école normale d'instituteurs à Melun et, sans grande assiduité, en philosophie à la Sorbonne). Khieu Samphan, la face visible de Pol Pot à l'étranger grâce à son poste de président du présidium d'État ne semble pas

[130] Chandler (David), *Pol Pot, frère numéro un*, 1993, Plon, p. 152.

avoir été membre du Comité permanent. Il était à la tête de l'Office en charge de la surveillance des membres du Comité central. Khieu Samphan était diplômé d'études supérieures en droit à Montpellier et docteur en sciences économiques en 1959 après trois années d'études à la Sorbonne. D'autres membres du Comité permanent du comité central du P.C.K., tels Koy Thuon, Sao Pheum, Vorn Vet, et Kung Sophâl (alias Koe), qui n'étaient pas passés par la France furent victimes des purges. Selon des sources proches de Ieng Sary, un Comité de sécurité clandestin dirigé par Pol Pot, Nuon Chea et Son Sen, décidait des grandes mesures de répression.

La psychologie de ces personnes devenues souvent professeurs ou directeurs de lycée et d'instituts dans un pays aux structures éducatives toutes récentes, est trop souvent l'objet de caricatures: brutalité et sauvagerie de *serial killers*, esprit féodal hérité de la société khmère, âmes empoisonnées d'un «venin prochinois démentiel sans aucune rationalité»[131], paranoïa et obsession sécuritaire (réelles mais non dénuées de réflexes fondés sur l'idéologie et la vie en clandestinité). Si l'on exclut Nuon Chea et Ta Mok, dont les personnalités restent mal connues, les futurs cadres, ministres ou dirigeants parmi lesquels Pol Pot, Khieu Samphan, Son Sen, en tant qu'étudiants, étaient appréciés pour leur sympathie et leur modestie. Pol Pot et Khieu Samphan ne se départiront d'ailleurs jamais de leur affabilité et d'une certaine douceur. Seul Ieng Sary se révèlait intransigeant derrière une bonhomie naturelle. C'est la politique et non un comportement prompt à la colère qui les galvanisait. Vers 1952, au moment où le PCF tractait contre le «complot» et la «fascisation» du régime, Pol Pot se voyait déjà tenir les dossiers biographiques des membres de la future organisation[132].

Si l'on se penche sur la thèse de troisième cycle en économie de Khieu Samphan, *L'économie du Cambodge et ses problèmes d'industrialisation* (composée de 1956 à 1959), on constate que les accents autoritaires d'un petit législateur prônant des «mesures très sévères» n'y manquent pas. Il fut pourtant longtemps présenté comme un réformiste intègre et sincère et un représentant présentable du mouvement khmer rouge à l'étranger. En réalité son rôle de superviseur des purges à l'intérieur du comité central du Parti communiste khmer est loin d'être négligeable, comme celui d'idéologue: comme les Khmers rouges plus tard, sa thèse a en vue l'industrialisation de son pays, et certains futurs préjugés économiques y sont présents comme l'improductivité du commerce intérieur et du secteur des transports, la nocivité du commerce international orientant la production artisanale vers les produits de luxe (toutes activités tenues en majorité par les minorités vietnamiennes et chinoises), ainsi que l'improductivité de la majorité des emplois urbains. Il alterne les solutions étatistes:

«L'État doit jouer un rôle bien plus important que dans les pays d'Europe dans la tâche de l'industrialisation du pays».

Les déclarations protectionnistes:

«Les seules périodes d'industrialisation sérieuses des pays sous-développés se situent pendant la guerre mondiale, c'est-à-dire au moment où l'autarcie forcée réduit la concurrence étrangère, alors que les capitaux étrangers n'affluent plus. [...] Les sauces de soja khmères sont préférées par la population parce que plus conformes à leurs goûts que les sauces Maggi importées».

Et les phrases modérées: «Nous ne proposons pas de faire disparaître les classes qui détiennent les revenus dominants» qu'il convient d'amener à des activités productives et de transformer en «entrepreneurs capitalistes agricoles ou industriels». Sa thèse est très proche de la position de Mao prônant une *Nouvelle démocratie* comme phase de transition du féodalisme au socialisme, un ouvrage abondamment lu à la Cité universitaire de Paris où logeait Khieu. De sorte que le va-et-vient

---

[131] Jean Lacouture interviewé sur France-Info

[132] C'est moi qui dirigerai l'organisation révolutionnaire; j'en serai le secrétaire général, je détiendrai les dossiers, je contrôlerai les ministres et je veillerai à ce qu'ils ne dévient pas de la ligne fixée par le comité central dans l'intérêt du peuple...», dans Debré (François), *Cambodge, la révolution de la forêt*, Flammarion, 1976, p. 86.

est constant entre les positions modérées et dogmatiques. Deux lignes édifiantes de son mémoire, page 172, spécifient pourtant que l'adhésion des masses à la direction passe par «un travail d'éducation politique des paysans» qui demande «de la patience et de la compréhension à l'égard des paysans en même temps que de hardiesse dans la lutte»[133].

Voulant changer la société pour lutter contre les inégalités, il ne pouvait préconiser ouvertement la force dans une thèse conduite sous la direction du professeur de tendance libérale et anti-autarcique Gaston Leduc. Mais pour Khieu «la mobilisation productive de la rente foncière ne sera possible que par voie d'autorité, surtout au début» et il encourage à maintes reprises à plus de centralisation et d'«organisation», ce qui n'est guère étonnant pour ce responsable discipliné, dogmatique et peu pragmatique du Cercle d'études marxistes khmer de Paris de 1957 à 1959, qui préconisait alors de suivre la ligne du PCF.

Khieu a acquis très tôt une méfiance systématique vis-à-vis de toute propriété privée ou de toute dépense ou consommation personnelles. En accord avec les instructions de Mao sur le «régime de stricte économie» et de lutte contre le gaspillage «dans tous les domaines» prôné dans *De la juste solution des contradictions au sein du peuple* (1957) pour moderniser l'industrie, Khieu Samphan prévoyait la restriction des dépenses personnelles, dans des phrases qui annoncent les contrôles mutuels et les appels khmers rouges à un «haut niveau d'économie et de renoncement»:

«L'industrialisation exige l'investissement de fonds considérables. Ces fonds doivent être obtenus par l'accumulation des ressources propres du pays. En conséquence, il est nécessaire de pratiquer le régime de la plus stricte économie. L'État devra être le premier à en donner l'exemple. Il devrait être le premier à éviter toute dépense de prestige et à éviter le moindre gaspillage. [...] Afin d'arriver à cette stricte application du régime d'économie dans tous les domaines, chacun devrait avoir le droit et le devoir de combattre publiquement tout état d'esprit tendant à s'opposer à ce régime et à inciter au gaspillage. Pour ce qui touche le gaspillage, aucune administration ou personne ne doit être indulgent envers soi-même ou envers un autre, ni remplacer le contrôle et la vérification mutuels par l'indulgence réciproque. Le mouvement pour la réalisation des économies doit être un mouvement national»[134].

L'engagement politique de l'étudiant Saloth Sar / Pol Pot mérite aussi des éclaircissements. En juin 1952, Saloth Sar écrit dans un bulletin de l'Association des étudiants khmers un article intitulé *Monarchie ou démocratie?* Il s'agit d'un brûlot contre le roi Sihanouk, son gouvernement de courtisans, et la monarchie, «doctrine injuste, aussi infecte qu'une plaie putride», gouvernée par la France. Le pseudonyme qu'il emploie au bas de l'article afin de conserver sa bourse, Khmer daœm, c'est-à-dire «Khmer originel» ou «Khmer par origine» prête facilement le flanc aux accusations de passéisme, de mégalomanie, ou de fanatisme racial.

En fait, *Khmer daœm* appartenait au vocabulaire courant des Khmers pour désigner les Khmers de souche, l'expression ne possédant aucune nuance de nationalisme exacerbé ou de revendication de pureté de l'identité khmère. A l'époque, ses camarades et lui-même n'avaient pas la notion de l'authenticité de l'identité khmère ou la volonté de valoriser les racines khmères. Les qualifier d'ultra-

---

[133] La dernière partie de cette phrase semble avoir été omise dans la traduction anglaise de Laura Summers. Se basant sur la traduction, William Shawcross coupe la phrase. Cf. *Une tragédie sans importance*, 1979, p. 245.

[134] Samphan (Khieu), *L'économie du Cambodge et ses problèmes d'industrialisation,* p. 164. Nombre de concepts économiques employés par Khieu Samphan sont puisés dans la thèse *Les effets structurels de l'intégration internationale des économies précapitalistes* (1957) de son collègue égyptien, futur économiste tiers-mondiste, Samir Amin. L'intégration dans l'économie internationale freine le développement de l'industrie et de l'agriculture en orientant l'activité du pays vers les secteurs improductifs. Khieu cite le protectionniste Frédéric List auteur du *Système national de l'économie politique*, dont les principes ont «guidé l'industrialisation de l'Allemagne» sous Bismarck, mais aussi l'économie hitlérienne

nationalistes, c'est, selon un ex-ami, calomnier ces militants «obnubilés par l'internationalisme, la fraternité et la socialité internationale»pour qui le nationalisme, l'idée d'ethnie ou de race, étaient des crimes, avec des relents d'impérialisme et de nazisme. *Khmer dacœm* renvoie à une tribu de l'ouest au pied du massif des Cardamomes[135]. Le rousseauiste Pol Pot idéalisait sans doute ces victimes de l'exploitation féodale.

Un autre pseudonyme employé par Saloth Sar à Paris, et qui lui restera, «Pol», est la prononciation francisée et usuelle en khmer du mot pali-sanskrit Pôl (traduit par «soldat» ou «esclave héréditaire»[136]). On retrouve le mot «Pôl» dans deux articles écrits à Paris. Celui attribué à Saloth Sar, dans un passage dénonçant la condition des Khmers sous la monarchie, traduit diversement: les Khmers étaient «pareils à des animaux, servant de soldats (*pol*) ou d'esclaves (*knjom ke*), contraints de travailler jour et nuit pour nourrir le roi et son entourage» ou «la condition du peuple se rabaisse à celle de l'animal; le peuple, qui est considéré comme un troupeau d'esclaves est obligé de travailler sans relâche nuit et jour, pour nourrir la monarchie absolue et son sérail de courtisans»[137]. Ensuite dans l'article «La lutte libératrice du peuple khmer», publié anonymement dans le numéro 16 de février 1953 de la revue *Étudiants anticolonialistes*[138] qui évoque la répression coloniale au début du XXème siècle en ces termes: «tous les habitants étaient condamnés à porter le nom ignominieux, symbole de la pire servitude de 'Damnés', de 'Maudits', et leur condition juridique ravalée à celle des 'Pôls', des 'Esclaves'». Cette valeur symbolique peut illustrer la volonté de Saloth Sar de rompre avec son milieu familial de riches propriétaires.

Puisque «nationalisme» il y a chez les Khmers rouges, il doit être restitué dans le contexte de leur lutte anti-coloniale aux côtés d'un PCF qui, opposé à l'impérialisme économique américain, est attaché à «produire français» et fustige les hommes des trusts capitalistes «sans patrie». L'hypothèse d'une obsession nationaliste et passéiste pour un retour à un «khmer originel» angkorien (Angkor étant le nom de l'Empire khmer qui prospéra autour de l'an Mil) repose sur des manipulations de sources et l'ignorance d'une veine communiste idéalisant un état de nature antique dénué des vices de la société moderne, où règne le désintéressement total. Après «deux mille ans d'exploitation», les Khmers rouges souhaitaient créer une ère nouvelle, «plus glorieuse encore que celle d'Angkor». Ils construisaient une société qui perdurerait plusieurs centaines ou milliers d'années, à la suite de Mao et du Parti Vietminh[139].

La dilution du sens donné aux actes

Les mots qui tuent

Selon Ben Kiernan, pendant les années de la Révolution khmère rouge, les trois quarts des morts étaient des Khmers. Il estime pourtant que la lutte de race avait autant de place si ce n'est plus que la

---

[135] Je remercie Stephen Heder pour m'avoir fourni les références des articles dans les dictionnaires cambodgien-français. Voir Guesdon (Joseph), *Dictionnaire cambodgien-français*, Plon, 1930, p. 265 (pour *khmer dacœm*) et 866 (pour *thpong*).]].

[136] Guesdon (J.), *op. cit.*, p. 1203-1204. Tandart (S.), *Dictionnaire cambodgien-français*, Phnom Penh, Imprimerie Albert Portail, 1935, p. 1621-1622

[137] Chandler (David), *op. cit.*, p. 70. Thion (Serge) et Kiernan (Ben), *Khmers rouges!*, Hallier-Albin Michel, 1981, p. 357.

[138] Revue dirigée par Jacques Vergès et diffusée par le comité de liaison de l'Association internationale des étudiants avec laquelle étaient en contact des communistes de l'AEK.

[139] LOCARD (Henri), *Le petit livre rouge de Pol Pot,* p. 177-178. Nous avons retrouvé des slogans khmers Viet-Minh diffusés en juin 1954, dans la zone Est du Cambodge, dirigée par Tou Samouth, alors supérieur de PolPot: «Vive le Cambodge pleinement indépendant. Dix Mille ans. Vive l'Union Khméro-Viet-Lao. Dix Mille ans. Vive Son Ngoc Minh, président du Cambodge Libre. Dix mille ans», Archives du SHAT 10 H 4134, Propagande Viet-Minh.

lutte de classe[140]. Négligeant le fait que les citadins (à commencer par les fonctionnaires, les militaires et les intellectuels) furent les premiers maltraités comme de vulgaires prisonniers de guerre, Kiernan affirme que la plupart des Khmers victimes des Khmers rouges avaient été accusés d'être des «Vietnamiens dans l'âme» ou d'avoir «un esprit vietnamien dans un corps khmer» , ce qui peut renvoyer simplement à une répression des déviations idéologiques ou de toute adhésion du cœur au Vietnam, et non forcément à une volonté ethnocide. En fait, les morts nombreux parmi les Chinois ou Vietnamiens d'origine s'expliquent par leur concentration importante dans les zones urbaines, et parmi les commerçants, négociants, artisans et professions libérales.

Les accusations d'«agent vietnamien», accolées parfois à agent de la CIA ou du KGB renvoient plutôt à l'habitude communiste d'accuser un homme d'appartenir à la subversion étrangère, comme le souligne le terme d' «agent». Les termes qui revenaient le plus souvent étaient plutôt ceux d'«ennemi» ou de «traître». Lors de l'élimination des cadres du Nord et du Nord-Ouest où la situation économique était endémique, les Khmers rouges utilisaient une expression relevée sans commentaires par David Chandler, qui permet néanmoins d'éclairer le mode de pensée des dirigeants: «'Objectivement' - telle était la formule officielle - les cadres responsables de ce désastre étaient des 'saboteurs', des 'ennemis' et des 'traîtres'»[141].

«Objectivement» est une expression déjà en vogue chez les sociaux-démocrates et les populistes russes du XIXème siècle, sans doute apprise par les Khmers rouges au contact du PCF et appartenant à la langue de bois communiste pour indiquer que la ligne du Parti est conforme à la vérité historique contre toutes les opinions individuelles et subjectives. Dans la pratique, les *yothears* (les hommes armés) ne sélectionnaient pas seulement leurs victimes parmi les ennemis déclarés, ou suspects de sabotage économique pour n'avoir pas rempli les normes, à l'instar d'autres régimes communistes où la séparation entre la vie civile et pénitenciaire était plus nette. Pol Pot voulait aussi lutter contre le problème de l'individualisme. Les ennemis pouvaient être «invisibles» aussi fallait-il s'appuyer «sur des facteurs subjectifs en tant que base»[142].

Une société franchement communiste

L'Angkar menait deux batailles: contre l'ennemi et pour la production comme le résumait le slogan «Une main pour la production, une main pour frapper l'ennemi». Radio Phnom Penh se plaisait à répéter: «Seuls ceux qui travaillent peuvent manger»[143], ce que l'on ne peut considérer comme une transposition d'un principe bouddhiste voulant que «les mérites suivent les actes»[144].Les Khmers rouges se vantaient de châtier les coupables immédiatement, à la différence du bouddhisme qui promettait une punition au pécheur dans une vie ultérieure. De plus, le slogan est un fondement de la société soviétique décrite dans *l'Histoire du Parti communiste d'URSS*, la Bible des communistes français des années cinquante, à la suite de Lénine qui écrit dans le paragraphe *Première phase de la société communiste* de *L'État et la Révolution*: «'Qui ne travaille pas ne doit pas manger': ce principe socialiste est déjà réalisé»[145]. Autrement dit, pour reprendre une phrase de l'*Internationale*, l'oisif ira loger ailleurs. Au «Kampuchéa démocratique», où l'on se réclamait plus du léninisme que du marxisme et du stalinisme, ce slogan avait toutes les raisons d'être repris. En pratique, les personnes

---

[140] Kiernan (Ben), *Le génocide au Cambodge, 1975-1979, race, idéologie et pouvoir.* Gallimard, 1998. Ben Kiernan était un ancien apologiste des Khmers rouges. Jusqu'en 1978, il avait «jeté publiquement le doute sur les récits d'atrocités des réfugiés», d'après Shawcross (William), *Le poids de la pitié*. Balland, 1985, p. 33

[141] Chandler (David), *op. cit.,* p. 215.

[142] Chandler, Kiernan, *Pol Pot plans the future*, Monograph Series 33/ Yale University Southeast Asia Studies, New Haven, 1988, *Pol Pot plans the future,* p. 118.

[143] Ponchaud (François). *Cambodge, année zéro,* Julliard, 1977, p. 161. Ngor (Haing), *op. cit.,* p. 128. Sonn (Mœung) et Locard (Henri), *Prisonnier de l'Angkar,* Fayard, 1993, p. 88. Entretien avec Pin Yathay. Jean Morice. *Cambodge, Du sourire à l'horreur.* France-Empire, 1977, p. 319.

[144] Ponchaud (François), *op. cit*, p. 161.

[145] *Histoire du Parti communiste d'Union soviétique*, 1939, p. 120. Lénine, *L'État et la Révolution, Œuvres complètes,* t. 25, août-septembre 1917, p. 504.]

souffrantes ne pouvant travailler voyaient leur «part» de nourriture réduite de moitié, afin de dissuader les malades imaginaires. Cette politique d'apparence eugéniste était pourtant bien inspirée par la mobilisation de tous dans la construction de la future société communiste...

Selon Marx et Engels, toute révolution doit, au début, appliquer le«travail obligatoire pour tous», l'«organisation d'armées industrielles, particulièrement pour l'agriculture»[146].

S'il fallait sans cesse travailler pour recevoir sa pitance, au Cambodge, le principe «à chacun selon son travail» n'avait finalement plus cours. Ce principe était considéré par Marx et Lénine comme une subsistance du mode de production bourgeois nécessaire à la première phase du communisme pendant laquelle les hommes ne savent pas encore travailler d'emblée pour la société sans normes juridiques[147]. La population fut divisée en trois classes d'âge ou «forces» de travail (jeunes, âge moyen, âge avancé), occupées chacune à des tâches spécifiques[148] et les Khmers rouges proclamèrent la distribution de la nourriture, à chacun, selon «trois» types de besoins, en fonction des trois «forces». Ainsi, sur le plan du partage, les Khmers rouges pensaient sincèrement avoir atteint le communisme[149]. Les travailleurs n'avaient en effet plus de raisons de moduler leur travail en fonction des besoins d'une famille plus ou moins nombreuse, puisque l'Angkar se chargeait d'évaluer les besoins de chacun. Ainsi les enfants et les vieillards avaient des rations, ou «unités d'alimentation» plus petites que les autres[150].

Les racines intellectuelles de l'idéologie khmère rouge sont incomplètes car occultées volontairement par des révolutionnaires se réclamant d'un socialisme sans modèle. Rappelons qu'ils critiquaient la politique des pays socialistes contemporains (révisionnisme des Vietnamiens et des Soviétiques, subsistance du culte de la personnalité et des repas en familles en Chine et en Corée du Nord, etc.). L'orgueil n'est peut-être pas la seule raison tant leur volonté de faire de l'épisode du Kampuchéa une «expérience révolutionnaire sans précédent »[151] transparaît dans des détails de la vie quotidienne.

Mao lança les communes populaires, les mobilisations de masse pour certaines tâches prioritaires, l'auto-suffisance régionale, les crèches communautaires, la collectivisation des objets courants. Il interdit les relations amoureuses hors mariage, généralisa l'autocritique dans la vie quotidienne. Les communistes chinois et vietnamiens envoyèrent partiellement des citadins, des étudiants ou des intellectuels travailler à la campagne, ils collectivisèrent les moyens de production, déportèrent certaines populations, persécutèrent des minorités, tentèrent des accélérations vers plus d'égalitarisme, devie en collectivité, et d'athéisme. Les Khmers rouges, reprenant leurs slogans et leurs méthodes de répression avec une cruauté sans précédent (ou sans autre précédent qu'en Corée du Nord), allèrent beaucoup plus loin en plongeant leur pays dans l'utopie communiste, avec une

---

[146] Marx et Engels, *Manifeste du parti communiste,* Éditions sociales, 1966,p.69.

[147] Lénine, *L'État et la Révolution, Œuvres complètes,* t. 25, p. 504.

[148] Ponchaud (François), *op. cit.,* p. 116. Pendant la saison sèche, les enfants étaient généralement chargés de rassembler les déchets ménagers et les excréments pour le compost. Voir Mœung Sonn et Henri Locard. *Prisonnier de l'Angkar,* p. 85 et 182. Sheey (Gail), *L'enfant khmère ou l'instinct de survie*, Belfond, 1989, p.99. Fourier n'en était pas très éloigné dans son utopie.

[149] Entretien avec Laurence Picq du 21 mai 1998. Laurence Picq était mariée au cadre du ministère des Affaires étrangères Suong Sikoeun.

[150] À la différence de Babeuf qui admettait, dans ses projets de loi secrets, des rations différentes en fonction de l'âge et du sexe, les femmes recevaient autant que les hommes. Yathay (Pin), *L'utopie meurtrière*, p. 212, 282 et 188. Ekpheap Hop, expression révolutionnaire signifiant que tout le monde mange la même chose. *Ekhpheap* signifiait aussi «être d'accord», en remplacement du verbe *yul-prom* ou simplement *chang* (vouloir), mais Pin Yathay nous a confirmé que les Khmers rouges avaient largement commenté l'expression avec le sens d'«unité». Sonn (Mœung) et Locard (Henri), *op. cit.,* p. 85 et 120. Au ministère B-1 de Phnom Penh où vivait Laurence Picq, les enfants devaient recevoir le double des adultes, et dans les équipes de choc on recevait plus que les autres.

[151] Interview de Ieng Sary à *L'Espresso* de Rome du 8 mai 1977, citée dans *Asie-Débat*, n°5, 1979-1989, p. 34. Dans *The Tragedy of Cambodian History,* 1991, p. 240, David Chandler évoque sans doute la même interview lorsqu'il cite des propos de Ieng Sary en 1977: «La révolution khmère n'a pas de précédent. Ce que nous essayons de faire n'a jamais été accompli dans l'histoire passée. »

«rapidité» et une indépendance affichées. En voyage en Chine en 1977 Pol Pot disait qu'ils avaient appliqué la pensée de Mao «avec créativité et succès»[152]. Le caractère beau et incomparable de la révolution cambodgienne venait de ce qu'ils allaient plus vite que les autres; ils réalisaient un «super Grand Bond (en avant)» , une «nouvelle expérience, qui plus est importante pour le monde entier, parce que nous n'agissons pas comme les autres. Nous bondissons d'une révolution populaire démocratique à une révolution socialiste, et construisons rapidement le socialisme»[153].

Au terme du processus révolutionnaire, excepté la cuillère, rien n'était à personne, les mots «je» , «mon» , «ma» , «mien» étaient bannis, l'argent et le commerce intérieur abolis, les villes vidées et les gens régulièrement déportés (même le personnel des ministères déménageait périodiquement), les attitudes individualistes réprimées, le travail en rang généralisé, les familles séparées, les enfants confisqués aux parents, tous les adultes appelés «papa» ou «maman» par les enfants, les repas pris obligatoirement en commun, les portions alimentaires uniformisées par tranches d'âge, la tenue identique pour tout le monde, les logements devenus communs pour les enfants et les équipes de travailleurs mobiles, les déplacements réglementés, l'auto-suffisance imposée à chaque village, le produit du travail entièrement confisqué par la communauté, la division du travail abolie au profit du roulement dans les tâches, les sentiments et l'indulgence abolis, le mariage et les relations de couple réduites à leur fonction reproductrice, les bonzes et les hommes instruits massacrés.

Ce qui fut réalisé au Cambodge ressemble étrangement par certains aspects aux modèles de société rêvés par les utopistes collectivistes des siècles derniers fustigeant la notion de «tien» et de «mien» . Pol Pot avertissait: «Nous ne permettrons pas à l'individualisme de se relever»[154], et s'employa à chasser le problème de l'individualisme jusque dans le parti. Le Parti, c'est-à-dire le «pouvoir d'État [devait] s'infiltrer dans tous les recoins» de la société - une définition somme toute pas mauvaise du totalitarisme - selon un Plan quadriennal du Parti pour construire le socialisme dans tous les domaines[155]. Cherchant coûte que coûte à renverser ce régime de propriété privée qui avait autant de différence avec le «régime collectiviste pur, sain et juste» que la Terre en avait avec le Ciel[156], les Khmers rouges étaient forcés de procéder par la violence et de pourchasser impitoyablement tous les anti-révolutionnaires qui ne manqueraient pas de s'opposer à leur projet. On retrouve certes une même ambition millénariste chez les Bolcheviks vers 1919-1920 avec l'apparition de communes modèles où possession et vie personnelle devaient tendre à disparaître, et les Khmers rouges se vantaient d'avoir dépassé Lénine lequel avait souhaité abolir la monnaie sans y parvenir[157]. Mais Pol Pot et Khieu Samphan admiraient aussi l'œuvre de Rousseau, et Pol Pot et Ieng Sary fréquentèrent les cours de l'Université nouvelle du PCF où étaient enseignés la Conjuration de Babeuf, et, brièvement, les utopistes, dont les œuvres avaient été publiées par les Editions sociales: l'*Utopie* de Thomas More, des textes choisis de Babeuf (1951), des textes choisis de Fourier (1953), le *Code de la Nature* de Morelly (1953), *La Conspiration pour l'égalité dite de Babeuf* par Buonarotti (1957).

---

[152] *Summary of World Broadcasts*, BBC, Far East, 30 septembre 1977.

[153] Passage cité et similaires dans Chandler, Kiernan, et Boua, *op. cit.*, p.1, 5, 38, 42, 45, 49, 119, 130, 187-188, 190-191.

[154] Chandler, Kiernan, et Boua, *Pol Pot plans the future*, p. 182

[155] *Idem*, p. 183-187.

[156] *Nouvelles du Kampuchéa démocratique,* extraits de «la voix du Kampuchéa démocratique», décembre 1977, traduction non officielle du Comité des patriotes du Kampuchéa en France. «Collectiviste» fut mis de côté après 1977 au profit de «communiste».

[157] PICQ (Laurence), entretien du 21 mai 1998, et communication personnelle de Suong Sikoeun, 31 mars 1999. Lénine soulevait prudemment le problème de la monnaie sous le régime révolutionnaire. Mais en 1919, il pensait lutter contre «la survivance du brigandage bourgeois» autrement qu'en nationalisant des banques: «Le PCR s'efforcera de prendre aussi rapidement que possible les mesures les plus radicales pour préparer la suppression de la monnaie, qui sera remplacée, en premier lieu, par des livrets de caisse d'épargne, des chèques, des billets à court terme donnant droit à divers produits, etc.» *Œuvres complètes*, Éditions sociales, t. 29, mars-août 1919, projet de programme du P.C.(b) R, p. 112.

MAGALI MARGUIN

Magali Marguin, p. 175-179

La vision de la France à l'étranger à travers la baguette de pain

« C'est un sujet très... insolite ! » me répond-on, un sourire en coin, à l'énoncé du sujet de mon mémoire de maîtrise. Le sérieux revient rapidement lorsque j'explicite le titre: « Il s'agit de rechercher les origines du cliché du Français, béret sur la tête, baguette sous le bras ».

Cette image simple prête à rire : de la sorte, on maintient une certaine distance avec elle. Pourtant, le rictus est contrarié car l'image de la baguette est prégnante, elle existe bel et bien à l'étranger, mais aussi en France, «pour les touristes» souligne-t-on.

Tout comme la baguette à une histoire, l'image associée à ce produit atypique en a également une. Sujet certes atypique, la reconstitution de ce cliché n'en fait pas moins appel à l'histoire économique, à la psychologie collective, à l'histoire des relations internationales, bref à un champ d'investigation extrêmement large. Les sources peuvent se trouver partout, quelle que soit la nature du document: ouvrages de boulangerie, reportages télévisuels ou radiophoniques, cartes postales, manuels scolaires, articles de presse, souvenirs individuels... Les media, les supports de la communication sont, de manière générale, les véhicules privilégiés des clichés. Ce travail historique s'apparente à celui d'une fourmi: rechercher les moindres indices de l'existence de l'image du Français type, en sachant que l'exhaustivité est impossible, que la reconstitution est marquée de périodes sans information. J'avais en mémoire, pendant ce travail, la démarche d'Alain Corbin qui, dans *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot 1798-1876* (Paris, 1998), essaye de reconstituer la vie d'un paysan français à partir des traces écrites laissées par les faits et gestes de cet inconnu (registres paroissiaux, actes notariaux, etc).

L'origine de la baguette de pain remonte aux années 1830 lorsque le pain viennois est introduit en France. Ce pain long, à base de levure de bière et non de levain, est cuit dans un four à vapeur ce qui permet l'apparition d'une croûte: c'est un pain aristocratique, ancêtre de la baguette. Parce que ces pains blancs dits de fantaisie sont détaxés et parce que les habitudes alimentaires des citadins changent, le pain long se répand en ville. Sa composition change: le lait est supprimé ce qui abaisse les coûts de production et par conséquent, le prix de vente. Le pain viennois ainsi transformé devient un pain de travailleur, acheté quotidiennement du fait de son faible poids et de sa mauvaise conservation.

De plus en plus long, ce pain non moulé doit être mis à reposer dans des pannetons, paniers en osiers oblongs destinés à conserver sa forme au pain façonné; d'où le nom métaphorique de «baguette». Seul pain au monde ayant cette forme, il attire l'attention des voyageurs en France et celle des locaux entourant les Français expatriés.

Après un retour au pain noir lors de la Première Guerre mondiale, la baguette des années trente atteint l'apogée de sa qualité et de sa consommation. C'est à partir de cette période que naît véritablement une image autour de la baguette. Les caractéristiques de ce pain rappellent celles des Français: simplicité et originalité du genre de vie. La baguette fait alors penser au Français se rendant à la boulangerie, lieu de sociabilité du village, pour acheter son pain quotidien, aliment basique mais goûteux. Ce que les Français ne remarquent plus, les étrangers le constatent et le recherchent quand ils viennent dans l'Hexagone: tout le monde va, chaque jour, dans une des multiples boulangeries du quartier pour acheter sa baguette qu'il ramène sous le bras, éventuellement en grignotant le bout.

Cette image est véhiculée aux Etats-Unis, en Europe et dans les colonies par les écrivains, les cinéastes, les soldats, les touristes, les administrateurs et autres voyageurs.

Après la Seconde Guerre, la boulangerie française se modernise. La baguette étant un pain facilement mécanisable, les pétrins et les fours se perfectionnent: l'industrialisation de la baguette, la massification de la production corrélative entraînent la création d'un nouveau modèle de panification à la française, à côté du modèle anglo-saxon (pain de mie).

Contrairement aux petits artisans, les industriels de la boulangerie ont les moyens de s'attaquer aux marchés étrangers. Ils utilisent l'image de la baguette comme produit typé à l'origine d'une vie saine et sans complication, pour exporter du pain puis lancer une production hors des frontières hexagonales. Le pays d'accueil doit être intéressé par le produit et doit avoir les moyens de financer les machines, les importations de farine et de levure, l'acquisition du savoir-faire. Toute la filière farine française est impliquée dans l'exportation. Une méthode de conquête des pays se met en place: du Japon dans les années cinquante aux pays européens dans leur ensemble, une nouvelle géographie de la baguette voit le jour durant les années 1960. Les courbes d'exportation de pain et de machines de boulangerie attestent de cette augmentation rapide de la demande mondiale en baguette, toute proportion gardée.

La conséquence de cette politique industrielle est l'utilisation de l'image de la baguette comme argument de marketing: sa véracité n'est pas un souci, tant qu'elle fait vendre. Toutefois, la France a continué à changer: les Français consomment de moins en moins de pain, ils sont en grande majorité des citadins qui ont abandonné la vie traditionnelle du village depuis des décennies. L'image, ainsi coupée de sa base réelle, se mue en stéréotype, ou cliché.

Dans les années quatre-vingt, une petite révolution affecte le monde de la boulangerie françaiseavec la surgélation des pâtes crues et la maîtrise de la fermentation en différé. Ces nouvelles techniques permettent d'exporter à moindre coût et en plus grande quantité des pâtons surgelés dans les pays n'ayant pas les moyens de former des boulangers. Les pâtons sont fabriqués en France, avec le savoir-faire et les ingrédients locaux; ils sont cuits dans des fours spécialement conçus pour une main d'œuvre peu qualifiée. Tel est le cas en Chine.

Les répercussions de cette technologie sont importantes sur la restauration hors foyer (RHF). La restauration rapide à la française, à base de sandwichs-baguettes, y gagne un second souffle en pouvant s'adapter à la demande, sans avoir un surcoût dû à la gestion de stocks périssables. Ainsi, quelle que soit l'heure de la journée, le pain est toujours chaud et quelle que soit la demande, il y a toujours choix et quantité.

De grandes sociétés de RHF comme le groupe Le Duff (La Brioche Dorée, Le Fournil de Pierre, etc) s'implantent massivement à l'étranger: Royaume-Uni, Allemagne, Etats-Unis, Canada, Japon, Singapour et bien d'autres pays encore sont les lieux d'une concurrence acharnée entre les marques françaises et étrangères, et même entre Français.

Aussi y a-t-il peu d'endroits dans le monde où on ne peut trouver de pain français. Tout comme la baguette s'est adaptée au mode de vie français à la fin du XIXe siècle, elle se transforme également au contact des autres cultures: elle raccourcit etépaissit en Extrême-Orient, elle est fourrée en Allemagne et en Angleterre, elle est faite avec de la farine complète aux Etats-Unis. Son nom évolue également: pariguette, miniguette, bioguette... A défaut d'une législation stricte sur la définition et le contenu du produit, la baguette à l'étranger et même en France est mal protégée.

En conséquence, tout le monde n'associe pas le même pain au mot «baguette», ni la même image. Pour une minorité d'Américains, la baguette ne représente plus la France. Pour certains, le stéréotype du Français baguette sous le bras est rétrograde et passéiste. Pour d'autres, c'est le folklore français; son charme désuet n'a rien de dégradant. Cette scission de la perception de la baguette au sein du groupe social engendre une dislocation de la base conative de l'image, déjà dépourvue de son caractère cognitif. Il ne reste donc au stéréotype que l'affectif: parallèlement à la mutation de la baguette sous l'influence industrielle, il y a une mythification de l'image associée.

Or n'est-ce pas de l'affection que les Français ressententpour leur image devenue mythe? N'entretiennent-ils pas eux-mêmes, depuis la France, l'image née autrefois à l'étranger?

La réponse affirmative à ces questions serait vraisemblablement différente pour d'autres produits symboles de la France tels le cognac ou le camembert. Il serait intéressant d'étudier ceux-ci afin de dresser une synthèse plus représentative du rôle des stéréotypes français à l'étranger. Un nouveau champ de recherche pour les relations internationales semble donc s'entrouvrir et je remercie M.Robert FRANK de m'avoir laisser la liberté de m'y frayer un chemin.

MATTEA BATTAGLIA

Mattea Battaglia, p. 181-188

→ Les relations navales franco-italiennes en Méditerranée à l'ombre des Américains (1947-1954)

L'objectif de cette recherche était de nous intéresser au monde des marins en tant qu'élites politiques, l'idée étant, tout en tentant de souligner l'hétérogénéité de ce groupe, de définir la marge de manœuvre et l'influence des milieux maritimes français comme italiens sur les grandes orientations prises alors par les gouvernements des deux pays, et plus particulièrement sur leurs choix atlantiques.

Comment ceux pour qui la puissance est synonyme d'indépendance militaire vivent-ils cette période de transition - sanctionnée par l'institutionnalisation de la bipolarisation de l'espace et des acteurs, par l'officialisation de la dépendance des nations occidentales à l'égard des Anglo-américains-, ce moment de recueillement qui se traduit, au niveau militaire, par la réduction continuelle des crédits accordés aux budgets de la Défense français comme italien, et par l'intégration des forces armées des deux pays dans la nouvelle Alliance, effective dès le printemps 1949?

Leurs préoccupations, centrées autour des questions de défense nationale et du problème de la progressive désagrégation de leurs positions coloniales, impliquent-elles l'absence de tout engagement pro-atlantique parmi les militaires français et italiens?

Comment marins français et italiens acceptent-ils de ne plus servir une grande puissance?

L'espace méditerranéen, où prennent alors leur essor les mouvements indépendantistes arabes, où se projette la confrontation bipolaire, paraît être un observatoire intéressant pour étudier le processus de prise de conscience par les militaires européens de la perte de leur statut d'acteurs internationaux. A l'heure où la garantie atlantique est progressivement étendue à la Méditerranée - non sans provoquer des querelles entre les nouveaux alliés quant à la définition de la stratégie, de la planification et de la répartition des commandements dans la région-, il apparaît intéressant de s'interroger sur les réactions que suscite, parmi les marins français et italiens, cette nouvelle organisation du système de défense, notamment dans le bassin occidental de cette mer, dont l'intérêt géostratégique est primordial pour la France -l'Union Française, ultime refuge de la souveraineté du pays durant le dernier conflit, constituant l'un de ses derniers instruments de puissance-, comme pour l'Italie - la défense de cette aire conditionnant directement celle du territoire de la péninsule -.

Comment marins français et italiens réagissent-ils à leur évincement des responsabilités de défense et de commandement, un évincement manifeste dès l'automne 1949, lorsque sont mises en place en Méditerranée occidentale les diverses structures interalliées et intégrées?

Doit-on conclure à l'abandon de tout rôle régional de la France et de l'Italie dans cette région, et à la tutelle complète des autorités anglo-américaines sur les deux marines - dont elles gèrent par ailleurs en quasi-totalité, et dont elles planifient par conséquent le réarmement?

Si les politiques française et italienne d'autonomie, voire d'hégémonie navales dans cette mer perdurent, sont-elles seulement conciliables entre elles, et avec la stratégie atlantique?

L'évolution des relations entre marins français et italiens de 1947 à 1954 apparaît directement conditionnée au sortir du conflit par une nouvelle logique, celle de la Guerre Froide, qui place Français et Italiens dans des situations très proches - nécessité de reconstruire au plus vite, en privilégiant le secteur civil par rapport au militaire; confrontation à la menace soviétique extérieure comme aux risques de subvertion interne des partis communistes - bien que les premiers se refusent à reconnaître ces similitudes. Cette logique conduit les deux pays à accepter l'institutionnalisation de leur dépendance à l'égard des Anglo-Américains, dépendance qui se traduit, au niveau militaire et en Méditerranée occidentale, par leur subordination à la chaîne des commandements anglo-saxons.

Ennemies jusqu'aux derniers affrontements de 1945, les autorités françaises s'étant refusées à reconnaître la cobelligérance italienne, les deux marines sont conduites dès 1949 à coopérer étroitement dans les structures militaires de l'Alliance Atlantique, dans les états-majors intégrés de Méditerranée.

Marins français et italiens peuvent-ils, à l'heure où la responsabilité de la défense en Méditerranée occidentale leur échappe, dépasser leurs oppositions?

La solution est peut-être là, dans ce constat commun que le contrôle de cette aire passe aux mains des Américains, ce qui rend nécessaire l'instauration d'une ligne d'action commune aux deux pays, afin de contrer les ambitions navales anglo-américaines... Mais un tel rapprochement est-il seulement réalisable?

En effet, avant de pouvoir s'entendre, le contentieux naval entre la France et l'Italie doit d'abord être épuré, un contentieux hérité de trois années d'opposition récente entre les deux marines, que vient renforcer la mémoire tant française qu'italienne de décennies de rivalité technique (qui s'était traduite par une forme de mimétisme des programmes navals français et italiens, à la suite des grandes conférence de désarmement qui avaient suivi la Première Guerre mondiale) et politique (en Méditerranée notamment) entre les deux flottes.

Or, si à la suite du premier conflit, si à la veille du second, les deux marines pouvaient être placées, qualitativement comme quantitativement, sur le même plan, la situation est très différente en 1947: désormais, la flotte italienne, ne serait-ce que du point de vue de son tonnage, surclasse son homologue française...

Conditionnées tant par la nouvelle logique de Guerre Froide que par l'héritage de décennies d'opposition et de concurrence, les relations entre marins français et italiens s'insèrent ainsi dans un cadre particulier qui, au risque de surprendre, ne correspond pas à l'évolution traditionnellement retenue des rapports entre les deux pays.

A l'heure où leur rapprochement politico-diplomatique et économique est à l'œuvre, les contacts entre militaires se détendent effectivement - le nouveau contexte les plaçant désormais en situation non plus d'adversaires, mais de partenaires. Il s'agit cependant d'un partenariat nécessairement inégalitaire. L'imposition à l'Italie le 10 février 1947 d'un traité de paix sévère sanctionne en effet, sinon la suprématie navale française - une France qui sort du conflit couronnée des lauriers du vainqueur - du moins l'infériorité obligée de l'outil militaire italien, à affaiblir étant donné sa participation à la guerre aux côtés de la Kriegsmarine. Il s'agit donc dès lors pour les élites militaires des deux pays d'œuvrer au rapprochement de leurs forces navales, avec, comme postulat de départ, la reconnaissance obligée de la supériorité maritime française.

Cette base de leurs relations ne limite-t-elle pas dès le départ l'avenir de la collaboration entre marins français et italiens? Suffit-elle d'ailleurs seulement à mettre un terme au ressentiment qu'ils éprouvent, mutuellement? Répondre à ces questions implique de définir aussi clairement que possible la nature des sentiments ressentis par les marins français à l'égard de leurs homologues italiens, et réciproquement, des sentiments qui sont eux-mêmes le fruit de la perception que chacun a de l'Autre,

en s'interrogeant sur l'incidence de ce regard sur l'évolution des relations militaires et navales franco-italiennes.

Tout en démontrant la lenteur de l'évolution des mentalités, et le poids de ces mentalités sur la politique menée à l'égard du voisin transalpin - puisqu'encore au milieu des années 50, l'Italien est perçu comme un partenaire nécessairement inférieur, néanmoins concurrent potentiel en Méditerranée, et dont il faut par conséquent se méfier-, cette recherche met en avant la préoccupation majeure des dirigeants militaires français et italiens de l'époque: restaurer le rang, ce qui ne semble être finalement possible qu'aux dépends de l'Autre.

Si, ponctuellement, le projet d'un rapprochement franco-italien («euroméditerranéen» avant l'heure) est envisagé dans les deux pays, comme un moyen de recouvrir une certaine autonomie en Méditerranée en se plaçant en interlocuteur de poids face aux Anglo-Américains, l'abandon systématique de cet objectif, et la recherche par les autorités militaires françaises comme italiennes d'une collaboration nécessairement plus avantageuse avec les dirigeants anglo-saxons, sans y parvenir parfaitement, démontre bien l'ambiguïté et l'incompatibilité des orientations et des cultures stratégiques, comme des politiques méditerranéennes française et italienne.

Ce phénomène souligne enfin l'interconnexion entre deux logiques durant les années 1947-1954: celle de la Guerre Froide pousse à s'entendre avec l'allié américain, bien que l'on critique ses méthodes hégémoniques, et que l'on commence à douter de ses ambitions et de la valeur de sa stratégie de défense dans la région, tandis que celle héritée d'un passé de rivalité et de concurrence entre les deux flottes continue de freiner leur coopération.

Cette étude a permis, à partir d'un corpus de documents diplomatiques et militaires consultés dans les deux pays, d'établir une chronologie suffisamment détaillée de l'évolution des relations navales franco-italiennes au cours de la période traitée.

Entre le début de l'année 1947 et le printemps 1949, à l'heure où, à l'image des autorités gouvernementales, obéissant d'ailleurs à leurs directives, les marins des deux pays doivent accepter leur impuissance, percevant l'influence grandissante et inévitable des Anglo-Américains en Méditerranée occidentale, leurs relations se détendent, une détente fondée sur l'acceptation par les Italiens de la suprématie de la Marine Nationale - à laquelle ils cèdent un certain nombre de bâtiments enguise de réparations et en vertu du traité de paix. Certes, le rapprochement n'est encore que relatif, mais il se manifeste clairement à deux reprises: en janvier 1949, le conseiller naval Georges Rebuffel et le chef d'État-major de la Marine italienne, l'amiral Ferreri, projettent ensemble de se substituer en Méditerranée aux autorités anglo-saxonnes, afin de recouvrer la responsabilité de la défense - qui se doit d'être latine - dans cette région. Plus tard, à l'heure où le gouvernement De Gasperi hésite à faire entrer l'Italie au sein du nouveau système de défense transatlantique, les militaires français appuient et influencent le choix italien. Déjà, l'idée d'une collaboration navale entre les deux pays, afin d'équilibrer les rapports entre alliés et de contrer les prétentions américaines en Méditerranée occidentale, est en germe.

Entre le printemps 1949 et le début de l'année 1951, ce principe mûrit. Dans un cadre atlantique visiblement défavorable aux marines européennes - les commandements et missions d'importance, les fonction de direction et de définition de la stratégie alliée revenant exclusivement aux représentants anglo-saxons-, ne possédant pas les moyens de remettre en cause la nouvelle organisation de défense, marins français et italiens tentent de tirer profit de leur intégration.

Les Italiens, conscients du regard à la fois condescendant et méfiant portés sur eux, dans le but de le modifier mais surtout d'accroître le rôle tout à fait secondaire qui leur est octroyé dans les structures militaires interalliées, acceptent de se faire représenter par leurs homologues français dans les organismes restreints de l'OTAN Une ligne d'action militaire franco-italienne est progressivement définie, afin de s'opposer à ce qu'ils perçoivent être «les prétentions hégémoniques» de la relation spéciale américano-britannique, et d'orienter la stratégie atlantique dans un sens davantage conforme à la défense de leurs intérêts dits «communs» en Méditerranée.

Durant les années 1951-1954, cette «alliance dans l'Alliance» révèle ses limites. Tandis que les motifs de dissension avec les alliés anglo-américains se multiplient - le relèvement de plus en plus manifeste de l'outil naval français comme italien ne justifiant plus l'évincement des représentants européens des fonctions d'importance, ni le cantonnement des deux marines dans des rôles perçus comme subalternes-, marins français et italiens démontrent leur incapacité à s'entendre lorsque des questions relatives au prestige en Méditerranée sont en jeu. Si, ensemble, ils multiplient les doléances à l'encontre de la répartition des commandements et du fonctionnement des états-majors du secteur Sud-Europe, ils s'y positionnent en situation de rivalité, un rapport de force entre marins des deux pays qui paraît désormais se cristalliser au profit des représentants italiens.

Les relations entretenues entre marins français et italiens entre les années 1947 et 1954 dévoilent ainsi toute leur complexité: à l'heure où les autorités militaires formulent l'opportunité et l'intérêt d'un rapprochement au sein de l'OTAN, la logique héritée d'un passé de rivalité paraît néanmoins encore l'emporter.

Français et Italiens, malgré l'amélioration pourtant évidente de leurs contacts, la concrétisation d'un rapprochement économique et la mise en œuvre de leur collaboration politique en matière européenne, malgré la bonne volonté manifeste de certains - ceux-là mêmes qui, postés sur le territoire de l'Autre, apprennent à le connaître et à le comprendre-, continuent de se percevoir comme adversaires.

GHISLAIN SAYER

Ghislain Sayer, p. 189-194

→ Le Quai d'Orsay et la construction de la Petite Europe. L'avènement de la Communauté économique européenne (1955-1957)

L'issue tragique, à cause du vote français de l'été 1954, du traité portant création de la Communauté européenne de défense pourrait avoir durablement mis à mal la poursuite de la construction de la Petite Europe. Néanmoins, à partir de 1955, la construction européenne entre dans une phase décisive: deux années après, le traité instituant la Communauté économique européenne entre les Six est signé au Palais du Capitole.

Les services du Quai d'Orsay vont suivre les discussions puis les négociations qui débouchent sur ce résultat, faisant part de leurs observations, de leurs réticences longtemps, de leur approbation enfin.

Le Quai d'Orsay, métonymie habituellement utilisée pour désigner le ministère des Affaires étrangères de la France, est un département ministériel, c'est-à-dire un élément organique du pouvoir politique, défini par son objet. L'unité de direction et de responsabilité ne relève que du ministre seul. Toutefois, comme le rappelle Robert Schuman, si le ministre a intérêt à multiplier les sources d'information, «il doit savoir écouter et questionner, sans dévoiler ses propres appréciations»[158]. Les hauts fonctionnaires, en particulier Olivier Wormser, chef de la direction des Affaires économiques et financières (DAEF) de 1954 à 1966, ainsi que François Valéry, placé à la tête du Service de coopération économique de 1955 à 1961, sont au cœur du pouvoir central, et ont un rôle qu'il convient de ne pas sous-estimer. Le processus décisionnel demeure un fait d'importance pour l'historien: quand, pourquoi tel responsable politique a-t-il choisi de suivre telle direction? Et selon quelles influences? L'action des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères se situe dans le cadre de l'État national: cela nous permet, par conséquent, de mettre en perspective le rôle de la France dans le mécanisme d'intégration européenne de 1955 à 1957. Formés pour servir la communauté nationale dont ils sont issus, les hauts fonctionnaires sont habités par un profond

[158] SCHUMAN (Robert), «Le ministre des Affaires étrangères», *Les Affaires étrangères*, Paris, PUF, 1959, p. 14

sentiment d'appartenance à la nation française. L'identité nationale n'est pourtant pas incompatible avec l'identité européenne. Les hauts fonctionnaires français, de par leur éducation où domine une solide culture générale, ressentent également un sentiment d'appartenance à la culture européenne. Ce dernier trouve ses fondements dans la Grèce antique - qui a créé la philosophie, l'esprit critique-, dans la Rome antique - qui a inventé le Droit-, dans la Chrétienté - avec ses valeurs de charité, de Dieu unique-, dans les Lumières - et leurs nouvelles valeurs telles le libéralisme économique et politique (la Démocratie)-, dans la Révolution industrielle - avec le positivisme et l'essor de la technologie - ainsi que dans l'extension coloniale. La conscience européenne est plus récente: il s'agit du sentiment de la nécessité de construire politiquement une communauté européenne. Après 1945 apparaît, en effet, l'idée de réaliser l'unité européenne entre les seuls pays de l'Europe occidentale, puisqu'un «rideau de fer» (Churchill) les sépare de ceux de l'Europe centrale et orientale - que l'on tend alors à appeler l'Europe de l'Est-, afind'éviter à l'avenir la guerre entre les Européens de l'Ouest, mais aussi de permettre à l'Europeoccidentale d'exercer une véritable influence - culturelle, économique, voire même politique - dans le monde. Cette volonté de *faire* l'Europre soulève des problèmes cruciaux: notamment ceux de la souveraineté nationale et de la supranationalité (quelles limites fixer aux transferts de souveraineté?), ou ceux des domaines retenus (militaire, économique,...). Dans ces conditions, le sentiment national - l'adhésion affective à la communauté française - est souvent en conflit avec le sentiment européen. Le degré d'affection pour l'Europe est divers: certains peuvent vouloir construire l'Europe - celle des Six seulement? - sans pour autant être amoureux d'elle, car ils ressentent uniquement le sentiment de la nécessité d'enrayer le déclin du vieux continent au temps de la «loi des Géants».

Du printemps 1955 jusqu'au début juillet 1956, les services du Quai d'Orsay s'acquittent pleinement des missions qui leur sont imparties: informer leur ministre et le gouvernement en s'informant, envisager toutes les hypothèses, officieuses ou simplement très probables et tenter ainsi de ne jamais être pris au dépourvu, éclairer le gouvernement dans ses choix et lui formuler des propositions de prise de position, préparer conjointement avec les services intéressés les instructions données aux délégations françaises, suivre les négociationsinternationales. Le sentiment d'identité européenne qu'éprouvent les hauts fonctionnaires est bien réel mais cela ne saurait masquer la faiblesse de leur conscience européenne. Ils adoptent une position d'extrême prudence quant à la relance européenne, au nom de la préservation de la souveraineté nationale. Le souvenir de «la querelle de la CED», la force du sentiment national qui les habite, leur mentalité protectionniste mais aussi la crainte de l'Allemagne occidentale, nouvellement souveraine depuis les accords de Paris de 1954, les conduisent à récuser toute idée de Marché commun général. Les rapports qu'ils entretiennent avec leur ministre, Antoine Pinay, sont bons d'autant que la ligne préconisée coïncide avec celle du gouvernement Faure (à savoir une relance sectorielle très limitée, aux transports et à l'énergie atomique). Leurs analyses sont souvent pertinentes et prémonitoires: par exemple, lorsqu'ils estiment que la réalisation d'un Marché commun général entraînerait, à plus ou moins long terme, la création d'une «monnaie commune». D'ailleurs, en 1955-1956 déjà, la question de la souveraineté nationale et de ses éventuels transferts à des organes européens est au cœur des préoccupations des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. L'influence de ceux-ci sur Antoine Pinay, ainsi que sur le gouvernement français, est manifeste. Ainsi, lors de la conférence de Messine, le ministre des Affaires étrangères met en application la tactique de la discussion préconisée par la DAEF (multiplication des études préliminaires au sein du comité intergouvernemental sur la question du Marché commun général). Il faut attendre le changement de gouvernement en France, à la suite des élections de janvier 1956, pour qu'une minorité de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, de tendance plutôt libérale, se déclare en faveur du Marché commun général, aiguillon indispensable à la modernisation de l'économie française. Mais le ministère Mollet est alors sur la même ligne que son prédécesseur. Les éléments majoritaires au sein de la DAEF réaffirment rapidement leur position d'hostilité au Marché commun général. Le conflit entre le gouvernement Mollet et les hauts fonctionnaires se déclenche lorsqu'à la conférence de Venise Christian Pineau donne l'engagement formel de Paris sur

la question du Marché commun général. Ainsi, le gouvernement Mollet dévoile un objectif tenu secret même à sa propre administration. Certains hauts fonctionnaires en conçoivent une amertume durable. Mais au gouvernement seul appartient le pouvoir de décision.À partir de l'été 1956, le rôle technique des services du Quai d'Orsay, alors que débute la dernière grande négociation de la IVème République, est de peu d'importance: ils sont davantage dans une position de spectateurs que dans celle d'acteurs. Le rôle du Quai d'Orsay dans le processus décisionnel qui préside à la naissance de la Communauté économique européenne est ainsi négligeable. En octobre 1956, la conscience européenne des hauts fonctionnaires se renforce notablement. L'action du gouvernement Mollet au cours de l'été 1956 a contribué à renforcer les tenants de l'idée de Marché commun général en négociation à Val-Duchesse, mais il convient de ne pas oublier le projet britannique de zone de libre-échange. Or, Londres refuse l'inclusion de l'agriculture et l'harmonisation des charges sociales. En novembre, l'affaire de Suez, qui marque les limites de la puissance française, affermit encore la conscience européenne des hauts fonctionnaires. La tension internationale est alors d'autant plus forte que les chars soviétiques répriment l'insurrection hongroise. Ce climat international délétère ne peut pas ne pas influencer les analyses des hauts fonctionnaires qui évoquent la «philosophie du Marché commun» (prise de conscience de la nécessité d'établir des liens solides et une confiance réciproque entre les partenaires au sein du Marché commun qui a bien une finalité politique). Les services réservent un accueil très favorable au traité de Rome, signé le 25 mars 1957, instituant la communauté économique européenne et mettent en exergue une notion que nous appelerons «l'intérêt européen». La DAEF le définit - sans le nommer: il s'agit de «l'intérêt de la Communauté [la CEE] dans son ensemble». Il est le plus souvent d'ordre politique puisqu'il est question de dépasser les clivages résultant des fréquents conflits entre les intérêts nationaux. Cependant, «l'intérêt européen» n'est pas toujours en franche opposition avec l'intérêt national: la DAEF estime, en effet, qu'il convient de le «concilier avec l'intérêt propre à chacun des membres [de la CEE]». Au lieu de le dépasser, «l'intérêt européen» peut alors prolonger l'intérêt national, le compléter; l'intérêt national servant alors de levier à «l'intérêt européen», lorsque les élites dirigeantes nationales ont conscience que c'est à l'échelon européen que les problèmes nationaux et communs seraient le plus efficacement traités. Le sentiment national qui habite, en 1957, les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay reste vif: ce qui ne saurait surprendre totalement puisqu'ils sont formés pour servir, avant tout, la communauté française. Leur conscience européenne s'est considérablement affermie depuis le printemps 1955, mais l'Europe des Six doit être une Europe conforme aux vues françaises (d'où leur insistance auprès de leur ministre, Christian Pineau, pour que Paris accueille le siège des institutions de la Communauté européenne). Il reste que la conscience européenne fait évoluer l'identité européenne: en 1957, être Européen devient alors polysémique. Certes, les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères ressentent toujours un sentiment d'appartenance à la culture européenne mais dorénavant, ils témoignent également de la volonté d'appartenir à une communauté économique - la CEE - voire même politique. L'identité européenne est ainsi, en 1957, revivifiée par la conscience européenne. Et si aucun sentiment européen n'existe encore chez les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, ils paraissent de plus en plus persuadés, par la raison, que l'Europe (des Six) est l'avenir...

LIEUX DE RECHERCHE

Pierre Journoud, p. 231-244

→ La Direction des Archives du Quai d'Orsay. Dans les coulisses d'une institution mal connue

PIERRE JOURNOUD

L'immersion progressive du chercheur néophyte dans l'univers de la diplomatie... Quel étudiant, quel chercheur en histoire des relations internationales n'a jamais arpenté les couloirs et les salles qui mènent à la direction des Archives[159] du mythique «Quai d'Orsay», que l'homme de la rue - souvent à tort, nous dit-on en haut lieu -érige habituellement en forteresse regorgeant des secrets d'État les plus obscurs ?

Après avoir franchi les barrières électroniques à l'aide d'une carte magnétique - sécurité oblige dans un ministère «sensible» - l'on se prend quelques instants à s'imaginer gravir les marches de l'escalier qui mène droit au sacro-saint Cabinet du ministre pour y apporter, qui la synthèse sur les dernières manifestations anti-Milosevic, qui une note sur la sécurité des Français en Iran, qui, plus prosaïquement, un "café-croissants" tels ceux que l'on dévore des yeux à la vue des plateaux roulants poussés par d'étranges hommes en queue de pie... Puis, traversant un véritable couloir d'exposition picturale, parsemé de photographies officielles judicieusement placées et très régulièrement renouvelées par les membres de la Direction de l'information et de la communication[160], l'on est alors virtuellement immergé, en compagnie des plus grands acteurs, dans l'actualité brûlante des relations internationales. Lorsque soudain, à proximité du secrétariat d'État, quelques marches achèvent d'un coup les divagations de notre imagination en nous rappelant brutalement à la dure réalité spatiale! Il est temps de se diriger vers la salle de consultation au deuxième étage où, dans un silence seulement troublé par la respiration à l'unisson de tous les chercheurs, doublée du chant de la climatisation, les magasiniers délivreront enfin les mystérieuses traces laissées par quelques hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay.Et, quelques heures durant, avalant les dossiers avec un appétit gargantuesque, revêtant tour à tour les habits de conseiller, de directeur de Cabinet, d'ambassadeur, d'agent secret ou, plus rarement, de ministre des Affaires étrangères, le jeune chercheur, comme hypnotisé, accomplit son travail d'analyse au service de la mémoire.

Il faut l'avoir vécu pour mesurer pleinement l'excitation des premiers instants à l'idée d'approcher de si près un lieu tout à la fois de pouvoir et de mémoire que le chercheur n'appréhende en général qu'à travers le prisme - parfois déformant - des vénérables archives.

Or, sans le travail réalisé en amont par les fonctionnaires de la DA, il faut convenir que cette réalité nous serait durablement inaccessible.C'est que, à force de présence dans ces lieux hautement symboliques, nous avons voulu savoir quels étaient les acteurs, les rouages et les missions de cette direction ministérielle injustement méconnue, nous avons tenté de mieux comprendre les enjeux que dissimulaient les rideaux opaques de la salle de consultation des archives...

Et qui mieux que son directeur, Monsieur L. Amigues, diplomate de carrière, et son adjointe, Madame Berger de Nomazy, conservateur général du patrimoine, pouvaient répondre à nos multiples interrogations?

Parce qu'ils ont accepté de le faire avec patience et force détails, nous tenons à les en remercier dès à présent.La suite de cet article leur doit beaucoup.

La direction des Archives: un diplomate parmi des professionnels

Une tradition très ancienne veut que la DA du Quai d'Orsay ait à sa tête non pas un professionnel de l'archive mais un diplomate de carrière, qui allie l'autorité d'un ministre plénipotentiaire à la connaissance parfaite des rouages de la «maison».

---

[159] Par souci de commodité, nous la nommerons désormais la «DA». À ne pas confondre avec la Direction des Archives nationales, dépendant du ministère de la Culture.

[160] Ces photographies ont remplacé, dans ce même couloir, les portraits des ministres successifs des Affaires étrangères.

Nommé directeur en octobre 1996, M.Amigues a été auparavant, et en particulier, ambassadeur de France en Éthiopie puis au Vietnam (à la fin des années 1980) avant de consacrer plusieurs années consécutives au dossier très sensible des affaires nucléaires et spatiales.

Comme patron d'une des directions du ministère des Affaires étrangères, M.Amigues est en contact régulier avec le ministre, qui lui délègue d'ailleurs de manière systématique son pouvoir de dérogation en matière d'accès aux archives réservées. Il est toujours associé, à ce titre, aux réunions hebdomadaires des directeurs qui se tiennent autour du secrétaire général et, ponctuellement, présent à des réunions avec le ministre sur des thèmes spécifiques (patrimoine ou communication): restitution des biens culturels spoliés par les Nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, évolution de la correspondance télégraphique, etc.

Qui plus est, la capacité d'adaptation et la conscience professionnelle qui caractérisent souvent le diplomate, les rapports de proximité et de confiance qu'il entretient généralement avec ses collègues des autres directions expliquent pourquoi la DA est représentée par un ministre plénipotentiaire.

Celui-ci chapeaute une direction qui comprend cinq sous-ensembles: un département «archives courantes et intermédiaires» (documents conservés à l'usage des diplomates), un département historique (archives accessibles au public), une division «conservation des traités» (40000 traités), une division géographique (dont une superbe cartothèque) et une bibliothèque de plus de 400000ouvrages, malheureusement non accessible au public. Au total, les chiffres peuvent impressionner: plus de cinquante kilomètres linéaires d'archives dans les centres de Paris, Nantes et Colmar, environ cent kilomètres dans les postes diplomatiques, sont gérées par quatre-vingts personnes, dont vingt à vingt-cinq conservateurs du patrimoine (formés à l'École des Chartes ainsi qu'à l'École du Patrimoine plus récemment créée).

Il n'en faudrait d'ailleurs pas moins pour remplir les missions fort diversifiées qui sont assignées à la DA. Car - spécificité des plus intéressantes - il s'agit de l'une des rares institutions publiques à assumer elle-même la gestion des archives depuis le moment où elles sont produites jusqu'à leur ouverture au public.Grâce à l'inspiration de Colbert le Grand et de son frère, Charles Colbert de Croissy, qui a été en charge des Affaires étrangères sous le règne de Louis XIV (secrétaire d'État de 1680 à 1696), le Quai d'Orsay a été le premier ministère à se doter d'une telle structure.

Pour les autres, exception faite du ministère de la Guerre, il faut attendre 1790 pour que soient créées les Archives nationales.

Gérer les archives de bout en bout, cela veut dire remplir une triple tâche de gestion, de recherche et de formation, relative non seulement aux archives courantes et intermédiaires mais aussi aux archives ouvertes à la consultation (documents accessibles aux chercheurs, par conséquent, au terme du délai toujours en vigueur de trente ans). Cela mérite quelques explications.

Commençons par la gestion et la recherche des archives courantes et intermédiaires, domaine placé sous la responsabilité de Mmede Nomazy et pour lequel la DA peut se targuer de posséder une expérience tant originale qu'exceptionnelle.

De fait, les fonctionnaires de la DA prennent en charge les documents que lui confient, faute de place, les différentes directions du ministère (qu'il s'agisse de la direction des Affaires politiques et de sécurité, de la direction des Affaires économiques et financières, des directions géographiques, etc.), car il est bien évident que tout document, à partir du moment où il est produit, constitue potentiellement une référence indispensable au travail des diplomates.

Leur versement par les services traitants à la DA se fait de manière très ordonnée pour faciliter, d'une part leur classement définitif puis leur ouverture au public, d'autre part les recherches ultérieures que sont souvent amenés à entreprendre les archivistes de la DA pour répondre efficacement aux besoins des diplomates. Par exemple, à l'époque où M.Amigues avait la responsabilité des Affaires atomiques et spatiales, il lui était indispensable de connaître rapidement les «antécédents» d'un dossier particulièrement sensible d'exportation nucléaire.

Aussi est-il impérieusement nécessaire que la DAretrouve facilement tel ou tel dossier pendant toute la période dite intermédiaire où l'archive, qui n'est pas encore ouverte au public, doit être malgré tout disponible au sein du ministère des Affaires étrangères.

Or, il existe un réseau d'intermédiaires qui facilitent grandement le travail réalisé par les fonctionnaires de la DA.Les CAD - Centres d'archives et de documentation - assurent en effet la prise en charge des documents dès qu'ils sont produits par les agents du ministère, en France et à l'étranger, permettant ainsi aux différents services d'avoir leurs documents rigoureusement classés.Grâce à «Archibal», logiciel de gestion récemment mis au point, les CAD sont en passe d'être totalement informatisés.

Deuxième volet dans les mission dévolues à la DA: la formation à la gestion des archives, sous forme de stages de perfectionnement, du personnel des CAD. À l'issue de cette formation, basée sur un principe de polyvalence, les personnels - agents de catégorie C pour la plupart (secrétariat, gestion courante...) - peuvent être affectés soit dans un CAD ou dans un service de gestion en France, soit à l'étranger, à la section des visas, au CAD ou au service comptabilité d'une ambassade ou d'un consulat.

En principe, les CAD de l'étranger se trouvent sous la tutelle d'un fonctionnaire de catégorie A, sorte de «correspondant archives» de la DA désigné par l'ambassadeur, et sont aidés et régulièrement contrôlés par les conservateurs du patrimoine de la DA, à raison de dix à douze missions par an.

Enfin, dans le constant souci de parfaire son organisation et, en particulier, d'éviter les destructions et les vols d'archives, à la lumière de quelques expériences regrettables - notamment celle de la Seconde Guerre mondiale (où une partie des archives courantes a été détruite à l'approche des Allemands à la mi-mai 1940, tandis que les séries anciennes et celles de l'entre-deux-guerres allaient subir de graves dommages du fait de l'Occupation et des combats menés à la Libération de Paris), la DA est à l'origine de la création des fameux «dépôts de sécurité». C'est-à-dire qu'un certain nombre d'ambassades soigneusement choisies - Londres ou Washington par exemple- reçoivent systématiquement le double de la correspondance des autres postes. De cette manière, la protection des documents sensibles est sérieusement renforcée.

Dernier volet: la gestion des archives historiques, accessibles au public passé le délai trentenaire fatidique est actuellement supervisée par Madame Monique Constant. Cette tâche étant généralement mieux connue des chercheurs, nous nous contenterons de livrer au lecteur quelques indices chiffrés[161].

En 1998, 1634 lecteurs (chiffre stable en comparaison aux années précédentes) ont fréquenté la salle de consultation du Quai d'Orsay, dont une très forte majorité d'Européens (83 %). 49,7 % des lecteurs ont moins de trente ans; 37,5 %, de 31à 60 ans; et 12,8 %, plus de 60 ans.

Les travaux universitaires (maîtrises surtout, mais aussi DEA et doctorats, diplômes étrangers, thèses d'écoles ou d'instituts, préparations de colloques, livres ou articles) ont constitué 60,15 % du total des recherches.Le reste se décompose enrecherches généalogiques (6 %), recherches administratives et individuelles (5,45 %), préparations d'émissions de radio, télévision, films ou d'expositions (1,7 %). Exceptionnellement, certains diplomates effectuent des recherches pour le compte de leur pays, comme le Vietnam relativement à ses problèmes de frontières avec la Chine.

Par ailleurs, l'Europe reste, et de loin, la zone géographique la plus étudiée (57,78 %), devant l'Afrique du Nord - Moyen-Orient (13,2 %), l'Amérique (10,95%), l'Asie-Océanie (9,65 %) et l'Afrique subsaharienne (4,32 %).Enfin, 71 % des travaux ont porté sur les XIXème et XXème siècles, dont 21

---

[161] Ceux-ci proviennent du rapport d'activité de l'ancienne «Direction des archives et de la documentation», et qui ne portent que sur la fréquentation, pendant toute l'année 1998, de la salle de consultation de Paris, à l'exclusion des salles de consultation des centres de Nantes (où sont conservées les fonds des ambassades et consulats, les fonds des protectorats et mandats ainsi que les séries culturelles, administratives et techniques du ministère) et de Colmar (qui, entre autres, abritent les archives de l'ocupation française en Allemagne et en Autriche).

% sur la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale.Et ce sont les relations bilatérales qui demeurent les plus étudiées, à hauteur de 58,6 % de l'ensemble.

Les apparences succinctes de cette présentation ne doivent pas occulter ni l'ampleur ni l'extrême diversification des missions de la DA. Toutefois, pour donner une image plus complète de cette institution, nous nous proposons d'évoquer quelques épineux sujets d'actualité, à travers lesquels il devient possible d'appréhender ce que nous serions tentés de nommer l'«âme» de la DA...

La direction des Archives a aussi ses «dossiers sensibles»...

Un manque cruel d'espace

Impossible d'évoquer les problèmes que rencontre la DA sans présenter, même brièvement, le dossier le plus délicat du moment: le manque d'espace (ce ne sont pas les chercheurs qui le démentiront!) et, partant, la perspective d'un déménagement. M.Amigues s'est montré sérieusement préoccupé, au-delà des contraintes internes inévitablement liées à la présence de la DA dans un ministère classé «sensible» des conséquences que cette situation fait peser sur les chercheurs.

Reconnaissant que le prestige du lieu n'était pas à la hauteur de la réalité de l'accueil, le directeur des Archives nous a exposé les grandes lignes de ce vieux «serpent de mer».

Conformément à un arrêté d'affectation pris à la fin de l'année 1996, la Division historique du ministère devait s'installer dans les locaux de la bibliothèque de l'Arsenal, qui, elle-même, allait intégrer certains bâtiments de la bibliothèque Richelieu libérés par la création de la BNF.Or, une association des amis de la bibliothèque de l'Arsenal, constituée pour dénoncer cette décision, a effectué devant le Tribunal administratif un recours en annulation de l'arrêté d'affectation.Résultat regrettable pour la DAdu Quai d'Orsay: l'arrêté a été annulé pour double vice de procédure, si bien que le bâtiment espéré n'appartient plus au Quai d'Orsay.Pour autant, la décision politique (prise à l'époque par le Premier ministre Alain Juppé) n'a pas été remise en cause.

Autrement dit, comme l'impasse semble totale, la DA est encore, une fois n'est pas coutume, à la recherche d'une nouvelle implantation.Plusieurs hypothèses sont actuellement à l'étude, dont celle émanant des Archives de France: la construction d'une cité des archives, facilement accessible.L'expérience de la décentralisation ne s'étant pas avérée très positive dans le domaine des archives (le centre de Nantes ne connaît pas la fréquentation espérée, le centre de Fontainebleau qui, lui, ne relève pas de la DA, est un «échec», etc.), la réussite d'une nouvelle implantation d'archives ouvertes au public est conditionnée par sa proximité de Paris, où se concentrent déjà 80 % de la recherche française.

Et comme l'actuel ministre des Affaires étrangères paraît ne pas vouloir négliger ce dossier, l'on peut espérer que cette question sera réglée sous son autorité bienveillante... Comme l'espace, le temps impose lui aussi ses propres contraintes archivistiques...

La DA au cœur d'un débat de société: les délais d'accessibilité aux archives.

D'évidence, nul chercheur de la période contemporaine n'est censé ignoré la loi de 1979 sur les archives, qui distingue cinq délais d'accessibilité (trente, soixante, cent, cent-vingt et cent-cinquante ans) selon des catégories bien définies, quoique leur application puisse être sujette à interprétations diverses.

Précisément, voici que depuis quelque temps une réflexion est engagée autour de la place des archives dans la société et d'une éventuelle modification de cette loi de 1979 - modification dont les conséquences pourraient sans doute s'avérer plus importantes qu'il n'y paraît à première vue.

Le délai actuel, rappelons-le, est de trente ans au minimum, puis de soixante pour les documents «sensibles» - il s'agit plus exactement des documents «mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'État ou la Défense nationale».

Dans un rapport récent, M.Guy Braibant a suggéré de raccourcir les délais à ving-cinq et cinquante ans, selon le modèle législatif espagnol[162].Mais les Archives nationales voudraient bien aller au-delà de cette proposition pourtant jugée raisonnable en supprimant, pour les documents non sensibles, le délai de trente ans.

Certes, la loi de 1978 sur les documents administratifs permet déjà à tout citoyen d'avoir accès aux documents de caractère non nominatif, librement et dès qu'ils existent. L'objectif du législateur était, à l'époque, de favoriser le rapprochement entre les citoyens et leur administration.

Cependant, vouloir aujourd'hui appliquer le même principe, non plus seulement aux seuls documents administratifs mais également à l'ensemble des documents d'État, paraît beaucoup moins judicieux.Sans nier l'indispensable droit à l'information du citoyen ni l'exigence de transparence de nos sociétés, il importe de laisser à la haute administration la possibilité de travailler avec le recul et la sérénité qui s'imposent. De même, l'archivage des documents est un travail humain, patient et rigoureux, «de bénédictin», selon l'expression de Mmede Nomazy. Bref, un juste milieu doit pouvoir être trouvé. Pour M.Amigues, le raccourcissement des délais à vingt-cinq et cinquante ans, pendant lesquels les documents ne seraient pas communicables, semble satisfaisant.Les supprimer poserait d'emblée d'insolubles problèmes matériels: comment, en effet, rendre immédiatement accessibles aux chercheurs les documents dont on a estimé qu'ils devaient être ouverts instantanément, alors qu'on a déjà beaucoup de mal, y compris à la DA et pour certaines séries, à respecter le délai de trente ans?

D'autant plus qu'existe, comme le savent bien les chercheurs, une possibilité de dérogation pour les documents qui relèvent de délais supérieurs à trente ans. En effet, si dans l'intérêt d'un particulier ou dans l'intérêt général, on estime devoir déroger à la règle des trente ans, on peut toujours le faire.

Comment? Lorsqu'un chercheur sollicite une dérogation pour accéder à la lecture d'un ou de plusieurs documents réservés, la DA interroge à son tour la Direction d'où proviennent les documents concernés et qui a elle-même apposé la pastille «soixante ans» (ou plus) au moment du versement, pour avoir son autorisation. À la lumière de la situation au moment où elle est questionnée, celle-ci donne ou non son autorisation. En cas de divergence entre la direction versante et la DA, M.Amigues peut toujours saisir le Cabinet du ministre mais en dernier ressort, comme nous l'avons déjà souligné, c'est le ministre des Affaires étrangères qui a le pouvoir de trancher.

Quoi qu'il en soit, c'est seulement de l'ordre de 3 à 5 % de la totalité du fonds d'archives qui est réservé à soixante ans (par la direction versante lors du versement puis, au moment du classement définitif, par la DA, si elle estime que tel ou tel document n'est plus sensible ou, au contraire, l'est devenu), par souci, dans 90 % des cas, de ne pas porter atteinte à la vie privée.

De quoi tordre définitivement le cou aux légendes tenaces que nous évoquions en introduction; au Quai d'Orsay, on affirme pratiquer une politique sommetoute plutôt libérale, dans les limites, bien entendu, de la spécificité de l'action diplomatique (qui doit tenir compte des réactions possibles des divers partenaires).

A ce sujet, M.Amigues a reconnu que, face au problème de la sensibilité des dossiers au moment de leur classement (à trente ou à soixante ans...), il était important que s'exerce, par la voie du directeur des Archives, la «sensibilité diplomatique», complémentaire de celle des conservateurs et beaucoup moins restrictive qu'on pourrait ne le penser a priori. Reste un domaine où se mêlent d'ailleurs étroitement archives et sensibilité diplomatique...

Une direction ancrée dans les réalités internationales.

---

[162] Braibant (Guy), *Les Archives françaises, Rapport au Premier ministre,* La Documentation Française, Paris, 1996, 303 p.

À la DA, le contrôle des archives courantes et intermédiaires, éminemment politique, est devenu primordial.Dès que la situation devient confuse dans un pays, la DA est sollicitée pour décider du sort des archives. Ainsi a-t-on assisté à la veille des bombardements, à Belgrade, à d'intenses conversations entre la DA, la direction des Affaires politiques et le Cabinet du ministre. L'ambassade évacuée, qu'allait-on faire des archives?

À la vérité, tout était déjà programmé bien à l'avance, un plan d'urgence étant systématiquement tenu à jour en cas de crise: seuls seraient conservés les registres d'État civil, les actes notariés et les salaires des personnels locaux; tout le reste, en revanche, devait être détruit, à commencer par les dossiers confidentiels.

En dépit de cette priorité accordée à la sécurité des archives à l'étranger, que sanctionne un stage «d'insertion professionnelle» (une demi-journée d'étude) imposé à tous les agents, depuis l'agent technique jusqu'à l'énarque, subsiste néanmoins un problème matériel redoutable et non encore résolu à ce jour: la destruction complète et rapide des papiers.

L'exemple du Rwanda, où il avait fallu faire appel à de la main d'œuvre supplémentaire, a, semble-t-il, marqué les esprits.

Au cœur même de l'action diplomatique, la négociation d'archives avec les pays étrangers constitue également une préoccupation essentielle.

Si les années 1980 ont été dominées par de difficiles tractations avec l'Algérie - la France opposant au principe de territorialité défendu par les Algériens pour récupérer certaines archives, un principe de souveraineté qui finit par prévaloir-, l'année 1999 est celle de la négociation avec les Russes.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, un certain nombre de documents français portant sur des sujets tels que la presse, les Juifs, les franc-maçons ou la 2ème DB, ont été emportés par les Allemands avant d'être découverts par des soldats de l'Armée rouge dans des mines de sel en Silésie, et entreposées dans un coffre-fort construit à cet effet. Depuis, on avait toujours pensé, au Quai d'Orsay, que ces archives avaient définitivement disparu. Or, voilà qu'en 1990-91, un Russe, relayé par une chercheuse, les fait soudainement resurgir.

Après deux ans de négociations franco-russes qui portaient tout de même sur six à sept kilomètres linéaires d'archives, la France a obtenu le retour d'une bonne moitié des cartons par camions. Début de satisfaction à la DA...Mais, brusquement, la Douma, qui n'a pas failli à sa réputation conservatrice, a voté une loi selon laquelle tous les biens culturels récupérés pendant la Guerre étaient biens de la Russie.Boris Eltsine l'ayant refusée comme contraire aux principes internationaux, les Russes ont promis depuis que le rapatriement allait reprendre sous peu. L'espoir renaît à la DA, où l'on traitait encore de ce sujet au téléphone, au moment même où nous étions dans le bureau de Mmede Nomazy.

En outre, la DA a signé des accords de coopération et de soutien archivistique avec certains pays étrangers qui le lui demandaient.C'est ainsi que des conservateurs du Quai d'Orsay ont été envoyés en mission à Saint Domingue, pour aider à l'organisation des archives courantes et intermédiaires et au traitement des archives historiques de la Chancellerie dominicaine, mais aussi à Shanghai (coopération avec les Archives municipales) ou encore au Mali.

Enfin, il est à remarquer que l'Europe se construit également en matière d'archives, principalement sous deux angles différents mais complémentaires: celui de la législation (à l'instar de la résolution adoptée en 1991 dans l'idée de promouvoir la coordination et la coopération entre les services d'archives des États membres de la Communauté européenne[163], ou de la directive européenne de 1995 réclamant une plus grande ouverture des documents administratifs); et celui de la collaboration, par l'intermédiaire de groupes informels (publications en commun, forums, échanges d'information...).

---

[163] Voir: Commission européenne, *Les archives dans l'Union européenne, Rapport du groupe d'experts sur les problèmes de coordination en matière d'archives,* Luxembourg, 1994.

Sans doute ces contacts entre archivistes français et étrangers d'une part, entre archivistes et diplomates de l'autre, sont-ils réellement fructueux pour les uns comme pour les autres. Et ce qui est bon pour ces derniers l'est aussi, en dernière analyse, pour les passionnés que nous sommes de la recherche historique.

La DA est donc, elle aussi et contrairement à certains préjugés aujourd'hui dépassés, en prise sur le monde actuel en général, et l'univers diplomatique en particulier.

D'ailleurs, pour ceux que la lecture de cet article n'aurait pas convaincus, il ne nous reste qu'à les inciter à découvrir, s'ils ne l'ont pas déjà fait, le site Internet de la DA[164] - un modèle du genreet la preuve qu'archives et nouvelles technologies peuvent faire très bon ménage! - où ils pourront à leur gré explorer les domaines que nous n'avons pas traités (celui, notamment, des commissions qui dépendent de la DA: commission des archives diplomatiques et commission de publication des documents), y découvrir un glossaire bienvenu des termes archivistiques, ou bien encore accéder à la présentation des fonds et inventaires des archives du Quai d'Orsay[165]... Et quand bien même ils seraient définitivement rebutés par la lecture, l'excellente et divertissante bande dessinée virtuelle sur le cheminement des archives diplomatiques devrait satisfaire leur insatiable curiosité... À tout le moins, nuancer substantiellement la réputation généralement austère et surannée de cet univers injustement méconnu.

COLLOQUES, MANIFESTATIONS, CONFERENCES

Jean-Michel Guieu, p. 247-259

→ L'Europe et l'Otan : quelle sécurité pour les Européens ?

JEAN-MICHEL GUIEU

Fondé en 1991, l'*Europæum* constitue aujourd'hui un réseau de six grandes institutions universitaires européennes (universités de Leiden, Bonn, Oxford, Bologne, Paris-1 et Institut universitaire des hautes études internationales de Genève), dont l'une des activités les plus heureuses consiste en l'organisation chaque année d'une «Université d'été», internationale et interdisciplinaire, qui permet de rassembler, pendant quelques jours, étudiants de 3ème cycle, universitaires et décideurs politiques autour d'un thème d'étude soigneusement défini par les organisateurs. Cette manifestation constitue donc un cadre idéal d'échange scientifique entre jeunes chercheurs et spécialistes qui y trouvent l'occasion de dialoguer librement dans une ambiance très peu formelle.

C'est l'Université de Paris 1 qui était en charge, du 1er au 4 septembre derniers, de l'organisation, confiée à Robert Frank, de cette rencontre: le thème choisi était cette année celui de la question des rapports entre l'Europe et l'OTAN, sujet qui a dominé l'actualité de ces derniers mois en raison du

---

[164] http://www.france.diplomatie.fr/archives/ - Mél: lecture.archives@diplomatie.fr.

[165] Sans oublier le *Petit guide du lecteur des archives du Quai d'Orsay* de Paul M.PITMAN, Paris, 1993.

cinquantenaire de l'Alliance atlantique et de l'adhésion à l'OTAN de trois pays d'Europe centrale, et surtout du fait de la guerre au Kosovo.

Une trentaine d'étudiants de haut niveau issus des six établissements membres de l'Europæum ont ainsi pu suivre les conférences et discussions animées par une pléiade d'universitaires et de décideurs impliqués dans les problèmes de défense européenne par leurs travaux de recherches ou par leurs fonctions actuelles. L'Université d'été a eu la chance de pouvoir compter sur la participation de Bruce Cleghorn (délégué britannique à l'OTAN), Joris J.C. Voorhoeve (ancien ministre de la Défense des Pays-Bas), ou Henry Zipper de Fabiani (de la direction des Affaires stratégiques du ministère français de la Défense), qui ont pu faire bénéficier l'assistance de leur point de vue très autorisé.

Cette réflexion sur le rôle de l'OTAN dans la sécurité des Européens depuis cinquante ans s'est organisée selon un découpage en quatre grandes sessions, les deux premières s'attachant particulièrement aux perspectives historiques, en distinguant le temps de la guerre froide (mercredi 1er septembre) et celui des nouvelles guerres balkaniques (jeudi 2), avant de s'intéresser les deux jours suivants aux enjeux plus actuels: l'élargissement à l'Est (vendredi 3) et la question de l'identité européenne de défense (samedi 4).

Une alliance à part

L'Alliance atlantique est née de la volonté des Européens de maintenir la présence américaine sur leur sol. Les participants ont bien rappelé que cette alliance militaire ne devait rien à une quelconque volonté d'hégémonie des États-Unis, mais qu'elle faisait suite, bien au contraire, à une demande pressante du vieux continent, en particulier de la France et de la Grande-Bretagne, qui craignait par-dessus tout la menace soviétique.

Après le «Coup de Prague» qui a fait naître une réelle psychose de guerre, et accéléré la conclusion entre Français, Anglais, Belges, Luxembourgeois et Néerlandais, du Pacte de Bruxelles (17 mars 1948), le Français Bidault et l'Anglais Bevin font de la recherche du soutien américain une priorité absolue, car elle leur apparaît comme le seul moyen de donner à cette Union occidentale une certaine crédibilité, alors que ses forces semblent bien dérisoires comparées à la puissance militaire soviétique.

Les Américains ne tardent pas à répondre à l'appel de l'Europe, et grâce à la célèbre «résolution Vandenberg», adoptée par le Sénat américain le 11 juin 1948, soit quelques jours seulement avant le début du Blocus de Berlin (22 juin 1948), le gouvernement des États-Unis a désormais le droit de conclure des alliances militaires en dehors du continent américain en temps de paix. Et dès le 4 avril 1949, le traité de l'Atlantique nord est signé à Washington et comprend les cinq pays de 1948 auxquels s'ajoutent les États-Unis, le Canada, la Norvège, le Danemark, l'Islande, le Portugal, et l'Italie.

Les buts de l'Alliance sont d'emblée bien identifiés, et l'on a rappelé au cours de ces journées la formule célèbre de Lord Ismay, le premier secrétaire général de l'OTAN: «*to keep the Americans in, the Soviets out and the Germans down* »[166]. Pour autant, l'article 5 du Pacte, article principal, puisqu'il définit les obligations d'assistance des signataires, utilise des formules prudentes et exclut tout automatisme dans l'intervention militaire d'un pays si un partenaire est attaqué[167].

---

[166] Impliquer les États-Unis, contenir les Soviétiques, soumettre les Allemands.

[167] «Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord».

Toutefois, ce n'est pas le traité de l'Atlantique nord, qui est uniquement un traité d'alliance traditionnel, qui a créé l'OTAN. C'est le déclenchement de la guerre de Corée qui allait inciter l'Alliance à se doter d'une structure politique et militaire permanente: l'OTAN, instituée par la convention d'Ottawa du 20 septembre 1951. La nouvelle organisation possède désormais un Conseil permanent ainsi qu'un secrétaire général, et elle se dote d'un appareil militaire comprenant un bureau franco-anglo-américain de planification stratégique, ou «*standing group»*, et une pyramide de commandements intégrés des forces alliées, ayant à sa tête le Quartier général des forces alliées en Europe, le SHAPE (*Supreme Headquarters of Allied Powers*), commandé par un général américain. C'est le général Eisenhower qui est le premier désigné à cette fonction, garantie de l'engagement américain aux yeux des Européens.

Incontestablement, le système de prise de décision favorise les Américains, qui peuvent aisément dominer l'Alliance, cette hégémonie ne reposant toutefois sur aucune base territoriale ni culturelle. D'où cette relation si particulière, quasi «freudienne» (V.-Y. Ghebali) entre le protecteur américain et les protégés européens, qui souhaitent la présence américaine mais redoutent son hégémonie. Et des Américains qui dominent l'Alliance, qui veulent la contrôler parce qu'ils supportent une grand part du coût financier et humain, tout en cherchant à partager le fardeau.

D'où une succession de crises bien connues et qui ont été rapidement évoquées: l'échec de la CED (1954) et l'adhésion de l'Allemagne à l'OTAN (1955), la crise de Suez (1956), l'échec de la Communauté atlantique et de la force multilatérale proposées par Kennedy en 1962, le retrait de la France de l'organisation intégrée de l'OTAN (1966), la détérioration des relations atlantiques pendant la seconde guerre froide, etc.

En fait, toute l'histoire de l'OTAN à l'époque de la guerre froide, montre bien que l'on n'a pas affaire ici à une alliance ordinaire. Il s'agit bien d'avantage d'un concert de puissances, d'une «communauté de sécurité» selon la formule de Karl Deutsch, où les positions nationales restent vives, les désaccords fréquents. Car l'OTAN n'est pas un empire, mais une «alliance démocratique de nations» (Marco Cesa). Les Européens n'agissent donc pas en bloc et sont soucieux de conserver des politiques étrangères fortes, et particulièrement dans leur relation avec l'ennemi, c'est-à-dire avec Moscou et le Pacte de Varsovie. Français, Anglais et Allemands vont ainsi mener chacun leur propre politique de détente...

De même, il faut souligner les divergences d'approche vis-à-vis de l'organisation atlantique, les Français faisant preuve dans ce domaine d'une grande originalité, qui s'affirme dès la IVème république- avec la demande formulée par Pierre Mendès France en 1954 d'un plus grand partage des responsabilités politiques au sein de l'OTAN avec les alliés américain et britannique-, et qui culmine sous le général de Gaulle par la revendication d'une nouvelle répartition des responsabilités au sein de l'OTAN et la proposition de directoire à trois (1958), dont l'échec conduira la France à se retirer de l'organisation militaire intégrée en 1966, décision prise d'ailleurs au moment où la détente était à son apogée...

Mais en même temps l'OTAN constitue un forum de discussion stratégique et de consultation politique irremplaçable: une «arène diplomatique» (Anne Deighton) très utile entre les États-Unis et les Européens de l'Ouest, permettant par exemple de limiter l'hostilité entre certains d'entre eux, comme ce fut le cas pour la Grèce et la Turquie.

Enfin, ce n'est pas une alliance comme les autres, car c'est une alliance «qui a réussi sans tirer un seul coup de canon» (Victor-Yves Ghebali). Mais avec l'implosion de l'URSS, on pouvait se demander si l'OTAN pourrait survivre à la disparition de sa menace originelle.

Il lui a donc fallu se construire une légitimité post-guerre froide. Pour y parvenir, elle a dû étendre ses missions au maintien de la paix et à la gestion des crises.

L'OTAN et les nouvelles guerres balkaniques

A cet égard, les conflits dans l'ex-Yougoslavie ont bien été le premier test de la capacité de l'Alliance à survivre à la disparition de sa raison initiale. L'OTAN y a assumé des missions totalement nouvelles et hors de sa zone traditionnelle d'intervention. On a eu affaire ici à un «effort de réinterprétation» de la charte (F.A.M.Alting von Geusau), dépassant les objectifs initiaux de «*self-defence*».

C'est à partir de 1994 que l'OTAN a participé, à la demande de l'ONU, à la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie, agissant en l'espèce en «sous-traitant» des Nations Unies. Les plus importants raids aériens durant cette période ont eu lieu en août 1995, en riposte au bombardement par les Serbes d'un marché de Sarajevo, qui avait fait de très nombreuses victimes.

Mais l'OTAN a surtout servi à garantir les accords de paix pour la Bosnie (signés à Paris le 14 décembre 1995), arrachés comme on le sait par la diplomatie américaine à Dayton (Ohio). Concrètement, l'OTAN a pris officiellement le relais de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) en vue d'appliquer les dispositions militaires de l'accord de paix et s'est vue autorisée par le Conseil de sécurité le recours à la force si nécessaire, pour faire appliquer les dispositions militaires de l'accord de paix sur la Bosnie. L'IFOR («Force de mise en œuvre»), cette force multinationale dirigée par l'OTAN, a donc entamé sa mission le 20 décembre 1995. L'opération, baptisée *Joint Endeavour* («Effort concerté»), a été la première intervention terrestre de l'OTAN, la première sortie hors de sa zone traditionnelle d'intervention, et la première opération menée avec des États non membres de l'Alliance atlantique[168].

En imposant la paix en Bosnie, l'OTAN est donc apparue comme le véritable pivot de la paix en Europe, mais c'est bien la crise du Kosovo qui allait représenter un véritable «tournant de l'après-guerre froide naissante» (Victor-Yves Ghebali) en montrant la pertinence de l'OTAN dans le nouveau contexte stratégique né de la disparition du bloc communiste.

Avec 78 jours de bombardements aériens entre les 24 mars et 10 juin 1999, l'opération «Force alliée» a constitué la première véritable guerre menée par l'OTAN depuis sa création, avec pour seule ambition affichée le respect de la morale et du droit, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, parlant au soir des premiers bombardements d'un «devoir moral»[169] pour l'Alliance. Mais cette coalition de treize des pays membres de l'OTAN (selon toutefois des degrés de contribution très variables) s'est toutefois confrontée à plusieurs questions épineuses.

En premier lieu la question de la légitimité, puisque l'OTAN s'est substituée en l'espèce au Conseil de sécurité des Nations Unies pour décider du recours à la force; le cas du Kosovo pouvant désormais faire penser que l'action de l'OTAN était une «action par défaut de l'ONU» (Robert Frank), cette dernière ne venant donner une légitimité, une légalité, qu'*a posteriori*.

En outre, la doctrine militaire retenue, qui fut celle des bombardements aériens et du refus d'engagement de troupes au sol, n'a pas manqué de faire naître des attitudes fort diverses entre les alliés, la France, l'Allemagne et l'Italie ne manquant de manifester leurs différences d'appréciation, et la Grande-Bretagne affichant seule sa détermination à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire une opération terrestre.

Enfin, on peut s'interroger sur les conséquences de l'intervention de l'OTAN. Car si l'opération «Force alliée» a pu stopper le processus de déportation des Kosovars, le président Milosevic est demeuré au pouvoir et la coexistence ethnique reste encore bien précaire.

Après l'interruption de l'opération «Force alliée» au lendemain de la signature, le 9juin 1999, d'un accord militaire technique entre les autorités yougoslaves et l'OTAN, c'est la KFOR (Force de maintien de la paix au Kosovo), qui a été chargée de sécuriser la province et d'assurer le retour au pays des déportés et des réfugiés.

---

[168] Russie, Norvège, Danemark, Suède, Finlande, Pologne, Lituanie, Estonie, Lettonie et Turquie.]

[169] Déclaration de Javier Solana, 24 mars 1999 (traduction française).

Si avec les nouvelles guerres balkaniques, l'OTAN a donc montré son utilité, elle a su aussi se trouver une nouvelle raison d'être au-delà de la menace soviétique révolue, en tendant la main à ses anciens adversaires et en cogérant avec eux la sortie de la confrontation bipolaire, bref, en complétant sa fonction de défense par un rôle de sécurité coopérative et collective.

La question de l'élargissement

La troisième journée de l'Université d'été a bien montré comment les Américains étaient finalement parvenus à faire de l'OTAN, dans cette période d'après-guerre froide, la pièce centrale de la nouvelle architecture européenne en matière de sécurité (F.A.M.Alting von Geusau), après une période de compétition avec d'autres organisations compétentes dans le domaine de la sécurité européenne, telles l'UEO et la CSCE.

Dans la politique d'ouverture de l'Alliance vers les anciens pays du bloc communiste, l'administration Clinton a joué un grand rôle avec la formule du «partenariat pour la paix», annoncé officiellement lors du Sommet de Bruxelles des 10 et 11 janvier 1994 et qui regroupe aujourd'hui vingt-huit États. Ces derniers sont liés à l'Alliance atlantique sans pour autant bénéficier de la «garantie de sécurité» contenue dans l'article 5 du traité de Washington. Ils sont néanmoins associés à des exercices militaires de l'OTAN, voire à des opérations de maintien de la paix. En outre, le nouveau Conseil de partenariat euro-atlantique, inauguré en 1997 et qui remplace l'ancien Conseil de coopération nord-atlantique créé en 1991, constitue le cadre général pour les consultations sur des questions politiques et de sécurité avec l'ancien bloc de l'Est et pour le renforcement de la coopération au titre du Partenariat pour la paix.

Cette politique de coopération vient de déboucher pour trois pays d'Europe centrale (la République tchèque, la Hongrie et la Pologne) à une adhésion à part entière à l'OTAN, au terme d'un long processus, inauguré, en décembre 1994, par une étude des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN sur l'élargissement de l'Alliance, et publiée en septembre 1995. Des décisions sur l'élargissement de l'Alliance furent ensuite prises par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'OTAN lors du sommet de Madrid en juillet 1997: la Hongrie, la Pologne et la République tchèque furent alors officiellement invitées à entamer des négociations en vue de leur prochaine adhésion, qui a finalement eu lieu le 12 mars dernier.

Cette adhésion a répondu de la part des pays concernés à une triple attente, comme l'a souligné A. Balogh (Budapest):

- d'une part, un désir d'arrimage à l'ouest, une adhésion à l'OTAN étant vécue par ces anciens États du bloc de l'Est comme un signe fort d'appartenance au monde occidental;
- d'autre part, une volonté de stabilité et de renforcement des institutions démocratiques, l'OTAN comme l'Union européenne incarnant particulièrement les valeurs démocratiques, aspect auquel les Américains se montrent particulièrement attachés;
- enfin et surtout, un besoin de sécurité et un désir d'affranchissement du contrôle soviétique, que seule l'OTAN était en mesure de leur garantir.

D'autres pays ambitionnent une prochaine adhésion pleine et entière à l'OTAN, mais le professeur Alting von Geusau estime que seules la Roumanie et la Bulgarie ont de bonnes chances, ce qui ne semble pas être le cas des républiques baltes. Jean Klein a d'ailleurs rappelé que le sommet de Washington tenu en avril dernier avait en quelque sorte décidé une pause dans l'élargissement[170], l'OTAN exigeant auparavant des candidats une adaptation de leur outil militaire à une Alliance dont les missions s'étendent.

[170] Cf. article 7 du communiqué final.

Bien entendu, il y a également une volonté de la part des responsables de l'OTAN de ne pas trop indisposer la Russie, marginalisée par la nouvelle architecture de la sécurité européenne, et qui a manifesté, à plusieurs reprises, son hostilité à l'élargissement de l'OTAN.

En effet, bien qu'elle ait signé, le 27 mai 1997, un «Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles» avec l'OTAN, la Russie ne peut pas prétendre être un candidat sérieux à l'adhésion, sous peine de faire perdre toute signification à l'article 5 de la charte du traité de l'Atlantique nord (F.A.M.Alting von Geusau). Néanmoins, l'ancienne super-puissance déchue ne manque pas de poser problème, car non seulement son évolution interne ne montre guère de signes encourageants, notamment en matière de démocratie, mais aussi parce qu'elle paraît assez peu désireuse de se résoudre à son nouveau rang et conserve intacte sa capacité de blocage à l'ONU.

Vers une identité européenne de défense

La dernière question abordée fut celle de la place de l'Europe dans la nouvelle OTAN et de l'avenir du «pilier européen», selon la formule désormais consacrée, qui trouve d'ailleurs son origine dans la réflexion des États-Unis sur le partage des charges de la sécurité collective. Ce sont les Américains qui ont les premiers parlé de doter l'OTAN de deux piliers, l'un nord américain (États-Unis, Canada), l'autre européen.

Désormais, l'idée est revendiquée par les Européens qui, aiguillonnés par le succès de l'Union économique et monétaire, affichent une volonté de jouer un plus grand rôle dans leur propre défense et s'efforcent, pour ce faire, de rapprocher leurs points de vue sur une question si sensible car touchant directement aux souverainetés nationales (A.van Staden).

On sait que le traité de Maastricht sur l'Union européenne, entré en vigueur en 1993, a fixé comme objectif la mise en œuvre d'une Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), et que c'est l'Union de l'Europe occidentale, seule organisation exclusivement européenne[171] compétente en matière de défense, qui a été chargée d'élaborer et de mettre en œuvre les décisions et les actions de l'Union qui ont des implications dans le domaine de la défense.

L'UEO peut faire appel, pour ses missions, à certaines unités multinationales créées dans les années 1990 et qui ne sont pas soumises au commandement intégré de l'OTAN, telles l'Eurocorps (auquel participent la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg), l'Eurofor, force opérationnellerapide, et l'Euromar, force maritime européenne (toutes deux composées de l'Espagne, de la France, de l'Italie et du Portugal). Par ailleurs, en 1992, l'UEO a créé une cellule de planification et, en 1993, un centre satellitaire à Torrejon (Espagne) pour exploiter des images issues de satellites d'observation.

Surtout, l'UEO a désormais la possibilité de faire appel aux moyens et aux capacités de l'Alliance atlantique. Il s'agit des fameux Groupes de forces interarmées multinationales (GFIM), dont la création avait été décidée lors du sommet de Bruxelles de 1994, un sommet qui avait officiellement reconnu la nécessité de renforcer la composante européenne de l'OTAN par le développement d'une Identité européenne de sécurité et de défense (IEDS). L'accord sur les GFIM n'a toutefois été définitivement conclu qu'en juin 1996 à Berlin, à l'occasion de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN.

Les Américains ont donc adopté le principe d'opérations menées par les seuls Européens, « sous le contrôle politique et la direction stratégique de l'UEO», y compris en faisant appel à des ressources de l'OTAN. Toutefois, le Conseil de l'Atlantique nord doit donner en pareil cas son autorisation à l'unanimité, ce qui signifie que rien ne peut se faire sans l'aval des Américains.

---

[171] L'UEO est constituée des États membres de l'Union européenne, sauf l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Irlande et la Suède qui y ont un statut d'observateur

Dans le même temps, la France prenait acte que la majorité des Européens souhaitait que l'identité européenne de défense soit construite au sein de l'OTAN et assouplissait sa position vis-à-vis de l'organisation atlantique. On a même parlé d'*aggiornamento* de la politique française vis-à-vis de l'OTAN, concrétisé par un accord tripartite, signé le 21 mars 1993, en vertu duquel la France consentait à placer des unités de ses forces armées sous le commandement de l'OTAN, et par l'annonce le 5 décembre 1995, par le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Hervé de Charrette, de la participation de la France au Conseil des ministres de la Défense et au Comité militaire de l'OTAN. Cette politique a été pour le moment ajournée à la suite de la querelle franco-américaine sur l'attribution du commandement de la région Sud à un Européen.

Malgré tout, le dossier de la défense européenne a été relancé à l'automne 1998 sur l'initiative du Premier ministre britannique, Tony Blair. Français et Anglais sont alors tombés d'accord sur une déclaration commune, adoptée en décembre 1998 à Saint-Malo qui affirmait la volonté des deux partenaires de doter l'Union européenne d'une«capacité autonome d'action appuyée sur des forces militaires crédibles»[172].

Le nouveau «concept stratégique» adopté par l'Alliance lors du dernier sommet de Washington a réaffirmé son soutien à la poursuite du développement de l'IESD au sein de l'alliance. Le communiqué final déclare, en effet, que le Conseil atlantique approuvera «la garantie d'accès de l'Union européenne à des capacités de planification de l'OTAN pouvant contribuer à la planification militaire d'opérations dirigées par l'Union européenne»[173], formule qui présuppose l'intégration de l'UEO au sein de l'Union européenne et qui n'a pas manqué de susciter l'irritation de la Turquie, membre de l'UEO mais toujours exclue de l'Union européenne.

Le Conseil européen de Cologne des 3 et 4 juin derniers a admis, à son tour, l'idée d'une identité européenne de défense, à la condition toutefois qu'elle ne gêne pas les intérêts de l'OTAN. Les Européens sont donc désormais d'accord sur la nécessité de renforcer la capacité militaire de l'Europe.

Pour autant le chemin à parcourir reste encore long, car les Européens sont encore très largement dépendants de l'appui stratégique et financier des Américains. Et en matière de crédits militaires, la disparité des efforts des deux côtés de l'Atlantique semble même s'accroître[174], et les Américains ont donc beau jeu de réclamer un partage plus équitable du fardeau de la défense collective à des alliés européens qui manifestent des ambitions de renforcement de leurs capacités de défense.

Tant que la prédominance technologique des États-Unis sera aussi nette et leur contribution financière aussi lourde, la marge de manœuvre des Européens restera bien étroite. C'est bien l'image du plafond de verre («*glass ceiling*») utilisée par Anne Deighton qui caractérise le plus exactement la situation des Européens par rapport aux alliés américains, qui veillent soigneusement à ce que le rééquilibrage de la relation transatlantique ne menace pas leurs propres intérêts. D'ailleurs, selon la formule du nouveau secrétaire général de l'OTAN, le Britannique George Robertson, «plus d'Europe ne signifie pas moins d'États-Unis »[175].

On voit par là combien le constat d'optimisme prudent affiché par les participants est celui qui peut le mieux rendre compte des efforts actuels des Européens en vue de renforcer leurs capacités de défense et leurs chances de succès.

---

[172] BRESSON (Henri de), «Le gouvernement britannique confirme sa volonté de rentrer dans le jeu européen», *Le Monde*, 6-7 décembre 1998, p. 3.

[173] BEER (Patrice de), ROZENSWEIG (Luc), «Le nouveau 'concept stratégique' de l'organisation atlantique», *Le Monde*, 27 avril 1999, p. 3.

[174] Les Américains ont voté pour l'année 2000 des crédits militaires de 268 milliards de dollars, soit une hausse de 6,9% par rapport à 1999. Voir ISNARD (Jacques), «L'OPA américaine sur la défense américaine», *Le Monde*, 31 octobre 1999

[175] *Idem*.

Tomasz Schramm, p. 261-272

La transition du pouvoir en Pologne et la France (septembre 1939)

TOMASZ SCHRAMM

L'offensive allemande contre la Pologne lancée le 1er septembre 1939 a vite mis en péril la capitale, Varsovie et la position des autorités de la République. En conséquence, le président de la République et le gouvernement évacuèrent Varsovie et prirent la direction du sud-est. Le 17 septembre, alors qu'ils se trouvaient non loin de la frontière roumaine, ils apprirent que l'Armée rouge avait pénétré sur le territoire polonais. Ce revers précipita la décision de passer la frontière dans l'espoir que le président et le gouvernement se rendent ensuite en Roumanie et de là en France.

Une situation territoriale confuse

Ce même jour, le gouvernement français est sollicité par le ministre polonais des Affaires étrangères, Beck, sur un éventuel octroi au gouvernement polonais du droit de résidence, sur le modèle de la procédure adoptée en 1914 pour la Belgique. La réponse française fut immédiate et positive[[2]->2]. Simultanément, l'ambassadeur de Pologne en Roumanie, le comte Roger Raczynski, après une entrevue avec Beck à Kuty (localité polonaise proche de la frontière roumaine où il s'était rendu à l'appel de Beck), entreprit des démarches auprès des autorités roumaines en vue d'obtenir le droit de passage pour les personnalités politiques polonaises, conformément à la Convention de La Haye de 1907[[3]->3]. D'après Raczynski, le ministre des Affaires étrangères roumain, Gafencu, demeura évasif et ne parla que d' «hospitalité» à accorder aux autorités polonaises. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères roumain prétendit[[4]->4] plus tard que le 17 septembre, dans un entretien téléphonique avec l'ambassadeur roumain en Pologne, Grigorcea, Gafencu parlait encore de «transit» des autorités polonaises, mais à titre officieux. Or, il est permis de supposer que, quelques jours auparavant, les autorités roumaines avaient envisagé, sous la pression allemande, l'internement pur et simple des hommes d'État polonais[[5]->5].

Le retour à Bucarest le 18 septembre, Raczynski apprend de l'ambassadeur français Adrien Thierry que, la veille, le ministre allemand en Roumanie, Fabrizius, a demandé l'internement, en agitant la menace d'une guerre. Raczynski, qui avait été prévenu de cette déclaration, savait que le plus important était alors d'assurer la continuité des institutions polonaises. Sur ce point, l'accord fut complet entre lui et ses collègues français et britanniques.

Ce même jour, le gouvernement français est sollicité par le ministre polonais des Affaires étrangères, Beck, sur un éventuel octroi au gouvernement polonais du droit de résidence, sur le modèle de la procédure adoptée en 1914 pour la Belgique. La réponse française fut immédiate et positive[176]. Simultanément, l'ambassadeur de Pologne en Roumanie, le comte Roger Raczynski, après une entrevue avec Beck à Kuty (localité polonaise proche de la frontière roumaine où il s'était rendu à l'appel de Beck), entreprit des démarches auprès des autorités roumaines en vue d'obtenir le droit de passage pour les personnalités politiques polonaises, conformément à la Convention de La Haye de 1907[177]. D'après Raczynski, le ministre des Affaires étrangères roumain, Gafencu, demeura évasif et ne parla que d' «hospitalité» à accorder aux autorités polonaises. Le secrétaire général du

---

[176] Daladier à Corbin, Paris, 17 septembre 1939, Archives du ministère de Affaires étrangères, série Europe 1918-1940, sous-série Pologne (ci-après AMAE, Pologne), vol. 381, n°1. Ce dossier contient les photocopies des documents conservés dans les ambassades de Londres, Rome et du Saint-Siège, les originaux du Quai d'Orsay ayant été détruits en 1940. De ce fait, la documentation sur la question est assez sommaire

[177] Le témoignage de Roger Raczynski a été publié dans *Kultura*, N°9-10, 1948, p.116-129 et dans GIEDROYC (J.), *Autobiografia na cztery rece* (*Autobiographie à quatre mains*), Varsovie, Czytelnik, 1994, p. 235-253.

ministère des Affaires étrangères roumain prétendit[178] plus tard que le 17 septembre, dans un entretien téléphonique avec l'ambassadeur roumain en Pologne, Grigorcea, Gafencu parlait encore de «transit» des autorités polonaises, mais à titre officieux. Or, il est permis de supposer que, quelques jours auparavant, les autorités roumaines avaient envisagé, sous la pression allemande, l'internement pur et simple des hommes d'État polonais[179].

De retour à Bucarest le 18 septembre, Raczynski apprend de l'ambassadeur français Adrien Thierry que, la veille, le ministre allemand en Roumanie, Fabrizius, a demandé l'internement, en agitant la menace d'une guerre. Raczynski, qui avait été prévenu de cette déclaration, savait que le plus important était alors d'assurer la continuité des institutions polonaises. Sur ce point, l'accord fut complet entre lui et ses collègues français et britanniques.

Un nouveau président pour gérer l'état de guerre

En vertu de la Constitution de 1935, le président de la République pouvait, en cas de guerre, nommer lui-même son successeur. Cette disposition n'avait pas d'équivalent dans d'autres constitutions européennes et entrait dans le cadre des prérogatives très vastes accordées au président. Le caractère antidémocratique de la Constitution avait été critiqué, mais, dans la situation exceptionnelle de septembre 1939, cette clause se révéla très opportune et témoigna de la clairvoyance des auteurs de la loi fondamentale. Le président Moscicki l'utilisa le 1er septembre en désignant le maréchal Smigly-Rydz, commandant en chef de l'Armée polonaise[180]. Mais ce dernier devait se retrouver plus tard en Roumanie où il fut arrêté.

Il fallait donc trouver un autre candidat et le président Moscicki proposa le général Kazimierz Sosnkowski, que les rapports des ambassadeurs français évoquent également[181]. Charles-Roux disait de lui qu'il «prendrait la tête de ce qu'on appelerait le gouvernement polonais» et ajoutait que le «Général serait, d'après le Vatican, un bon catholique. Je ne puis oublier, à cet égard, certaines appréciations favorables portées par le Saint-Siège, avant l'*Anschluss*, sur M.Seyss-Inquart». Par sa causticité, le diplomate français voulait sans doute exprimer sa réserve vis-à-vis des jugements du Vatican, et non pas faire un parallèle entre Sosnkowski et Seyss-Inquart.

La candidature de Sosnkowski était, en effet, assez naturelle. Fidèle de Pilsudski dès avant 1914, interné avec lui à Magdebourg en 1917 à la suite de la brouille entre le «Commandant» et les Allemands, il avait été marginalisé après 1926 en raison de la position équivoque qu'il avait adoptée lors du coup d'État de Pilsudski[182]. Si cet épisode pouvait lui porter préjudice aux yeux des pilsudskistes purs et durs, il jouait en revanche en sa faveur dans la situation présente. Mais Sosnkowski, qui combattait alors aux environs de Lwow, était introuvable.

---

[178] Cretzianu (A.), «Rumunia a wrzesien 1939 roku» («La Roumanie et le mois de septembre 1939»), *Kultura* n°77, 1954, p. 109-115

[179] Pobog-Malinowski (W.), *Najnowsza historia polityczna Polski* (*Histoire politique contemporaine de la Pologne*), vol. 3, Londres, 1960, p. 69-70; Wapinski (R.), *Wladyslaw Sikorski*, Varsovie, Wiedza Powszechna, 1978, p.226-227; Cretzianu (A.), *op. cit.*]

[180] Le fait que le commandant en chef soit passé en Roumanie souleva de très vives critiques. Il croyait naïvement pouvoir éviter l'internement et continuer le combat en France, mais sa capture par les Allemands aurait signifié la capitulation polonaise, ce qui aurait été extrêmement grave. Les autres éventualités se résumaient à trouver la mort au combat ou bien encore tomber aux mains des Soviétiques. Interné en Roumanie, Smigly-Rydz projetait de s'enfuir pour revenir clandestinement en Pologne, ce qu'il finit par faire en 1940, mais il ne put jouer aucun rôle.]

[181] François-Poncet à la Diplomatie, Rome, 23 septembre 1939, AMAE, Pologne, vol. 381 n°4, Charles-Roux à Daladier, Rome le 25 septembre 1939, *ibidem*, n°6. Il est vraisemblable que les mêmes informations étaient transmises par Thierry à Bucarest

[182] Commandant du Corps d'armée à Poznan, déchiré entre les deux loyautés - envers les autorités légales et envers Pilsudski - il tenta de se suicider.

Le choix du président Moscicki se porta ensuite sur le général Boleslaw Wieniawa Dlugoszowski, alors ambassadeur à Rome. Cette désignation surprit. Le style gaillard et bohème du général avait fait de lui un personnage des plus populaires à Varsovie, mais son caractère pittoresque le rendait peu crédible, en dépit de ses incontestables qualités intellectuelles. La décision de Moscicki n'était cependant pas sans fondement. Comme il l'expliqua à l'ambassadeur Raczynski,

«il avait décidé cette désignation sous des réserves bien définies qui la conditionnaient. Il était convenu que le général Wieniawa désignerait à son tour un candidat définitif indiqué par le président Moscicki et lui transmettrait ses pouvoirs».

Cette procédure permettait de lui désigner ensuite comme successeur le candidat voulu, vraisemblablement Sosnkowski. La loyauté de Wieniawa garantissait par ailleurs qu'il ne tenterait pas de transformer le provisoire en définitif.

Cependant, la manœuvre que Moscicki avait conçue sans consulter personne évinçait d'autres candidatures dont on avait commencé à parler. Le président, prenant en considération les bons côtés de son candidat, en avait visiblement sous-estimé les mauvais, et en particulier son image.

Le 20 septembre au soir le président remit à l'ambassadeur Raczynski une enveloppe cachetée. Elle devait être transmise d'urgence à Paris, ce que fit Raczynski en la confiant à l'ambassadeur Léon Noël qui partait pour la France. C'est à Paris, le 25 septembre, que l'enveloppe fut remise à Wieniawa, appelé de Rome. L'ambassadeur de Pologne en France, Julian Lukasiewicz, porta la désignation à la connaissance du sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Champetier de Ribes, qui reçut la nouvelle sans faire de commentaires[183].

La réaction française fut connue le lendemain. Elle était brutale et s'exprima sous la forme d'un télégramme de Daladier à Thierry ainsi rédigé:

«Je vous prie de faire savoir d'extrême urgence au président Moscicki que le gouvernement français, ne pouvant faire confiance à la personnalité ainsi désignée, s'est trouvé à son vif regret dans l'obligation de notifier à l'ambassadeur de Pologne qu'il ne pouvait, en ce qui le concerne, reconnaître cette désignation et qu'il se verrait dans l'impossibilité, si elle était maintenue, de reconnaître aucun gouvernement nommé par le général Boleslaw Wieniawa Dlugoszowski. Vous ajouterez oralement que le gouvernement français ne se trouverait plus, dans ces conditions, en situation de réserver à un tel gouvernement l'accueil sur son territoire»[184].

L'intransigeance française surprit Londres. L'ambassadeur Corbin écrivait ainsi:

«L'ambassadeur de Pologne m'a dit que Lord Halifax, informé au cours même de sa visite des objections françaises, avait laissé percer un certain étonnement. Sir Alexandre Cadogan, que le comte Raczynski a été voir un peu plus tard, lui a déclaré que le gouvernement britannique ne pouvait adopter une attitude différente de celle de la France, bien qu'il ne pût fournir d'explications sur les motifs dont celle-ci s'était inspirée»[185].

Edward Raczynski qui avait effectué un voyage rapide à Paris le 25 septembre avait approuvé, selon son collègue parisien[186], la désignation de Wieniawa.

Dans son entretien avec l'ambassadeur français, il a tenu un langage quelque peu différent, sans céder cependant sur l'essentiel:

---

[183] Lukasiewicz (J.), *Diplomat in Paris 1936-1939*, New York-Londres 1970, p.342. D'après DUROSELLE (Jean-Baptiste), *L'Abîme 1939-1944*, Paris 1982, Imprimerie nationale, p.57, «le sous-secrétaire d'État manifestait plus de bonne volonté que d'expérience».]

[184] Télégramme transmis à l'ambassadeur à Londres, Paris le 26 septembre 1939, AMAE, Pologne, vol. 381, n°8

[185] Corbin à Daladier, Londres le 27 septembre 1939, *ibidem* n°13. L'ambassadeur de Pologne à Londres, le comte Edward Raczynski, était le frère de l'ambassadeur en poste à Bucarest.

[186] Lukasiewicz (J.), *op. cit.*, p. 347.

«Le comte Raczynski, qui n'a pas caché que, comme Polonais, il n'était pas enthousiasmé par le choix du général Wieniawa, n'en déplore pas moins les objections élevées par la France parce que, dit-il, elles risquent de ruiner l'application des règles constitutionnelles qui assurent la survie légale de la Pologne. [...] A titre purement personnel, le comte Raczynski a fait allusion à la possibilité pour le général Wieniawa de se démettre spontanément, au bout de quelques jours, en faveur d'une personnalité sur laquelle l'accord serait réalisé. Il n'a pas caché cependant que de grandes précautions seraient à prendre, la question étant strictement d'ordre intérieur et sa solution ne devait pas apparaître comme dictée par une puissance étrangère».[187]

Dans le langage diplomatique, «à titre purement personnel» est une expression formelle qui n'exprime pas uniquement des vues privées. La coïncidence avec les délibérations de Bicaz (lieu de séjour du président Moscicki en Roumanie) saute aux yeux, de même que la suggestion, adressée au Quai d'Orsay, de ne pas s'immiscer trop dans cette délicate affaire.

Mais la France souhaitait précisément l'inverse. Le 29 septembre, Daladier justifiait ses réserves auprès de Corbin et par richochet auprès des Britanniques[188]. Il donnait une image très défavorable de Wieniawa, parlant d'«une fantaisie d'allure qui, sous une apparence de culture variée, ne recouvre pas moins de déréglements d'esprit que de mœurs», mais c'est à la fin de son télégramme que les vraies raisons du refus français apparaissent:

«En dépit d'une cordialité qui a pu faire illusion à certains Français, le général Wieniawa n'a jamais cessé de nous être hostile. Ses sentiments à notre égard se sont révélés dès la guerre de 1920 et n'avaient pas échappé au général Weygand. Il appartient à celui des clans pilsudskistes dont nous avons eu le plus constamment à nous plaindre. Par ailleurs, les personnalités polonaises qui se trouvent en France, M.Zaleski et le général Sikorski en première ligne, ont marqué de la façon la plus catégorique qu'il leur serait impossible de travailler avec lui.»

Il y avait donc deux raisons principales à l'intransigeance française. L'une était l'hostilité envers un pilsudskiste qui, il est vrai, avait parfois eu des relations difficiles avec les militaires français dans les années 1920[189], et qui était un des proches de Beck, la «bête noire» du Quai d'Orsay. Il est fort probable que les très bonnes relations qu'il avait à Rome ne plaisaient pas non plus à la diplomatie française, mais cet argument-là ne fut pas invoqué.

La seconde raison résidait dans l'attitude des «personnalités polonaises» ainsi que dans leur action où le rôle central revenait au général Wladyslaw Sikorski. Dans la première moitié des années 1920, il avait occupé des positions politiques et militaires importantes. Mais, considéré par Pilsudski comme un de ses adversaires majeurs, il avait été mis en disponibilité à partir de 1928. Après le déclenchement de la guerre, il essaya en vain d'obtenir une affectation. Il multipliait en parallèle les rencontres avec ses amis politiques, pour discuter avec eux des éventuelles mesures à prendre.

Wieniawa passa à l'action le 18 septembre, après s'être rendu en Roumanie, où il commença à prendre des contacts avec des représentants de la France en Pologne: l'ambassadeur Noël, l'attaché militaire, le général Musse, le chef de la mission militaire en Pologne, le général Faury. Il renouait ainsi avec la tradition car il avait entretenu, tout au long de l'entre-deux-guerres, des relations très proches avec les politiciens et militaires français et comptait parmi les partisans les plus sûrs de la France en Pologne. L'entretien du 18 septembre avec Raczynski fut décisif[190]. De passage à Bucarest, il y déploya une intense activité en vue d'organiser en France le centre politique du camp anti-«sanacja».

---

[187] Corbin à Daladier, Londres, 26 septembre 1939, AMAE, Pologne, vol. 381, n°10-12.

[188] Daladier à Corbin, Paris, 29 septembre 1939, *ibidem*, n°14.

[189] Surtout avec le général Niessel, chef de la Mission militaire française en Pologne 1920-1921. Voir Schramm (T.), *Francuskie misje wojskowe w panstwach Europy srodkowej 1919-1938* (*Les missions militaires françaises en Europe centrale 1919-1938*), Poznan 1987, Wydawnictwo Naukowe UAM, p. 83, 86-87.

[190] Quelques années plus tard, il mentionnait les conseils que lui avait donnés alors Noël - le procès-verbal du Conseil des ministres du 19 mai 1942, cité par Pobog-Malinowski (W.) [auteur de tendance pilsudskiste, donc anti-sikorskiste], *op. cit.*, p. 72.

Il était aidé dans sa tâche par des employés de l'ambassade, dont l'attaché militaire, le colonel Tadeusz Zakrzewski[191]. Léon Noël se trouvait toujours à proximité et, le 22 septembre, ils prirent tous deux le train pour Paris.

L'attitude de la France

Logiquement, les contacts établis en Roumanie se poursuivirent à Paris et il fut en outre plus facile d'agir après la révélation du choix de Moscicki. Un cercle se constitua, dont les relations avec l'ambassade étaient cependant limitées. Il est difficile de se rendre compte du niveau des contacts que ce groupe réussit à avoir avec des personnalités françaises, mais le biographe de Wieniawa attire l'attention sur un fait intéressant[192]. Dans le télégramme de Daladier déjà mentionné, si critique envers le général Dlugoszowski, on lit aussi:

«Il y a cinq jours encore, montant à Milan dans le Sud-express pour se rendre à Paris, il était en état d'ivresse».

Le même argument a été invoqué pendant la réunion du Conseil des ministres, le 26 septembre. Cela n'était pas impossible - on attribuait généralement à Wieniawa le culte de la dive bouteille. Mais depuis sa nomination à Rome, il n'en avait plus été question. L'origine de cette médisance venait sans doute d'une source polonaise qui reprenait l'ancienne réputation du candidat à la présidence. Et quand on rappelle que Sikorski a tenu, le même jour, à peu de choses près des propos identiques à Lukasiewicz[193], on peut admettre que l'intelligence entre les ennemis polonais et français de la «sanacja» allait plus loin que ne le suggérait le télégramme de Daladier.

Le veto français a été immédiatement transmis à Bicaz. Trois ambassadeurs polonais, réunis à Paris, accompagnés du chef de la chancellerie du président, Lepkowski (venu de Roumanie via Milan avec Wieniawa), cherchaient une solution de consensus, conscients qu'ils devaient s'entendre avec le groupe de Sikorski. Roger Raczynski assurait la liaison avec le président Moscicki. Le 29 septembre, il lui transmit le télégramme du quatuor polonais recommandant Wladyslaw Raczkiewicz, ancien président du Sénat et voïvode de Poméranie. En même temps, l'ambassadeur Thierry faisait savoir que Daladier admettait cette candidature[194].

Le 30 septembre, le président Moscicki démissionna de ses fonctions, après avoir désigné officiellement Wladyslaw Raczkiewicz comme son successeur. Mais l'homme fort de la nouvelle constellation était Sikorski - Premier ministre et commandant en chef des armées. Ainsi s'achevait le processus de la transition du pouvoir au sommet des institutions de l'État polonais. La continuité légale de ce dernier a été assurée. Mais toute l'affaire a duré plus longtemps et a connu des complications qui ont laissé des traces dans les esprits.

Le point de départ en avait été l'internement par les Roumains des autorités civiles polonaises. Wladyslaw Pobog-Malinowski en voit la raison dans une quadruple pression: allemande, soviétique, française et sikorskiste[195]. Mais seule la première de ces composantes semble avoir joué un rôle déterminant.

Face à une situation à laquelle il n'avait pas été préparé, le président Moscicki a commis une double erreur d'appréciation. Il n'a pas admis que la défaite impliquait l'alternance politique, c'est-à-dire la

---

[191] Le rôle de l'ambassadeur Roger Raczynski semble quelque peu ambigu. C'était l'impression de son frère: Raczynski (E.), *W sojuszniczym Londynie* (*Dans le Londres allié*), 2ème édition, Londres 1974, p. 51-52 et de Lukasiewicz, *op. cit.*, p. 347. Le propos de Thierry: «l'ambassadeur de Pologne à Bucarest, en qui nous pouvons avoir toute confiance» (AMAE, Pologne, vol. 381, n°15) en dit long.

[192] Dworzynski (W.), *Wieniawa. Poeta-zolnierz-dyplomata* (*Wieniawa, poète, soldat, diplomate*), Varsovie, Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne, 1993, p.309, 318, 320

[193] Lukasiewicz (J.), *op. cit.*, p. 353.

[194] R. Raczynski, le récit est dans: Giedroyc (J.), *op. cit.*, p. 250-251.]

[195] Pobog-Malinowski (W.), *op. cit.*, p. 68-69

désignation d'un personnage choisi en dehors du camp politique de la «sanacja»[196]. De plus, il a porté son choix sur un candidat controversé. Ajoutons que celui-ci, placé dans une situation fort délicate et embarrassante, a néanmoins fait la preuve de sa loyauté et de son civisme.

Le bilan de la transition

L'opposition polonaise, réduite à l'impuissance avant septembre 1939, a pris le pouvoir. Voulait-elle tirer profit des circonstances et prendre sa revanche, ou bien était-elle consciente du changement nécessaire, même opéré dans des conditions et par des procédés discutables? C'est un débat qui reste toujours ouvert dans l'historiographie polonaise et a connu une nouvelle vigueur depuis les changements de 1989. Mais, sans préjuger sur le *modus procedendi*, il faut admettre qu'en effet, la transmission du pouvoir était une solution naturelle et conforme à la raison d'État.

Cette crise très complexe se déroula avec la participation active d'un acteur extérieur, la France. La diplomatie française a saisi l'occasion d'intervenir en faveur d'une alternance qui correspondait à ses intérêts. Ceux que l'ambassadeur Noël avait l'élégance de nommer «la faune pilsudskiste et beckiste», allaient être remplacés par le très francophile Sikorski. Le rôle personnel de Noël dans cet épisode reste cependant obscur. Dans le livre qui retrace son expérience polonaise, il prétend que Moscicki «dut renoncer à ce choix [Wieniawa] sur mon intervention»[197], sans prendre en considération le fait qu'il se trouvait alors à Paris et n'avait pas la possibilité d'entrer en contact direct avec le président polonais. Mais son aversion envers la «sanacja», très sensible dans son livre, ainsi que sa tentative de 1936 d'arriver à la démission de Beck permettent de soupçonner qu'il a fait tout ce qu'il pouvait pour faire peser son influence dans cette crise intérieure polonaise qui ne touchait la France que de loin. Mais Noël, à lui seul, ne pouvait pas imposer ses vues. C'est la position adoptée par le gouvernement français, et surtout par Daladier, qui devait s'avérer décisive.

D'autres éléments sont venus prolonger la période de transition au moment où il importait qu'elle s'opérât le plus rapidement possible. Il aurait été préférable, en effet, que la situation soit éclaircie avant la chute de Varsovie, que l'on redoutait à tout moment. Mais la présence d'un de ces facteurs - étranger, c'est-à-dire français - est venu ajouter une dimension supplémentaire. Deux diplomates polonais, dont les jugements *a posteriori* demeurent exempts de passion, constatent en guise de conclusion:

«Un incident avec la nomination de Wieniawa, désagréable et inutile, qui d'ailleurs ne porte aucun préjudice à la mémoire du nommé, nous a contraint à céder en face de l'ingérence française dans nos affaires intérieures, ce qui a jeté une ombre sur l'indépendance des autorités polonaises qui se reconstituaient à l'étranger.»[198]

Tandis que Raczynski, acteur important de cet épisode ajoute:

«Toute cette affaire m'a beaucoup peiné. [...] Il ne s'agissait pas pour moi de considérations personnelles, mais du fait que la seule et la suprême chose que nous avions sauvée de notre debâcle

---

[196] Cette attitude est psychologiquement compréhensible - la défaite polonaise pouvait être attribuée, aux yeux de la «sanacja», à la supériorité allemande contre laquelle on ne pouvait rien faire, et non pas à leurs propres erreurs ou négligences. Le régime de «sanacja»fut rendu coupable par ses adversaires au temps de la guerre, ensuite par la propagande de la Pologne populaire. Le sujet demeure controversé et il est impossible d'entrer ici dans ce débat.]

[197] Noël (Léon), *Polonia restituta. La Pologne entre deux mondes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984, p.156.

[198] Morawski (K.), *Wspolna droga* (*Le chemin commun*), Paris, Ksiegarnia Polska, s. d., p. 94.

étaient les impondérables: l'État, les alliances, la constitution. Et voilà que notre alliée traitait un de ces trésors comme un petit jeton dans le jeu. »[199]

Les aléas de la transition du pouvoir ont donné lieu à des polémiques dans l'historiographie polonaise. Dans le grand public, cet épisode demeure un moment peu connu de l'histoire politique et militaire de septembre 1939 et n'a pas eu de répercussions ultérieures. L'essentiel, la continuité légale et institutionnelle de l'État polonais, a été préservé. Mais on peut assurément y voir un présage du rôle désormais dévolu à la Pologne dans la politique extérieure de la France: alliée de l'entre-deux-guerres malgré tout, elle devient après-guerre un «jeton» dans le jeu des Grands.

[199] Raczynski (E.), *op. cit.*, p. 53-54.